

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100786-20200302-041\_001\_2020-DE

## COMPOSANTES PAYSAGERES

## SOCLE PAYSAGER - RELIEF

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



La topographie du territoire du Grand Chambord ID : 041-244100798-20200302-041.001.2020-DE plateaux caractéristiques du Loir-et-Cher : le plateau de la Beauce et le plateau de Sologne.

### PLATEAU DE BEAUCE

### VALLÉE DE LA LOIRE

### VALLÉE DU COSSON

### PLATEAU DE SOLOGNE

### VALLÉE DU BEUVRON

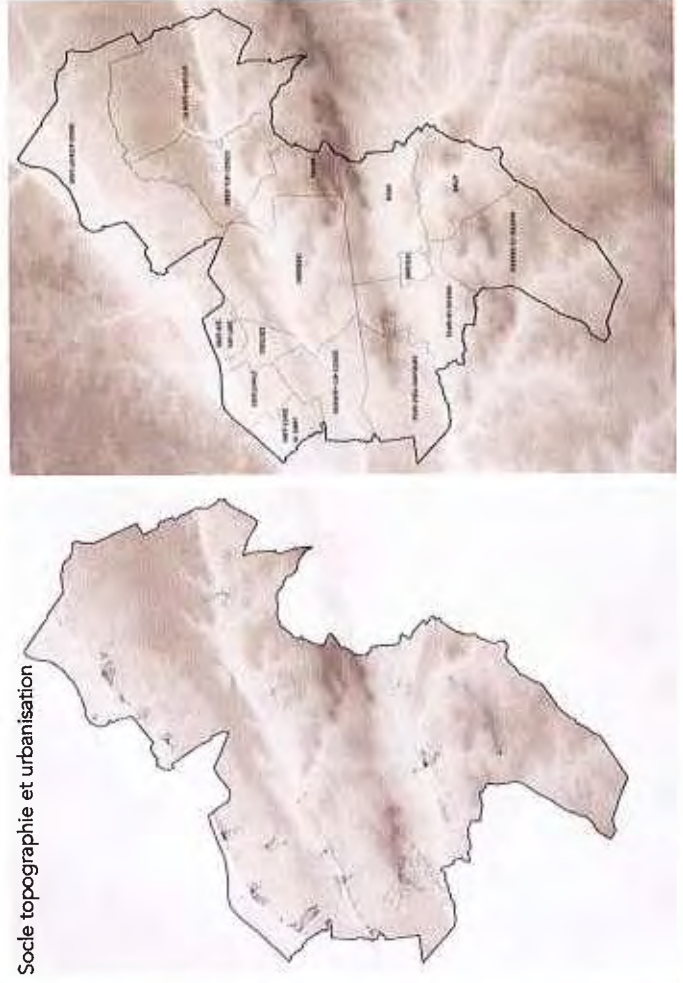
### VALLÉE DU CONON

### VALLÉE DE LA BONNEIRE

- Sur un large quadrant nord-ouest, la vallée de la Loire marque une limite naturelle tangible du territoire et dessine les pourtours d'un paysage de transition. Dans la douceur généralisée des reliefs du territoire du Grand Chambord, la vallée de la Loire est un événement paysager et topographique remarquable. Dans sa traversée du Grand Chambord, La Loire présente des coteaux au caractère et à la topographie modestes. Elle forme un pli large peu profond, entre Beauce et Sologne. Son caractère artificialisé par les levées participe à créer un événement topographique tangible et très présent dans le grand paysage.

- Le plateau de Sologne, à peine moins élevé que le plateau de la Beauce, dessine une large cuvette remplie de sables et d'argiles. Dans ces sols tendres et partiellement imperméables, l'eau, très présente, a faiblement incisé le fond du plateau. Les vallées du Cosson et du Beuvron développent un profil peu profond. Si la topographie du plateau de Sologne ne permet pas de dissocier distinctement la Sologne viticole et la Grande Sologne, la valorisation et la nature des sols expliquent en grande partie ces deux entités sur le territoire du Grand Chambord (cf. entités paysagères).

### Socle topographie et urbanisation





La topographie du territoire discrètement animée par l'existence d'un réseau hydrographique particulièrement

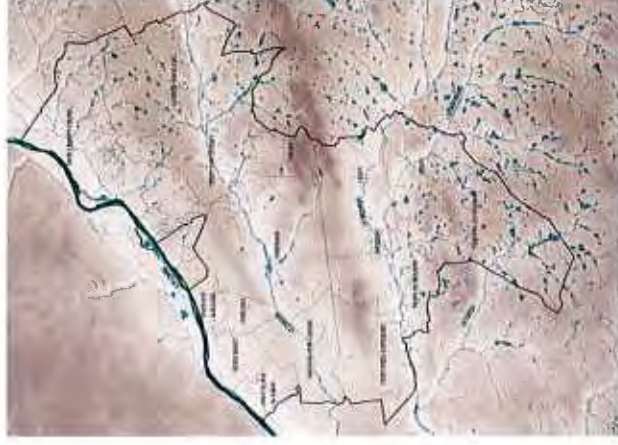
La Loire délimite un grand paysage complexe où deux topographies s'additionnent : celle de ses coteaux faiblement prononcés, surmontés par les imposantes levées empruntées par la route départementale et celle, plus originale et plus subtile, de son lit majeur qui se déploie et forme un long couloir faiblement bombé en son centre. Cours d'eau sauvage au lit large et ample, son cours est maîtrisé par les levées qui constituent des aménagements particulièrement marquants et prégnants. Elles semblent confisquer le territoire du Grand Chambord d'un contact direct au fleuve mais participent pleinement à sa mise en scène en révélant le fleuve et ses innombrables bancs de sable.

Le Cosson et le Beuvron, aux vallées peu marquées et à faible débit, développent des profils paresseux qui s'étirent tout au long du plateau de Sologne avant de rejoindre la Loire, en aval de Blois. Leurs innombrables micro-affluents drainent en douceur le plateau, révélés sur les cartes par le réseau d'étangs qui s'égrainent en une succession de lignes. Seule une large séquence ouest du plateau de Sologne, entre Beuvron et Loire, se distingue par son caractère peu humide liée à la nature de ses sols.

Partie intégrante de l'identité solognote, les étangs sont un des motifs d'eau les plus présents. Ils impriment le territoire. La myriade des étangs reste cependant confidentielle. Ceux-ci sont confisqués du regard par les boisements, ils se développent en un chapelet qui investit les douces inflexions du relief. Ce réseau d'étangs s'inscrit dans une hydraulique complexe qui alimente le chevelu des rus et cours d'eau.



Eau et urbanisation





## SOCLE PAYSAGER – LA FORET

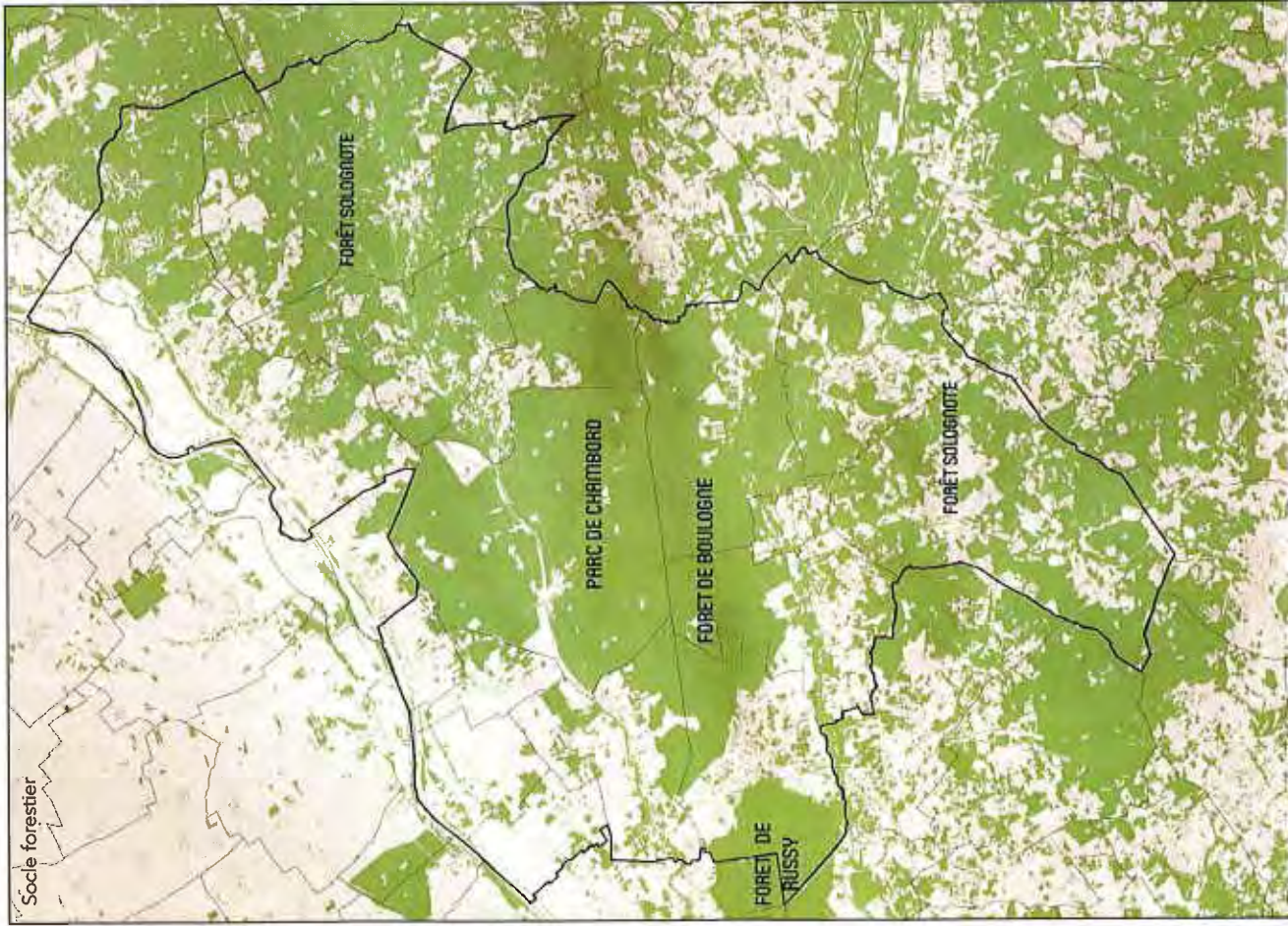
Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

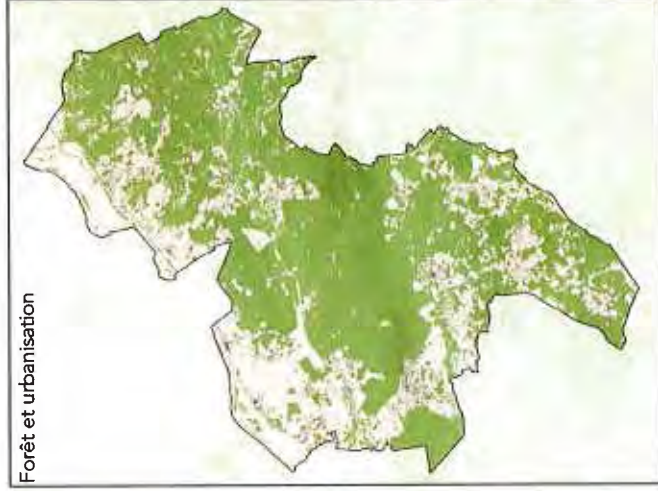


- Les forêts de Chambord, de Boulogne et de Ruissy sont classées en « Forêt de France ». Elles forment un seuil, un passage qui marque, dans le paysage d'inscription du Grand Chambord et dans la transition du Val de Loire à la Sologne.



- En opposition au paysage agricole et tondu de la Beauce, le plateau solognot est un paysage « en négatif ». Il forme un vaste ensemble boisé, dense et compact lié à la nature pauvre des sols qui développe un paysage forestier riche. La richesse de la forêt solognote est renforcée par l'agriculture, qui ponctue le manteau forestier en une multitude de clairières cultivées ou pâturées où prennent place des fermes éparées. L'économie de la chasse contribue nettement et de façon originale à dessiner le paysage de la forêt : postes de tirs construits en bois qui ponctuent les lisières, percées enherbées facilitant le tir, petites parcelles en cultures à gibier, ... rythment les traversées du plateau solognot et de sa forêt. La Sologne n'en demeure pas moins une scène paysagère immuable. La disparition et la transformation de l'agriculture laisse place à de grands domaines de chasse. Une compétition de la valorisation des sols est engagée et modifie en profondeur le paysage du territoire : clôtures opaques en rive des routes se multiplient obstruant encore plus le paysage.

Au nord-ouest, la forêt solognote s'étire en direction de la Loire en une série de redents boisés. Plein Nord, aux abords de Saint-Laurent-Nouan, la forêt semble rentrer au contact direct de la Loire. Seules les urbanisations marquent une nette transition entre Loire et Sologne. Vers le Sud, en amont de Blois, la relation bois – vallée de la Loire s'estompe pour former une large glacis agricole entre le Domaine de Chambord et la Loire.





# PAYSAGE – PAYSAGES REFERENTS DU GRAND CHAMBORD

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-24410079B-20200302-041\_001\_2020-DE





**Paysages référents du Grand Chambord**

<b>Clairière maraîchère</b>	<b>Etang</b>	<b>Forêt solognote</b>
<b>Agriculture en bord de Loire</b>		
<b>Domaine de Chambord</b>	<b>Vignoble</b>	<b>Loire</b>







# PAYSAGES REFERENTS DU GRAND CHAMBORD – LA SOLOGNE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



Grande Sologne et Sologne viticole



Grande Sologne



Sologne



Sur le territoire du Grand Chambord, le vaste paysage de Sologne se compose de deux ensembles aux motifs paysagers spécifiques.

- La Grande Sologne est perçue et vécue comme un paysage secret marqué d'intimité. La nature des sols au caractère pauvre globalement humide et peu favorable à l'agriculture, et les politiques de boisements menées dès le XIX<sup>ème</sup> siècle ont construit un ensemble boisé qui prolonge le domaine de Chambord au sud et au nord-ouest. L'arbre domine, filtre et efface le paysage des étangs, des vallées du Cosson et du Beuvron. Les activités humaines et les foyers bâtis s'effacent, ne se révèlent qu'au dernier moment. Le caractère habité de la forêt est insaisissable du regard. Si l'arbre est partout, le paysage n'est pas ressenti comme monotone. Les bois s'ouvrent ponctuellement en de vastes clairières agricoles qui apportent lumière, profondeur de champs et dégagements avant de se refermer. Le paysage est une succession d'ouvertures et de fermetures.
- La Sologne viticole, moins boisée que la Grande Sologne, est un paysage de transition entre les vallées de la Loire et du Cher. Ici, l'agriculture prend le relais des boisements de la Grande Sologne et dégageant des horizons plus ouverts. Les sols asséchants de la Sologne viticole (sables drainants et calcaires sous-jacents) sont bien adaptés aux productions spécialisées. Vignes, rangs maraichers, production de fraises côtoient les cultures céréalières pour composer une palette paysagère diverse et riche. La transition entre la Sologne viticole et les terrasses de la Loire est annoncée par des lisières boisées et les parcelles vignes qui rendent la transition douce et peu marquée.



Allées forestières



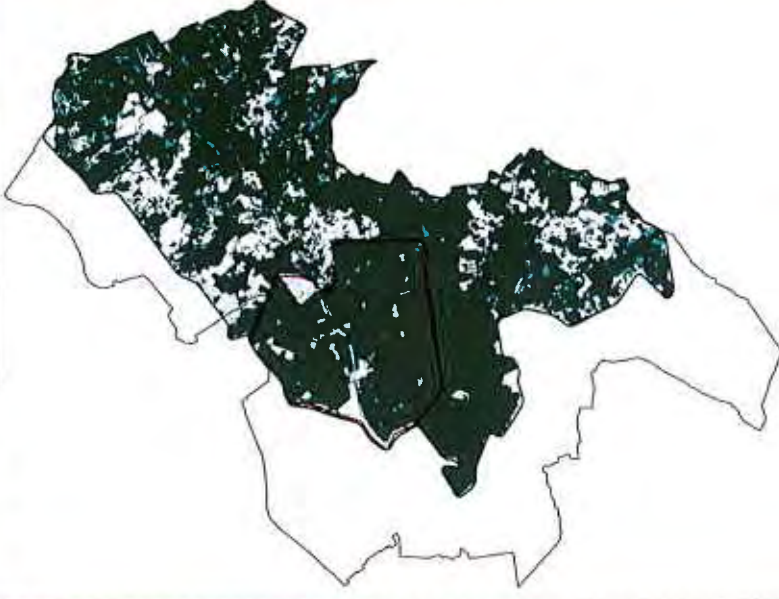
Paysage d'interface, le domaine de Chambord et la forêt de Boulogne constituent un motif paysager particulier. Les longues allées forestières dessinent un puzzle boisé, une forêt quadrillée qui participe pleinement à la scénographie naturelle du paysage d'inscription du Château et du cœur de territoire du Grand Sologne. Tracés rectilignes, vues cadrées profondes – presque sans fin – sont emblématiques. Héritées des chasses royales de la Renaissance, les forêts portent aujourd'hui une fonction et une vocation de loisir appréciée et recherchée qui participent à l'attractivité touristique et récréative du territoire du Grand Sologne.

Etangs et cours d'eau



Les étangs sont un des motifs paysagers identitaires de la Grande Sologne. L'eau se fait discrète comme absente du grand paysage. Les étangs sont peu perceptibles depuis les routes ou les chemins qui sillonnent le territoire de Grand Sologne. Si les étangs sont des sites intimes dont les valeurs naturelles et écologiques sont largement reconnues et partagées, ils sont à l'origine un paysage artificiel pour maîtriser la remontée des eaux en surface et drainer les sols.

Clairières agricoles



Les clairières, nombreuses, ponctuent l'immense forêt solognote. Exploitées, habitées, elles se caractérisent par leur multiplicité. La Grande Sologne se distingue par des séquences de clairière plus petites. Elles sont les sites d'implantations originales des foyers bâtis (hameaux, fermes isolées et villages) et forment des trouées habitées au caractère rural et agricole très marqué et bien préservé.



Grandes clairières



En Sologne viticole, les clairières présentent des emprises plus importantes et s'élargissent au contact des terrasses de la Loire. Les ouvertures et les trouées s'enchaînent progressivement à l'approche du Blaisois et de la forêt de Russy.

Étangs



La longue séquence de la Sologne viticole marque l'interface des marches sud-ouest du territoire avec le Cheverny. Progressivement du Sud vers le Nord, à mesure que les boisements s'estompent, la maille des étangs diminue. Au-delà, de la vallée du Beuvron, les étangs disparaissent, annonçant la limite naturelle entre Sologne et Val de Loire.



# SOLOGNE – PAYSAGES REFERENTS

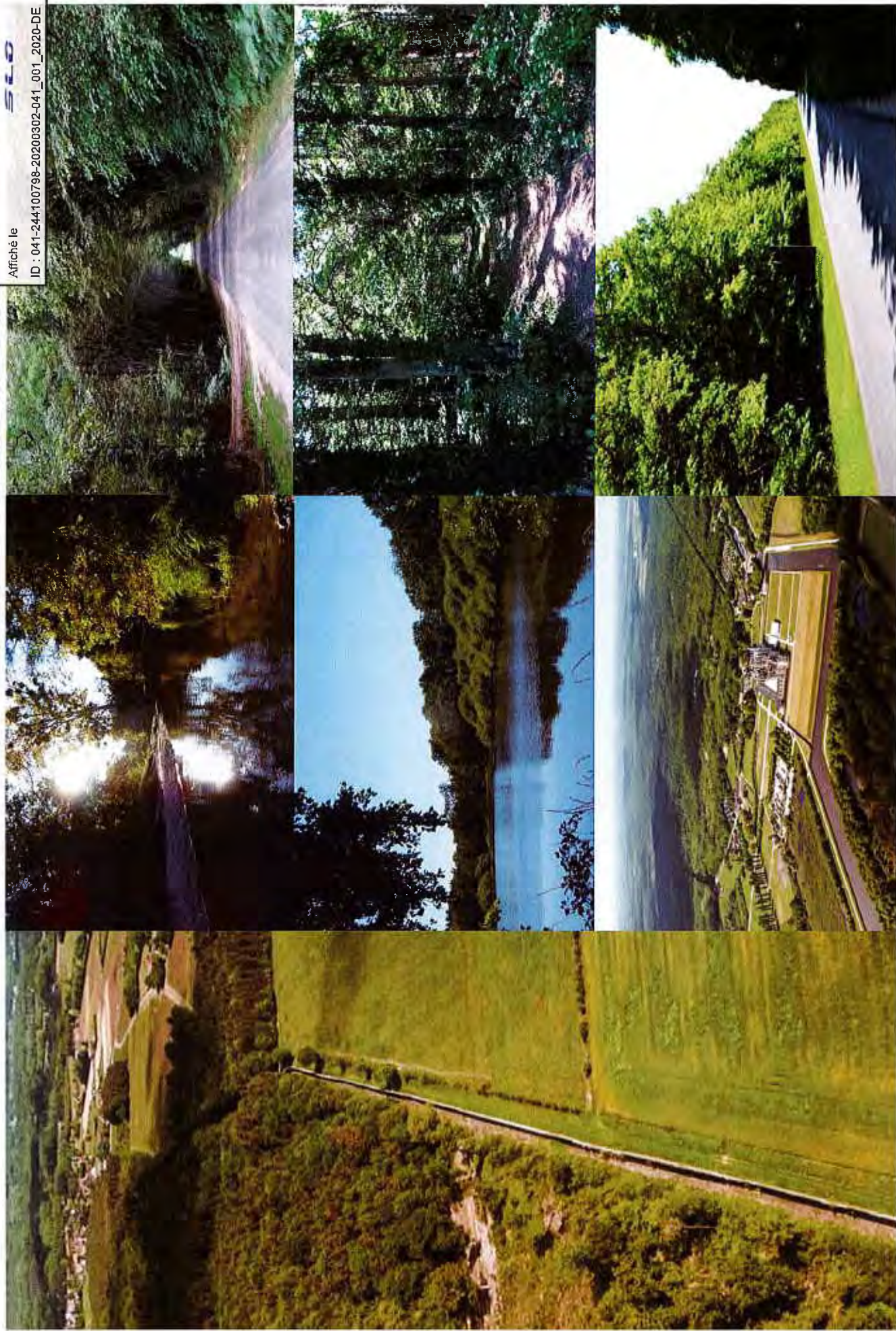
Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE





# PAYSAGE – PAYSAGES REFERENTS DU GRAND CHAMBORD

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## Paysages référents de la Sologne

<b>Mur d'enceinte du Domaine de Chambord</b>	<b>Le Cosson</b>	<b>Route forestière – Forêt de Boulogne</b>
	<b>Etang</b>	<b>Forêt solognote</b>
	<b>Le château</b>	<b>Route traversière du Domaine de Chambord</b>

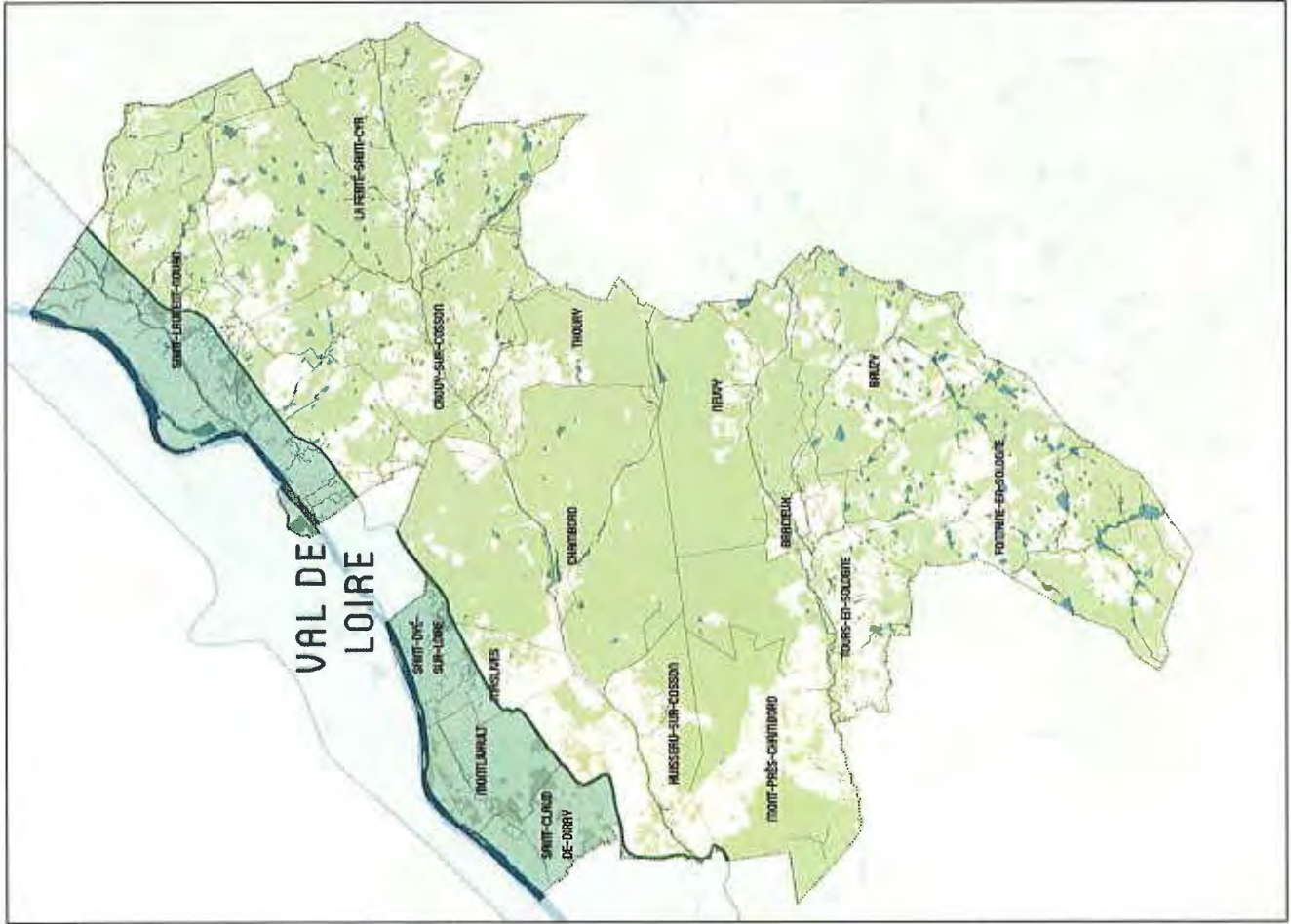


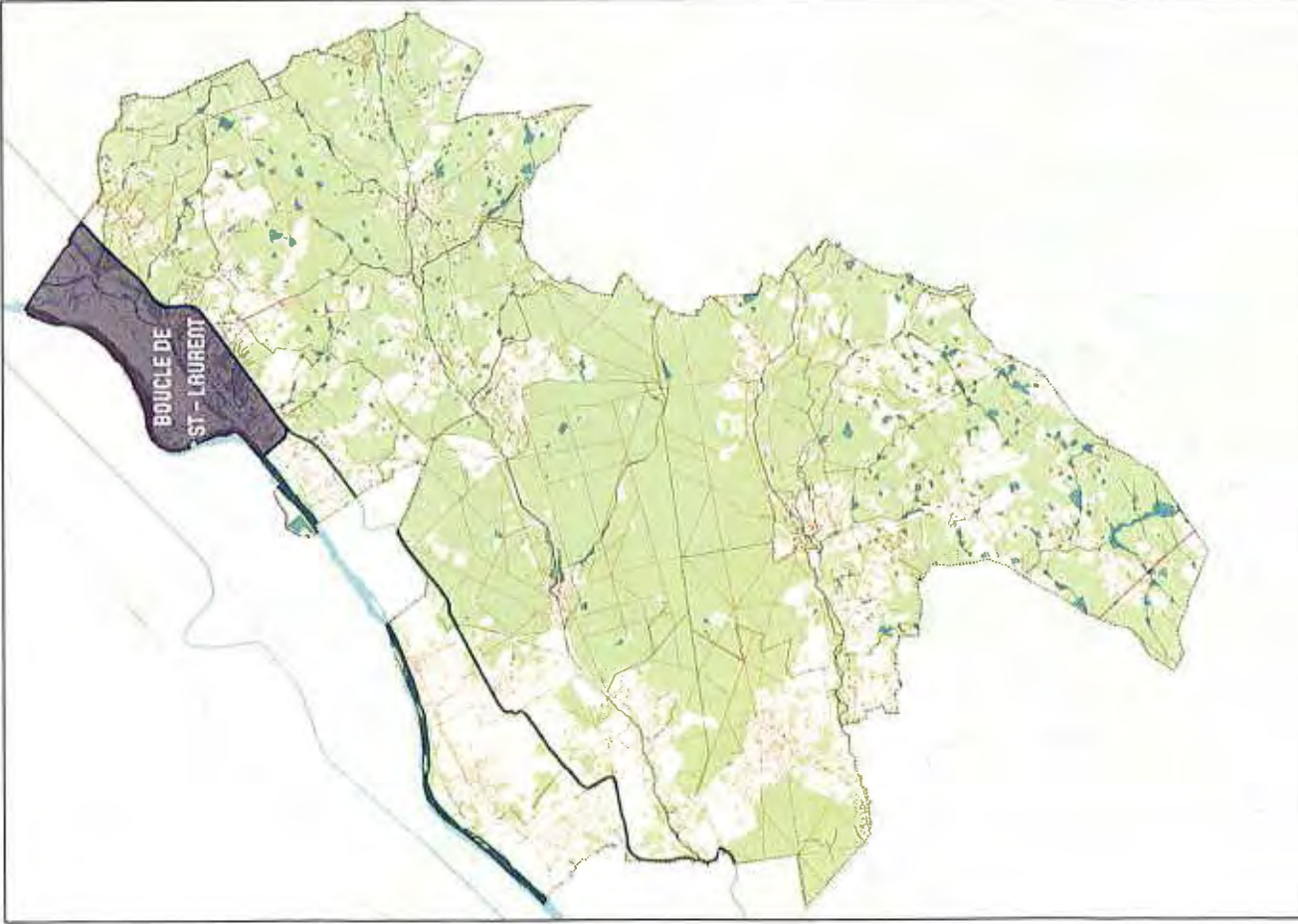
▪ Second paysage référent, le **Val de Loire** prend son essor au Nord-Ouest du territoire du Grand Chambord. **Derrière son paysage depuis Saint-Laurent-Nouan jusqu'à Saint-Claude-de-Diray**, il n'en demeure pas moins un élément d'ancrage et d'appartenance au site naturel reconnu et emblématique du Val de Loire, classé patrimoine mondial de l'Unesco.

▪ Vaste couloir, au profil régulier, entre Beauce et Sologne, la courte séquence du Val de Loire ancre le territoire du Grand Chambord dans le système ligérien et constitue une clé de lecture du paysage d'inscription du Grand Chambord.

La séquence du Val de Loire inscrit le territoire du Grand Chambord entre deux paysages puissants et contrastés : au Nord-Ouest, les immenses et lumineuses étendues céréalières de la Beauce et au sud, les vastes étendues sombres de la Sologne. La rencontre des paysages ligériens et du plateau solognot interpelle par la subtilité et la douceur des transitions : redents boisés et avancées agricoles, bouquets d'arbres échappés en plein champ, carrés de vignes dessinent une interface animée, une transition douce et progressive entre vallée et plateau solognot.

▪ Sur une courte distance, la Loire développe sur le territoire du Grand Chambord une diversité de paysage. Plein Nord, le méandre sur Saint-Laurent-Nouan dessine les contours d'une séquence paysagère spécifique et bien circonscrite dominée par la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux, avant de laisser place à une séquence paysagère patrimoniale jusqu'en amont de Blois.





- L'ample méandre formé par la Loire dans cette d'un événement paysager, d'un paysage signal. Longue de sept kilomètres au nord-est de Chambord, cette unité paysagère circonscrite est marquée et dominée par la présence de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux
- Visible depuis l'autoroute A 10, sur le plateau de la Beauce et la terrasse de Loire au-delà des frondaisons boisées de plaine alluviale, les volutes de vapeur sont visibles au loin et annoncent le territoire du Grand Chambord.
- Au-delà de l'effet signal, la séquence de Saint-Laurent-Nouan se distingue par le fond de plaine cultivée, marqué par une agriculture intensive. Il s'en dégage une ambiance de paysage de rencontre entre Loire sauvage, agriculture industrielle, paysage d'infrastructures et d'activités.
- La richesse et la diversité du paysage de la boucle de Saint-Laurent-Nouan s'est réduite au fil du temps en raison de la disparition progressive de la trame bocagère qui rythmait autrefois la plaine. Aujourd'hui dans la vallée, les céréales ont remplacé les haies et les pâtures. Cette transformation agricole a ouvert le regard sur de larges et profonds horizons, mais aussi appauvri le milieu par une simplification de la structure paysagère. Par opposition au cœur de la plaine alluviale agricole, les boisements en pied de coteaux, les ripisylves et les prairies créent des ambiances riches et variées.



# VAL DE LOIRE – PAYSAGES REFERENTS

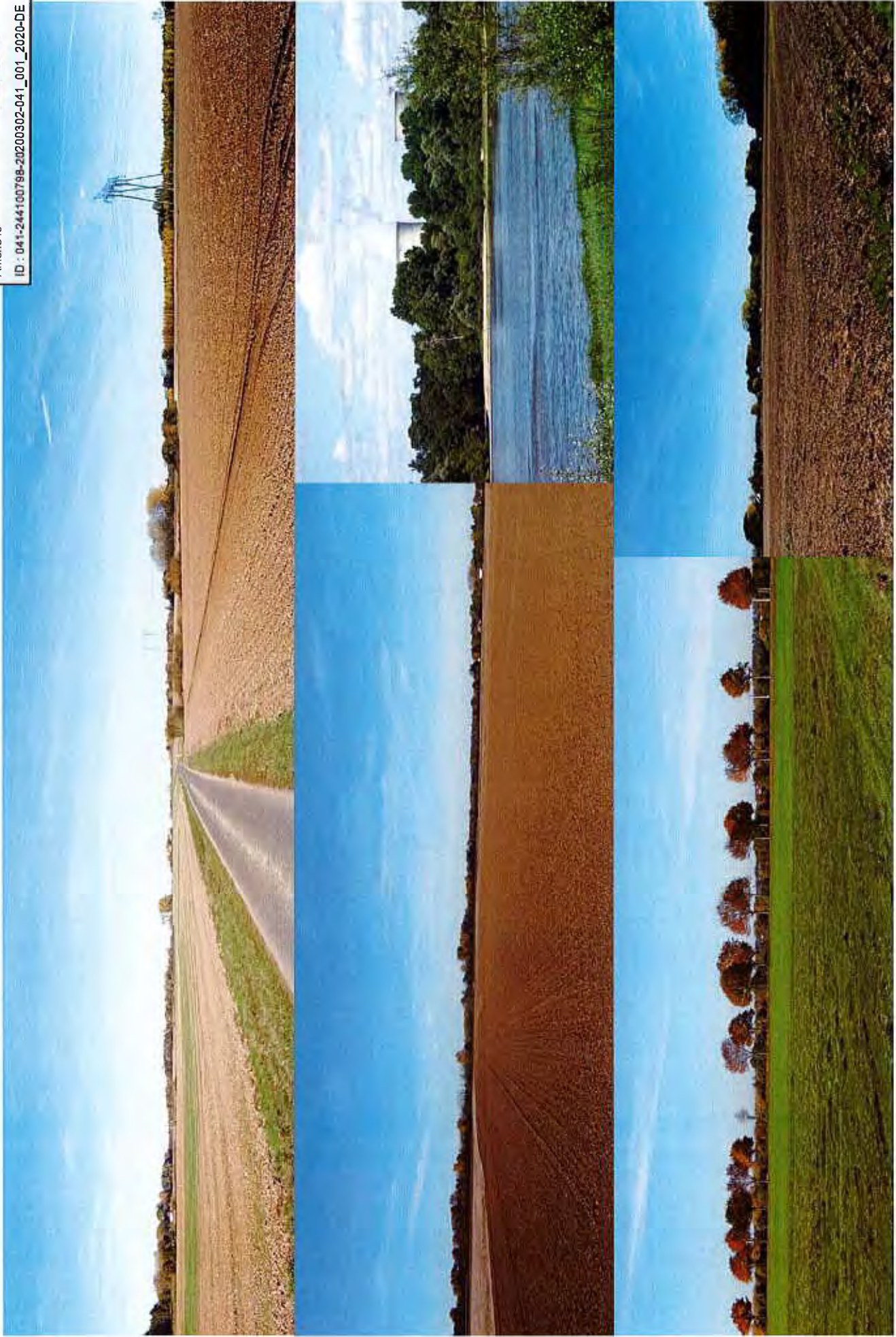
Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



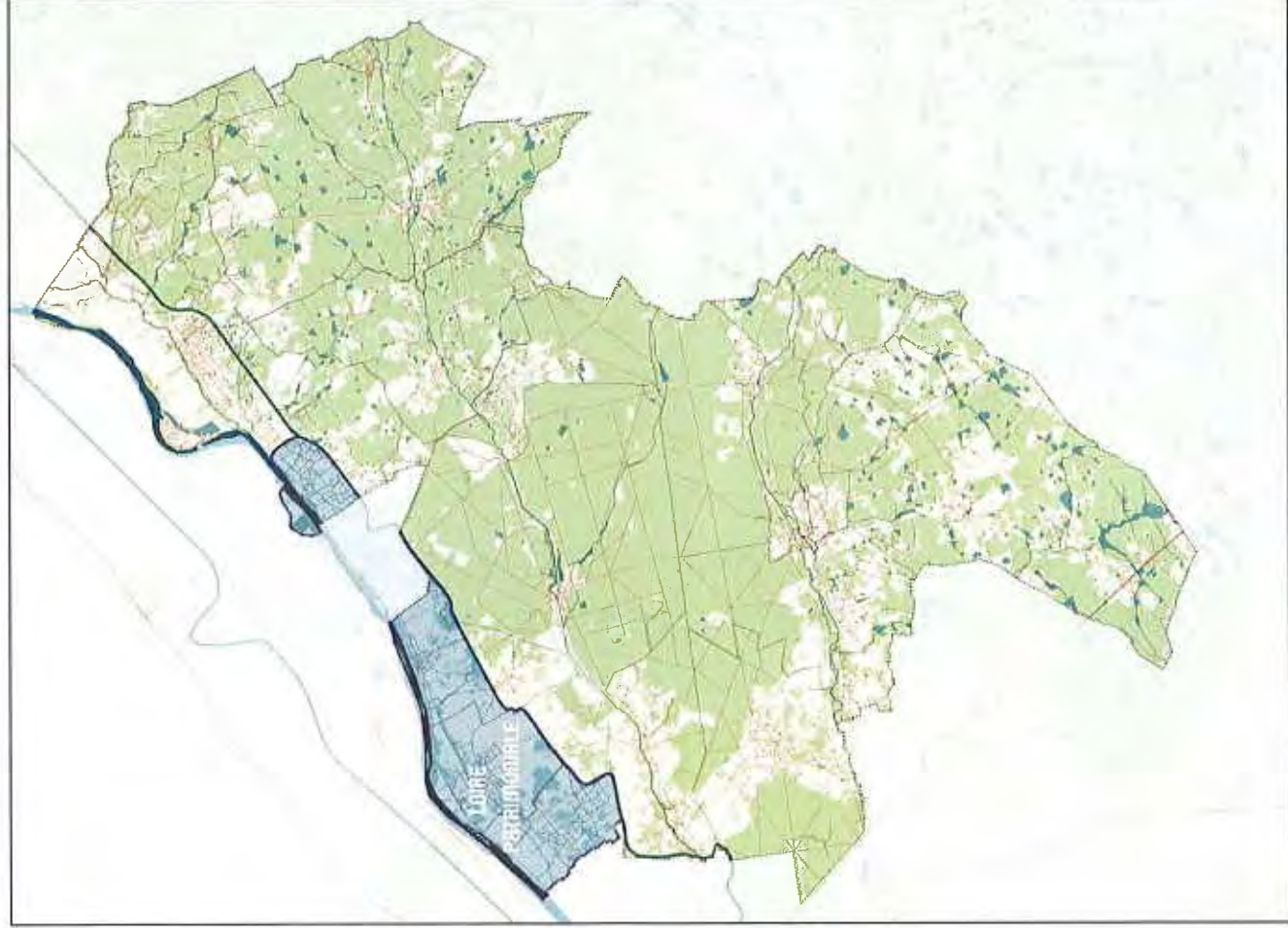
ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE



**Paysages référents de Loire à Saint-Laurent-Nouan**

<b>Plaine alluviale cultivée : un paysage de grande culture scandé par les pylônes haute tension. Un paysage d'infrastructures et d'agriculture industrielle</b>	<b>Cheminée de la centrale, signal paysager</b>
<b>Limites végétalisées de la plaine alluviale agricole</b>	
<b>Route départementale plantée et frondaison boisée de la vallée de la Loire</b>	<b>Limite de la Grande Sologne depuis la RD 951</b>





- La séquence de la Loire patrimoniale se développe sur 100 kilomètres au nord de Chambord, entre Saint-Laurent-Noyon et Saint-Claude de Diray. Elle prend les contours d'un couloir au profil régulier entre les paysages de Beauce et de Sologne.
- La limite de la Loire, formant l'unité paysagère de la Loire patrimoniale, est marquée par la singularité de sa structure paysagère, qui s'inscrit entre deux paysages dissemblables :
  - sur la rive droite au Nord du fleuve – en dehors du territoire, les immenses étendues céréalières de la Beauce voisine
  - sur la rive gauche au Sud dans, la forêt solognote.
- La fertilité de la plaine de la Loire est liée à la maîtrise du drainage des terres qui autorise la culture intensive sur de vastes parcelles ouvertes et aux horizons dégagés. Les coteaux y sont en conséquence aisément lisibles. La végétation de ripisylves de la Loire sont les seules structures végétales perceptibles dans cette ambiance de paysage ouvert.
- Les versants de la vallée à la topographie modeste mais prégnante – une quinzaine de mètres tout au plus - développent entre eux des relations de co-visibilité de qualité et d'une grande lisibilité.
- La valeur patrimoniale de la Loire est fondée sur ses effets d'écho visuels entre les villages : d'un coteau à l'autre, les silhouettes des nombreux villages implantés sur les coteaux se répondent. Les silhouettes des villages de Muides, Saint-Dyé, Cour-sur-Loire, Montivault et Saint-Denis-sur-Loire se distinguent et se répondent en écho au fil du fleuve. Le patrimoine architectural et urbain apparaît ainsi lisible, valorisé par cette topographie subtile et l'ampleur de la vallée.
- Pour contempler le fleuve, il faut s'en approcher au plus près : ancien port de Saint-Dyé-sur-Loire ou du Caverreau, chemin de halage ou depuis les positions de belvédère offertes par les villages.
- La levée, empruntée par la route départementale 951 est un site privilégié de mise en scène du fleuve. La perception depuis les véhicules y est dynamique et s'oppose à la perception contemplative depuis les chemins ruraux et les villages.



# VAL DE LOIRE – PAYSAGES REFERENTS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE





**Paysages référents la Loire patrimoniale**

Quai de Saint-Dyé-sur-Loire	Port Caverau	Patrimoine mondial de l'Unesco
Levée RD951 – vue sur Saint-Claude-de-Diray		
Vue sur l'église de Menars	Belvédère de Montfivault	Banc de sable et ripisylve

Loire patrimoine : séquence patrimoniale de la Loire sur (Saint-Dyé-sur-Loire, Montlivault, Saint-Claude-de-Diray)



Bâti et ensemble bâti remarquables dans le paysage d'inscription de la vallée de la Loire

Site bâti remarquable dans le paysage de la vallée de la Loire

Levée de la Loire, parcours de découverte des paysages de la vallée, perception des paysages agricoles ouverts de la terrasse de la Loire et perception des frondaisons boisées du plateau forestier solognot

Co-visibilité, sensibilité paysagère de rive à rive entre les ensembles bâtis

Altérance entre villages et espaces agricoles (grande culture, vignoble, maraîchage) et implantations bâties rythment le paysage de la vallée et donnent les clés de lecture paysagère (levée, plaine alluviale, vues sur le plateau beauceron en rive droite et le plateau solognot en rive gauche)

Coupure paysagère entre les urbanisations : perception et ouverture sur les paysages bordiers de la route départementale 951 et le grand paysage

## Loire et Sologne, séquence paysagère de la traversée de Saint-Laurent-Nouan

Centrale nucléaire : signal paysager, paysage d'infrastructure annonçant la proximité et l'entrée sur le territoire du Grand Chambord

Route de traversée entre vallée de la Loire et Sologne : perception des lisières forestières de la Sologne et de son réseau hydrographique, perception de la vallée de Loire indirecte

Urbanisation linéaire de part et d'autre de la route départementale 951, agriculture intensive dans la plaine alluviale, redents boisés et agricoles annonçant la proximité des paysages solognots

Coupure paysagère entre les urbanisations : perception et ouverture sur les paysages bordiers de la route départementale 951 et le grand paysage



## Domaine de Chambord



Domaine de Chambord, patrimoine paysager et architectural emblématique du territoire du Grand Chambord (château – domaine – mur – effet d'enceinte – forêt) : « sanctuaire » paysager et patrimonial aux ambiances intangibles



Route patrimoniale et paysagère d'approche et de traversée du Domaine de Chambord



Seuil paysager du Domaine de Chambord, qualité paysagère bâtie et naturelle des franchissements des limites du Domaine et des perceptions (routes magistrales et portes)

## Grande Sologne



Paysage de clairière agricole, de village clairière, de plans d'eau, caractéristique et identitaire de la séquence Est et Sud-Est du territoire du Grand Chambord : paysage référent de Sologne



Village clairière



Franchissement des cours d'eau (Beuvron et Cosson), perception des paysages d'eau vive



Réseau hydrographique de la Grande Sologne, lecture et appréhension des effets de léger relief encaissé dans les séquences non boisées

## Sologne des Marches Ouest et Sud du territoire du Grand Chambord



Glacis agricole, viticole et maraîcher tenant à distance les dynamiques urbaines de l'agglomération blaisoise, paysage référent de la Loire et de la Sologne viticole, maintien d'un horizon dégagé sur les lisières forestières et la vallée



Glacis boisé de la forêt domaniale de Russy : effet de seuil, entrée sur le territoire du Grand Chambord, mise à distance des dynamiques urbaines de Blois et de son agglomération



Seuil maraîcher de la Gaucherie (Fontaines-en-Sologne), entrée sur le territoire du Grand Chambord et dans la séquence paysagère de la Sologne Viticole (cadran de Sologne, horticulteur, fraisculteur, maraîcher...)



Inscription des communes du Grand Chambord dans la Sologne Viticole



# PAYSAGE – USAGE ET REPRESENTATION SOCIALE DU PAYSAGE

Envoyé en préfecture le 24/09/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100796-20200302-041\_001\_2020-DE



**BLOIS | CHAMBORD**  
CHEVERNY - CHAMBORD-TOURLAINES  
LOIRE VALLEY



du Loir-et-Cher



Les paysages du territoire du Grand Chambord font l'objet d'un attachement, d'une identification sociale et représentative précise qui façonnent et construisent aussi l'image du territoire. C'est en quelque sorte la dimension du paysage média qui contribue à la diffusion directe et indirecte d'une imagerie, d'une symbolique du territoire de l'intercommunalité.

A la lecture des nombreuses images promotionnelles et touristiques du territoire, de ses paysages bâtis et naturels, le territoire du Grand Chambord est porteur d'une dimension qui a évolué au fil du temps.

D'un territoire à valeur patrimoniale liée au château de Chambord et à son domaine, force est de constater que le territoire est à l'heure actuelle vecteur d'une image de tourisme familial, du bien-vivre ensemble, associée à une dimension environnementale et naturelle qui manifestent la qualité du territoire.

Dans cette perception et appropriation évolutive du paysage-média, l'attachement au château et à son domaine est particulièrement prégnants et semble demeurer intangible.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
Reçu en préfecture le 24/03/2020  
Affiché le



ID : 041-24410798-20200302-041\_001\_2020-DE

## MORPHOLOGIES VILLAGEOISES ET URBAINES



l'imbrication des trames géo paysagères et des morphologies villageoises.

Nous remarquerons que ces paramètres conduiront à la définition de typologies villageoises spécifiques.

Ainsi, la trame parcellaire est à l'interface entre le socle du territoire et les paysages produits et façonnés par les activités de l'homme.

On distingue ainsi :

1. Des trames parcellaires rectilignes prenant place dans les plaines alluviales situées soit dans le lit majeur de la Loire, soit dans les plaines à la confluence du Cosson et de la Loire. Ces espaces sont cultivés selon des techniques intensives, pour des productions maraîchères ou de maïs. Les trames bâties sont régulières et souvent organisées autour d'une trame viaire rectiligne.
2. Des trames de parcelles irrégulières et imbriquées les unes aux autres occupées par des espaces forestiers et des clairières cultivées. Les trames bâties sont le plus souvent diffuses organisées autour d'une trame viaire en étoile.
3. Les trames régulières du Domaine de Chambord issues de l'organisation de l'espace visant à marquer l'emprise de l'homme dans la nature.
4. Les trames régulières des forêts domaniales dont le découpage vise à assurer l'exploitation rationnelle des ressources forestières.
5. Les trames de parcelles très petites et très imbriquées qui correspondent aux espaces de viticulture et de maraîchage traditionnel du territoire.



## Logique de bourgs

C'est la présence de familles non agricoles (artisans, administrateurs, commerçants) qui définit l'urbanité.

La façon dont son noyau urbain de base est devenu centre permet de comprendre la morphologie urbaine.

Le noyau de base -élément constitutif de la forme urbaine- détermine le type des bâtis de la commune et ses espaces public, tous éléments qui constituent son patrimoine.

C'est le cas des villages les plus équipés (commerces, services, administration, transport) notamment ceux situés entre la Loire et le domaine de Chambord

## Logique de hameaux

Organisée sur la base du métayage de grand territoires nobles, l'organisation agricole du Grand Chambord a généré une situation contrastée :

1. Grandes fermes (en nombre bâtis annexes (stockage, remises, habitat) généralement avec murs et portails ;
2. Multiples locatures (maisons rurales) pour les familles de métayers avec remise/étable intégrée dans le bâtis et terrain (basse-cour/maraîchage) attenant.

C'est le cas de tous les villages du Sud du territoire.

## URBANISATION DU TERRITOIRE

Si des villages ont toujours existé le long des voies de communications régionales à partir du début du XIème siècle le territoire se constitue et l'urbanisation se confirme avec l'installation sur place des artisans de la construction de Chambord. Une fois la cour installée ce sont les métiers spécialisés qui s'installent à son service (vannerie, soldatesque, magistrature) et grossissent les secteurs urbanisés, voire créent de nouveaux domaines.

## TYPO-MORPHOLOGIE DES VILLAGES

La structure des villages tels qu'ils se présentent aujourd'hui s'est constituée à partir de la Renaissance, grande période de développement de la Vallée de la Loire puis confirmée au XVIIème siècle avec les travaux d'infrastructure (levées sur le fleuve) initiés par Louis XVI.

Celui-ci s'est prolongé au XVIIIème siècle sous Louis XIV avec les travaux d'infrastructure sur les ouvrages de protection contre les crues initiés par Colbert, travaux qui se sont prolongés tout au long du XVIIIème siècle.

On observe une double logique à l'origine des implantations villageoises puis de leur évolution :

la logique de constitution de bourgs abritant des activités autres qu'agricoles ;

la logique d'organisation du territoire basée sur l'exploitation agricole des terres.



Bracieux (cadastre napoléonien +/- 1840), bourg



Bauzy (cadastre napoléonien 1827) hameaux agricoles



## LE VILLAGE LINÉAIRE

A la rencontre de deux voies structurantes ou d'une voie historique et un axe naturel. Les voies traversant les ensembles forestiers représentent souvent une des directions motivant le carrefour.

Le bourg se développe autour d'un noyau central (place principale ou de l'église) en direction de l'extérieur et en se répartissant autour des principales voies de circulation.

### Les extensions confirment la forme urbaine

Organisé à l'alignement le long des voies formant le carrefour, le bâti se caractérise par des successions de maisons mitoyennes RdC+combles à murs gouttereaux sur le modèle de la locature ou de la maison ouvrière.

Aux abords des bâtiments publics (mairie, église, école) les bâtis R+1+combles sont l'occasion de créer des espaces publics (place, jardin, stationnement).

La forme de base carrée génère d'autres carrefours qui a leur tour augmentent l'épaisseur urbaine tout en laissant des terrains libres aux centres des grands îlots.

Les extensions prolongent la trame urbaine en place ou font l'objet d'un pôle urbain extérieur sous forme de nouveau(x) quartier(s).



Nouan-sur-Loire (cadastre napoléonien +/- 1840) : village carrefour avec amorce de développement linéaire Est-Ouest

## LE VILLAGE OU BOURG CARREFOUR

Les constructions s'installent le long et de part et d'autre d'un axe structurant (rue, cours d'eau, etc.). En se densifiant progressivement elles s'adjoignent les éléments indispensables à leur fonctionnement en limitant la création de centralité à l'aménagement d'un espace public proche des équipements et commerces.

Le village ou bourg linéaire se développe par extensions (pavillons individuels) elles-mêmes linéaires.

A l'occasion de la création d'un « quartier » extérieur sous forme de lotissement, une amorce urbaine nouvelle prendra la forme d'un noyau de village ou bourg carrefour qui s'agglomérera avec plus au moins de cohérence à la trame bâtie existante.

### Le bâti « souligne » et renforce l'image linéaire

Constitué de petites unités individuelles, le bâti conserve la volumétrie et l'impact qui changent peu avec le temps jusque dans la deuxième moitié du XXème siècle

A partir de la deuxième moitié du XXème siècle, les terrains plus grands (mais libérés des fonctions de maraichage et basse-cour) créent un linéaire « distendu » dans les extensions pavillonnaires.



Nouan-sur-Loire devenue Saint-Laurent Nouan (fond IGN actuel) : un développement linéaire prolongé le long de la route, doublé de l'extension vers les terres à partir du carrefour d'origine.

Deux formes urbaines caractérisent le processus

- Le village ou bourg carrefour suit la logique d'une commune administrée c'est à dire où les fonctions (métiers) ne se limitent pas à la production agricole. L'urbanité tient à leur variété et à celle des bâtis qui les abritent. Sa forme est le résultat d'une planification.

- Le village linéaire est le résultat d'un développement « au fil de l'eau » peu ou pas planifié dans lequel la fonction commune (activité agricole) implique un modèle d'habitat répété en autant d'exemplaires que nécessaire.

Avec le temps le village linéaire peut comporter de nouveaux quartiers reprenant les principes du village carrefour.

### Les bâtis qui définissent l'urbanité

1. Equipements de base : culte (le village est avant tout une « paroisse » donc rattachée à une église ou chapelle), administration, puis enseignement à partir de la fin du XIXème ;
2. Commerce et artisanat et leurs logements intégrés ;
3. Maisons individuelles : les locatures assemblées en rangs complets de 5 à 10 exemplaires bâtis selon le même modèle donnent leur unité aux façades urbaines.



## MORPHOLOGIE VILLAGEOISE – TYPOLOGIE

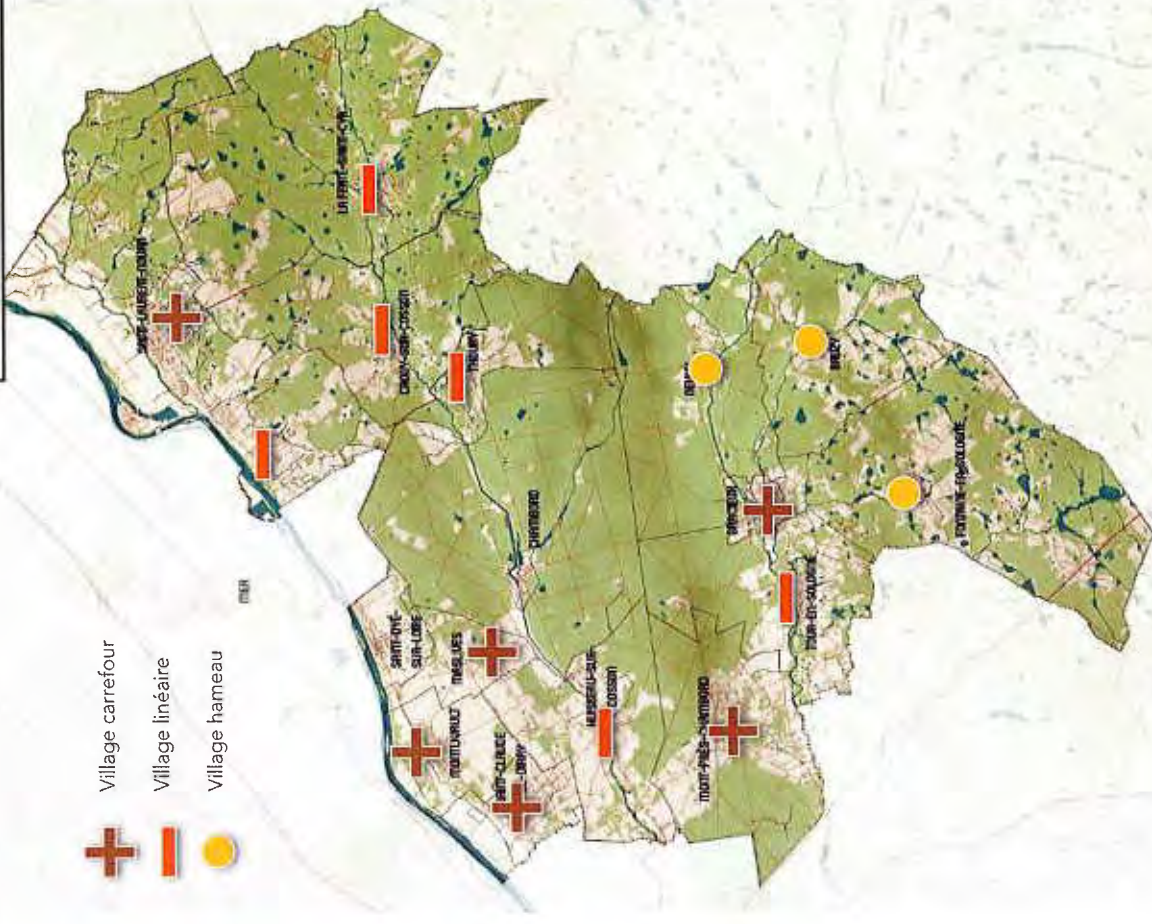
La lecture des organisations et des implantations du bâti dans le territoire, laisse apparaître une typologie de morphologies villageoises spécifique.

1. La composition en bourg carrefour montre une organisation autour d'une place principale ou de l'église. Le bourg se développe autour d'un noyau central vers l'extérieur en se répartissant autour des principales voies de circulation. Les tracés des voies sont rectilignes et se croisent à angle droit. Elles dessinent ainsi des îlots compacts et massifs marqués une implantation du bâti en limite d'îlot à l'alignement des voies. Le bâti constitue alors des continuités urbaines harmonieuses et caractéristiques.
2. La composition linéaire le long d'un axe structurant (rue, cours d'eau, etc.) est caractérisée par des constructions qui s'implantent parallèlement constituant ainsi un tissu qui se densifie progressivement de part et d'autre. Ils peuvent s'adjoindre des éléments constitutifs du paysage comme but de l'extension comme par exemple des gués à Huisseau-sur-Cosson. La trame viaire peut être enrichie par des voies perpendiculaires qui guident progressivement le développement de l'urbanisation en épaississeur. Ce type de village est alors souvent amené à suivre une extension de type « linéaire » caractérisée par une diffusion / dispersion progressive du bâti dans l'espace rural.
3. La composition en hameaux se distingue par une implantation du bâti en plusieurs noyaux anciens. Chacun de ces noyaux peut alors s'apparenter à l'une ou l'autre des typologies vues ci-avant mais le faible nombre de constructions ne permet, souvent pas, de les identifier clairement. Ce type de village est fortement associé aux espaces de la grande Sologne où le mode d'occupation du sol est traditionnellement diffus et associé aux clairières.

La carte de synthèse met en exergue la logique naturelle de cette composition urbaine. Les bourgs carrefours se positionnent à la rencontre entre deux voies ou entre une voie historique et un axe naturel, que ce soit une attraction vers la Loire ou les domaines forestiers.

Les bourgs linéaires ou bourgs rues sont traversés par un axe structurant, la voie ancienne ou le Cosson, et se sont développés autour de lui.

A noter cependant l'exception de Saint-Dyé-sur-Loire, ville close, qui s'organise primitivement par rapport à la Loire et fermée sur ses extérieurs.





# MORPHOLOGIE VILLAGEOISE – TYPOLOGIE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



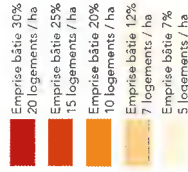
ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## MONTLIVAUT +

Contexte territorial



Morphologie et densité



## NOUAN SUR LOIRE



## FONTAINES EN SOLE



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## **PAYSAGE ET INSCRIPTION DES EMPREINTES PAYSAGÈRES**



La morphologie des bourgs, villages comprend selon deux critères déterminants.

## Inscription des communes dans le paysage

La façon dont les communes ont trouvé leur place dans un paysage à la base naturel, voire sauvage car non habité a pour logique l'activité dominante qui est à l'origine de leur création.

Différents cas distinguent les communes entre elles :

- Communes fluviales sur la Loire et son activité de pêche et navigation.
- Communes agricoles céréalières et/ou viticoles ayant grignoté sur la forêt.
- Communes des paysages de forêt, rivières et étangs : pisciculture et maraîchage.
- Chambord et son domaine de chasse, un cas à part car essentiellement un « site ».

## Constitution du noyau de base

La morphologie urbaine se comprend par l'analyse de la façon dont son noyau urbain de base est devenu centre.

Le noyau de base - élément constitutif de la forme urbaine- détermine le type des bâtis de la commune et ses espaces public,tous éléments qui constituent son patrimoine.

D'autres éléments entrent en compte :

- Activités et pratiques (habitat, travail, équipements).
- Extensions urbaines : leur modes de constitution et les géométries résultantes.
- Influence de la forme urbaine sur le découpage du paysage (interruptions, nouvelles continuités)



Saint-Dyé sur Loire et Nouan sur Loire, villages-ports construits sur une hauteur.



Thoury et Bauzy, le centre des villages agricoles est aéré et ouvert sur des jardins.



Bracieux et La Ferté-Saint-Cyr, l'eau mise en scène dans les villages.

3. Communes des forêts, rivières et étangs



# PAYSAGES ET INSCRIPTION DES EMPREINTES VILLAGEOISES

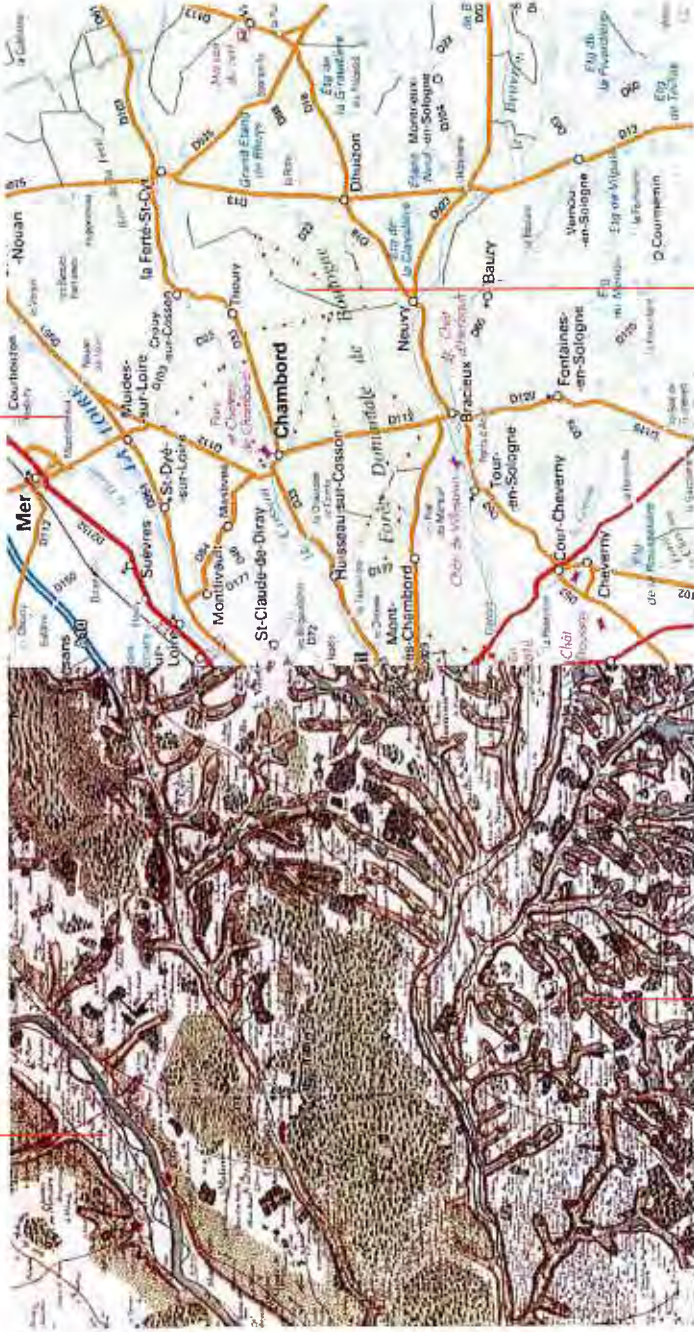
Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le  
**STRUCTURE DES PAYSAGES D'INSERTION**

ID : 041-244100796-20200302-041\_001\_2020-DE

vallée de la Loire

vallée de la Loire



clairières et étangs

forêt dont Domaine de Chambord

Carte de Cassini XVIIIe siècle

Cartographie actuelle IGN 1/50 000e

## Expression d'une logique d'espaces naturels et hydrauliques

## Expression d'une logique viaire et de communications

Pages suivantes : Étude de 4 communes particulièrement représentatives de leur paysage d'insertion

- évolution du rapport entre les communes et leur paysage
- structure des paysages urbains
- formes urbaines
- extensions

Le paysage dans lequel les communes du Grand Chambord se sont créées puis développées connaît la forme que lui ont donné les implantations humaines et l'exploitation qu'elles en ont menées.

## Les cartes attestent du rapport entre villes et paysage

L'étude des cartographies disponibles -parfois complétée par celle des descriptions historiques- se base sur une période référence très limitée : entre les XVIIIème et XXème siècles.

Cette période historique couvre l'essentiel de la constitution de la maille urbaine du Grand Chambord : l'enchaînement des communes sur le territoire et les relations qu'elles ont développées entre elles.

## La cartographie au service d'une idée

Or les cartes révèlent en partie l'intention qui a présidé à leur établissement et l'usage qu'en faisaient le pouvoir au départ et les usagers par la suite :

- Carte de Cassini XVIIIe siècle : expression d'une logique agricole basée sur l'activité avant tout nourricière.
- Cartographie actuelle IGN : expression d'une logique viaire et de communications ; c'est la carte routière qui s'est imposée au cours du XXe siècle.

## Une première lecture autorise deux constats

Le paysage naturel a peu évolué, à part une compacité accrue de la forêt (clôture des chasses privées).

Le maillage urbain n'a pas évolué : les communes sont restées les mêmes, hors regroupements administratifs.



# PAYSAGES ET INSCRIPTION DES EMPREINTES VILLAGEOISES – EXEMPLE DE BRACIEUX

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020



Affiché le

IS SON PAYSAGE  
ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## BRACIEUX DA

### Inscription et structure de la trame bâtie villageoise

- le bourg ancien s'est implanté sur le Beuvron (alimentation en eau, irrigation des cultures maraîchères) ;
- les cultures sur petites/moyennes parcelles ont progressivement découpé la forêt de Boulogne et les massifs forestiers se sont détachés les uns des autres ;
- la ripisylve (boisements accompagnant le cours d'eau) contrôlent la géométrie du Beuvron ;
- les extensions pavillonnaires se sont développées :
  - « au fil de l'eau » par méristèmes \* à partir des voies en étoile ;
  - selon une logique planifiée avec les lotissements à géométrie à angles droit + axe + perpendiculaires.

extension pavillonnaire par méristèmes à partir des voies en étoile

extension habitat+activités sur un système d'axe + perpendiculaires

forêt domaniale de Boulogne



centre ancien = bourg-carrefour

vallée et ripisylve du Beuvron

cultures sur petites/moyennes parcelles (hors commune)

\* Méristème : tissu de cellules végétales de type embryonnaire (non différencié) à multiplication rapide ; on distingue :  
 méristème primaire = croissance en longueur (tiges et racines),  
 méristème secondaire = croissance en épaisseur.



# PAYSAGES ET INSCRIPTION DES EMPREINTES VILLAGEOISES – EXEMPLE DE MONTLIVAUT

Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le  
**DANS SON PAYSAGE**  
ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE



## MONTLIVAUT

### Inscription et structure de la trame bâtie Villageoise

- centre ancien = bourg-carrefour installé sur le rebord du coteau calcaire, à distance de la Loire au lit instable ;
- bourg-carrefour déterminé par la perpendiculaire formée par la route parallèle au coteau et celle rejoignant la vallée et la Loire ;
- le Château et son parc, l'église et les premiers habitats groupés (maisons à cour à l'alignement sur rue) constituent toujours l'armature du village ;
- 2 types d'extensions (habitat pavillonnaire) se sont développées :
  - « au fil de l'eau » par méristèmes sur les voies en étoile;
  - selon une logique planifiée avec les lotissements dont la géométrie a imposé l'angle droit qui prolonge la trame régulière du centre-bourg.

la Loire culture et boisements  
coteau calcaire  
extension pavillonnaire par méristèmes à partir des voies en étoile cultures céréalières sur moyennes/grandes parcelles



bosquets façonnés par l'agriculture (hors commune)  
centre ancien + parc du château  
extension pavillonnaire sur un système d'axe+perpendiculaires



# PAYSAGES ET INSCRIPTION DES EMPREINTES VILLAGEOISES – EXEMPLE DE MONT-PRES-CHAMBORD

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

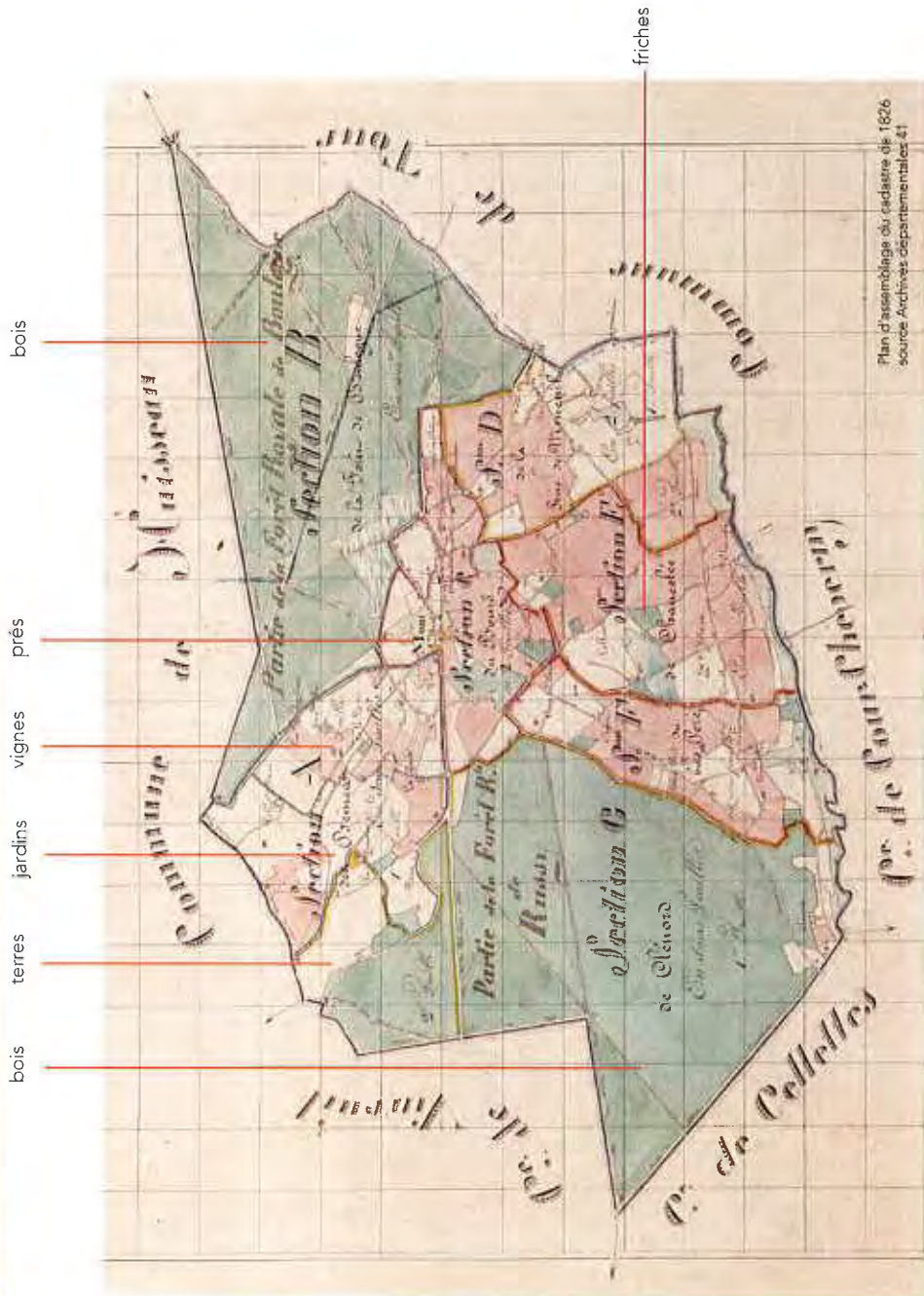
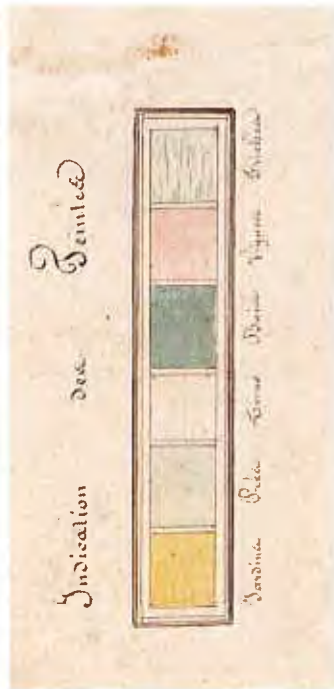
Affiché le  
**MONT-PRES-CHAMBORD DANS SON PAYSAGE**  
 ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## Paysage de la commune et trame urbaine en +/- 1850

- les forêts de Boulogne et de Russy dominant le territoire sur la moitié de sa superficie ;
- le boisements des deux forêts encadrent une vaste clairière dans laquelle le village et ses nombreux petits hameaux ont pris place ;
- le village-centre est positionné sur l'axe Ouest-Est et ne s'appuie pas sur la présence d'un cours d'eau; au contraire la position en léger surplomb est favorable à la vigne, activité dominante ;
- le territoire est délimité au Sud par la vallée du Beuvron et sa ripisylve (légendée comme « friche » car inexploitable en cultures vivrières) ;
- chaque hameau (nettement distingué par la toponymie) détermine le centre d'un espace agricole entrecoupé de voies (chemins) nécessaires à l'exploitation de la vigne.

Légende de gauche à droite :

Jardins / Prés (pâtures) / Terres (cultures) / Bois / Vignes / Friches



Plan d'assemblage du cadastre de 1826  
 source Archives départementales 41



# PAYSAGES ET INSCRIPTION DES EMPREINTES VILLAGEOISES – EXEMPLE DE MONT-PRES-CHAMBORD

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020



Affiche le  
**CAMIB ORD DANS SON PAYSAGE**  
 ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## MONT-PRES-C

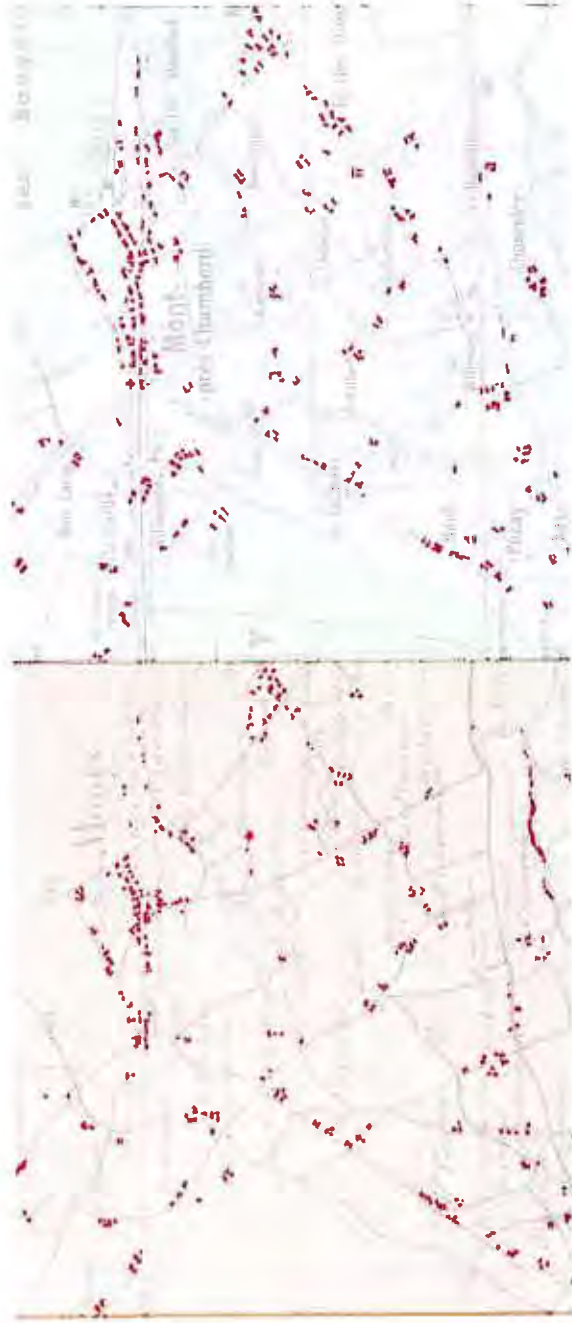
### 1850 - 1950 : un paysage très stable entre

- le paysage d'insertion a connu peu de modifications ;
- les forêts de Boulogne et de Russy conservent le même impact ;
- la structure urbaine originelle composée d'un centre-bourg et de nombreux hameaux est inchangée ;



1850 carte d'Etat-major

1950 IGN 1/50.000



1850 carte d'Etat-major avec mise en évidence du bâti

1950 IGN 1/50.000 avec mise en évidence du bâti

### 1850 - 1950 : une faible expansion

les bâtis sont mis en évidence par la couleur rouge

- la structure urbaine et l'organisation de la trame urbaine ont peu évolué sur presque une centaine d'années ;
- le centre-bourg et les hameaux ont évolué par adjonction de bâtis suivant la logique d'origine ;
- les constructions s'insèrent dans les hameaux, le centre-bourg s'étire le long de la route ;
- la proximité de l'agglomération blaisoise commence à susciter l'installation d'habitants et donc d'habitats sans relation directe avec le territoire rural, qui en modifie la composition et la cohérence.

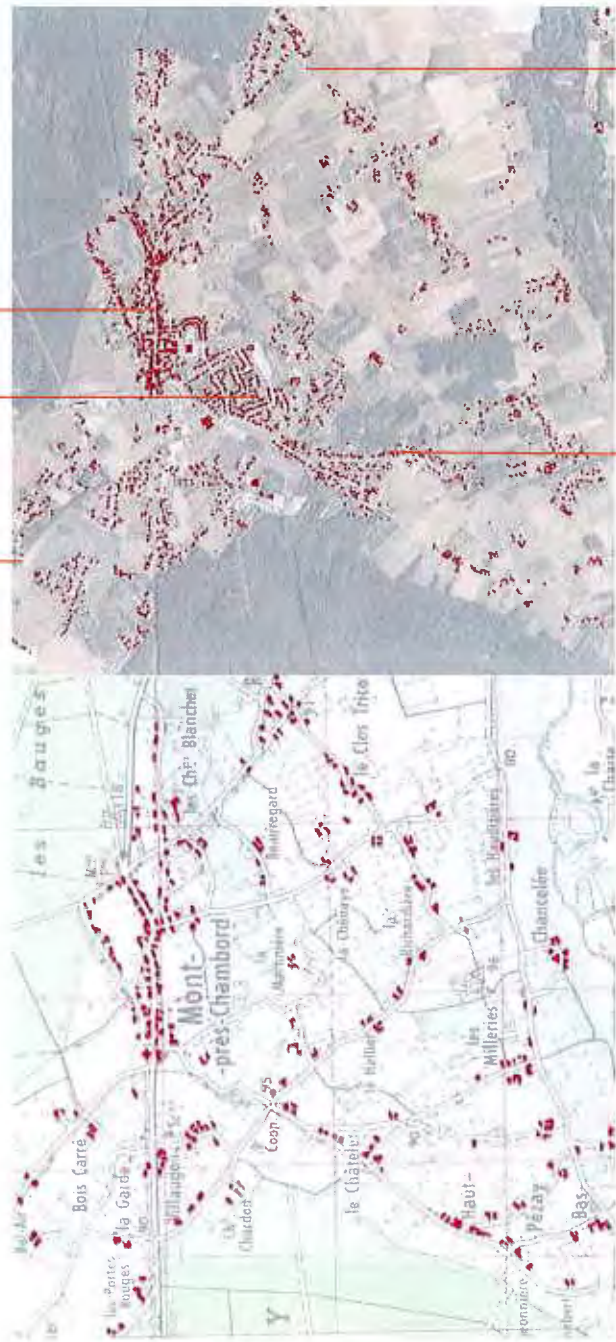


## MONT-PRÈS-CHA

**1950 - 2010 : la perte des repères de la structure urbaine originelle**

*les bâtis sont mis en évidence par la couleur rouge*

remplissage « à la parcelle »      lotissements      centre densifié



1950 IGN 1/50.000 avec mise en évidence du bâti

2010 photo aéro  
IGN avec mise en  
évidence du bâti

remplissage « à la  
parcelle »

lotissements

centre densifié

- l'urbanisation s'est accélérée ; la structure centre + hameaux a évolué par « remplissage » des interstices à la fois en épaississant la trame urbaine et en multipliant les implantations le long des voies vers les hameaux ;
- le centre s'est densifié en se « construisant sur lui-même » et en développant des appendices sur ses limites ;
- au sud-ouest du centre-bourg, une extension en lotissement adopte une géométrie étrangère à la structure traditionnelle ;
- le mouvement général de remplissage des espaces libres « à la parcelle » entre les hameaux dispersés s'étend sur l'ensemble du territoire communal ;

## Les conséquences :

- la succession des parcelles bâties généralement clôturées enferme les superficies cultivées qui deviennent difficiles à exploiter, crée des conflits d'usage entre résidents et agriculteurs et fractionnent les corridors écologiques entre milieux naturels.
- le paysage est considérablement modifié : les « respirations paysagères » qui permettaient des vues réciproques vers la nature disparaissent ;
- le contact permanent entre paysage agricole et paysage urbain (villageois à l'origine) est rompu au profit d'une urbanisation banalisée, de type suburbaine comme on en trouve dans l'agglomération blaise.



# PAYSAGES ET INSCRIPTION DES EMPREINTES VILLAGEOISES – EXEMPLE DE SAINT-LAURENT-NOUAN

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLD  
 SAINT-LAURENT-NOUAN DANS SON PAYSAGE  
 ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

combe (rû)

extension le long de la route

bois dans la combe



1850 carte d'Etat-major

hameau



1950 IGN 1/50.000 contournement routier du centre en projet

stabilité des hameaux (taille, toponymie)



2010 photo aérienne IGN

- équipement scolaire et lotissements
- contournement routier réalisé
- lotissements
- zone d'activités

## SAINT-LAURENT-NOUAN

### 1850 - 1950 : du village-noyau au village-rue

Avec Saint-Laurent-des-Eaux le tropisme du village vers le port du Caverau sur la Loire est net ; Saint-Laurent est donc naturellement un bourg commerçant.

Dès 1850, la structure villageoise est en place dans sa forme actuelle.

Après un siècle de développement urbain :

- le centre s'est étoffé en conservant sa forme de base
- les boisements ont tendance à remplacer les espaces cultivés à proximité du village ;
- à noter le projet de contournement esquissé sur la carte, qui permettra de réduire les nuisances de la circulation qui se développe après guerre, et l'extension du village vers le sud.

### 1950 - 2010 : une expansion vers le Sud, importante mais relativement compacte et homogène

les bâtis sont mis en évidence par la couleur rouge

- l'urbanisation s'est intensifiée avec l'implantation de la centrale nucléaire dans les années 70 ; des hameaux ont administrativement rejoint la commune-centre pour constituer St-Laurent-Nouan ;
- la « jonction » des hameaux avec le centre ne s'est pas opérée complètement ;
- St-Laurent (ex-des-Eaux) s'est étoffée par ajout de lotissements sur sa face Sud et par densification de ses espaces ouverts entre la trame bâtie et le coteau calcaire qui domine la vallée ;
- si le centre est resté le village dense et commerçant d'avant l'implantation de la centrale nucléaire, les lotissements ont transformé la commune et lui ont donné une forme suburbaine.



## Importance des

## Des abords situant tout village dans le paysage

## Les seuils villageois entre urbain et nature

Même si l'agriculture domine le paysage, elle ne touche pas toujours directement la trame urbaine. Avec l'aide de la topographie elle peut même se situer à distance.

C'est le cas des secteurs de coteaux calcaires le long de la Loire où la trame urbaine posée « à distance » pour des questions de sécurité (crues) s'est développée de façon indépendante.

L'apport de populations sans rapport direct avec l'activité agricole ou à la recherche d'un mode de vie plus urbain (commerçants, militaires, gens de service) à l'implantation du château de Chambord a été déterminant dans la forme urbaine de Montlivault ou Saint-Dyé-sur-Loire.

Avec l'agriculture extensive et mécanisée, les cultures de proximité (vigne, vergers, potagers, pâtures caprines) ont cédé du terrain et l'espace-tampon qu'elles procuraient a reculé.

Ces caractéristiques donnent son caractère à chaque bourg ou village. Comme seule exception on peut citer Bracieux limité en territoire et non agricole mais néanmoins défini par le Beuvron et la forêt de Boulogne.

Du fait des grandes dimensions du paysage du GC, chaque village ou bourg s'y remarque fortement. Même si les hauteurs de toit ou le clocher restent modestes, leur matière, leur géométrie, leur brillance les distinguent sur le fond boisé à dominante foncée ou sur le tapis agricole vert ou roux selon la saison.

Dans tous les cas l'urbanisation s'est posée à distance des massifs forestiers (gibier, humidité, ombre projetée) et a de ce fait dégagé un large espace, véritable paysage d'insertion dans lequel chaque village se pose en mettant en avant sa personnalité.

Dans cet espace intervient la séquence d'entrée. A part les bourgs ou villages où cet espace a reçu des lotissements qui proposent une autre définition de leur « personnalité » (souvent volontairement décalée), les villages du GC gèrent assez habilement ce rapport. Il s'agit d'une qualité suffisamment rare pour qu'elle soit considérée comme une composante indispensable du patrimoine villageois comme paysager.

Les bourgs et villages qui doivent « relancer » l'intérêt du visiteur ou de l'utilisateur sont perçus avec les mêmes variations d'échelle et de « cadrage ». De leur découverte à distance au sortir d'une clairière ou lorsqu'on pénètre dans le tissu de leur trame bâtie, une seule et même qualité est perçue : celle de la cohérence que leur a donnée l'Histoire et la Culture locales.

Identifiée par un traitement paysager ou la présence d'un monument, l'entrée (qui est la sortie de ceux qui viennent dans l'autre sens) donne la première impression, comme dans un scénario de film ou au moment où l'on découvre la salle d'un grand café ou d'une gare.

Marquer une entrée/sortie consiste à l'incorporer dans une séquence d'introduction qui doit « raconter une histoire » et frapper l'imagination autant que créer une attente bénéfique à l'activité de nos villages.



Fontaines-en-Sologne, une différence de niveau a permis d'implanter le village-bourg et ses fonctions plus « urbaines » à distance des champs contre lesquels on trouve les fermes.



Thoury, la séquence d'entrée « ouverte » offre l'occasion à des fonctions moins « urbaines » de s'implanter hors de la trame villageoise : le résultat est un changement de l'image du village qui doit être maîtrisée.



Saint-Laurent-Nouan, l'ancien port du Cavereau était l'entrée fluviale de la commune à l'époque où la navigation assurait les liaisons moyenne-grande distances.

## PAYSAGE & PATRIMOINE - SEUILS VILLAGEOIS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

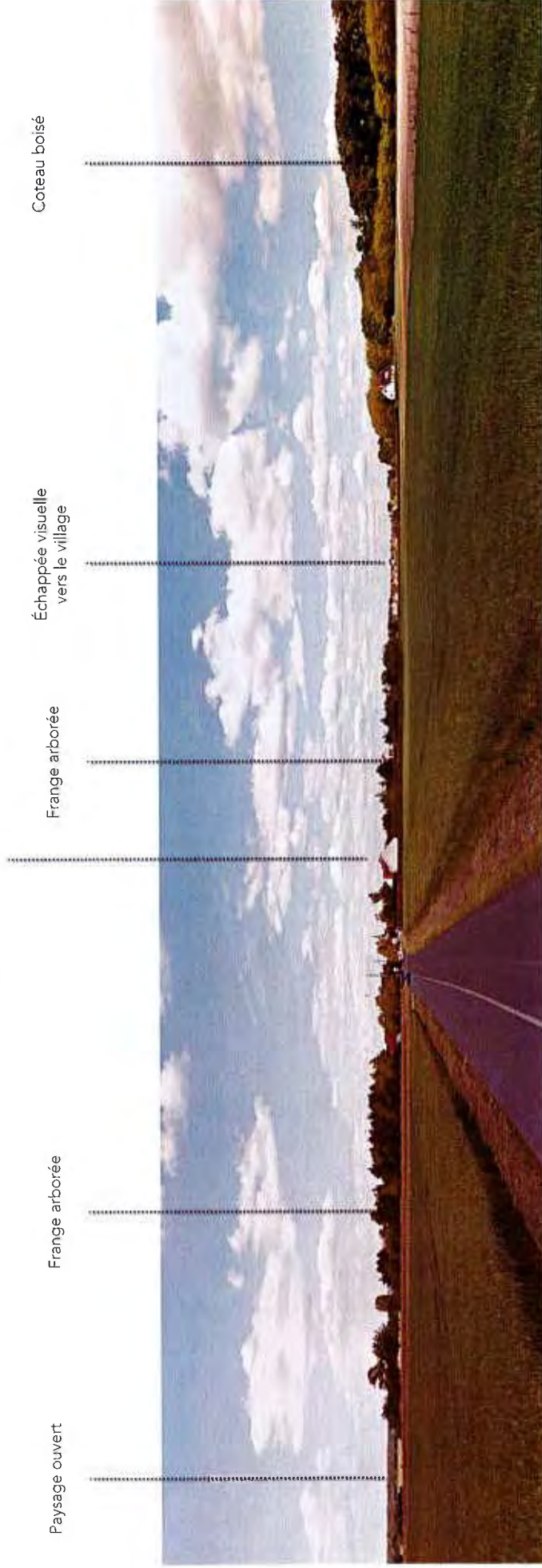
Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

Pavillon de bord de route  
sans transition avec les espaces cultivés



Exemple de Saint-Claude-de-Diray

### SEUILS VILLAGEOIS = Séquence d'entrée de village

Les transitions entre espaces urbanisés et espaces agricoles sont indispensables à double titre :

- les habitations et leurs jardins ne doivent pas être au contact direct des surfaces d'évolution des engins agricoles et d'épandage des produits phytosanitaires.
- la qualité des paysages identitaires des villages appelle une attention particulière à la composition des entrées de village.



### ATOUTS

- Grand Chambord apparaît comme un territoire de rencontre entre les motifs paysagers liés à la Loire et les motifs liés à la Sologne.
- La visibilité des paysages est associée au maintien d'espaces ouverts qualitatifs et particulièrement attractifs (maraîchage, viticulture notamment) mais aussi clarières de la forêt de Sologne.
- Les paysages du territoire sont vecteurs de l'identité et de l'image attractive de Grand Chambord. Une grande partie des paysages de Grand Chambord font l'objet de mesures d'inventaire ou de préservation – ex. Val de Loire UNESCO, site inscrit, etc.
- Le territoire vise une labellisation au titre des Grands Sites de France.
- A travers le territoire, les formes d'urbanisation et d'implantation des noyaux bâtis originels témoignent d'une diversité associée à celle des sites et des paysages.
- La labellisation au titre du patrimoine de l'humanité par l'UNESCO témoigne de la valeur universelle des motifs paysagers.
- Au-delà du patrimoine reconnu et protégé, la valeur patrimoniale du territoire s'étend à travers une multitude d'édifices. Grand Chambord apparaît comme un territoire à très forte valeur patrimoniale notamment sur le plan de l'architecture.

### FAIBLESSES

- Ces espaces ouverts, porteurs de la qualité et de la diversité paysagère du territoire sont fragilisés par le développement de l'urbanisation (notamment le long des principaux axes routiers) et des espaces boisés.
- La présence du domaine de Chambord implique également une prise en compte et des modalités de gestion de l'urbanisme spécifiques.
- Un périmètre des abords attaché au mur d'enceinte du domaine concerne et impacte une large partie du territoire.

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## **PATRIMOINE BÂTI**

### **Le patrimoine reconnu**





**1. Identité rurale**

L'architecture liée à l'agriculture porte jusque dans les détails une part essentielle de l'identité rurale du territoire



**L'architecture liée à l'agriculture porte jusque dans les détails une part essentielle de l'identité rurale du territoire**



**2. Identité historique et culturelle**

Un écrin de nature abrite des patrimoines majestueux et d'autres modestes, dont un grand nombre sont à redécouvrir et à mettre en valeur.



**Un écrin de nature abrite des patrimoines majestueux et d'autres modestes, dont un grand nombre sont à redécouvrir et à mettre en valeur.**



**3. Identité touristique**

Tourisme culturel et activités de plein air ne sont pas exclusifs l'un de l'autre : les deux mettent en jeu la qualité des paysages urbains et naturels.



**Identité rurale**

- Par ses grandes dimensions et sa présence « tous azimuts le paysage s'impose comme le principal abord sensible dans le territoire. Son importance croît au fur et à mesure de la découverte qu'en fait le visiteur qui saisit l'identité rurale du Grand Chambord et comprend la valeur de l'économie agricole.

**Identité historique et culturelle**

- Le grand patrimoine (Chambord, les châteaux et les églises) donne sa dimension historique au territoire. En complément le patrimoine quotidien où les habitants ont leurs activités offre une identité culturelle au territoire qui dépasse le simple regard sur un passé qualitatif mais lointain.

**Identité touristique**

- La combinaison des deux éléments de patrimoine donne au Grand Chambord son identité sur les deux axes du développement du potentiel de son activité touristique : tourisme culturel, activités de plein air.

Utiliser les qualités du paysage et du patrimoine comme références pour les actions à venir sur tout le territoire du Grand Chambord.

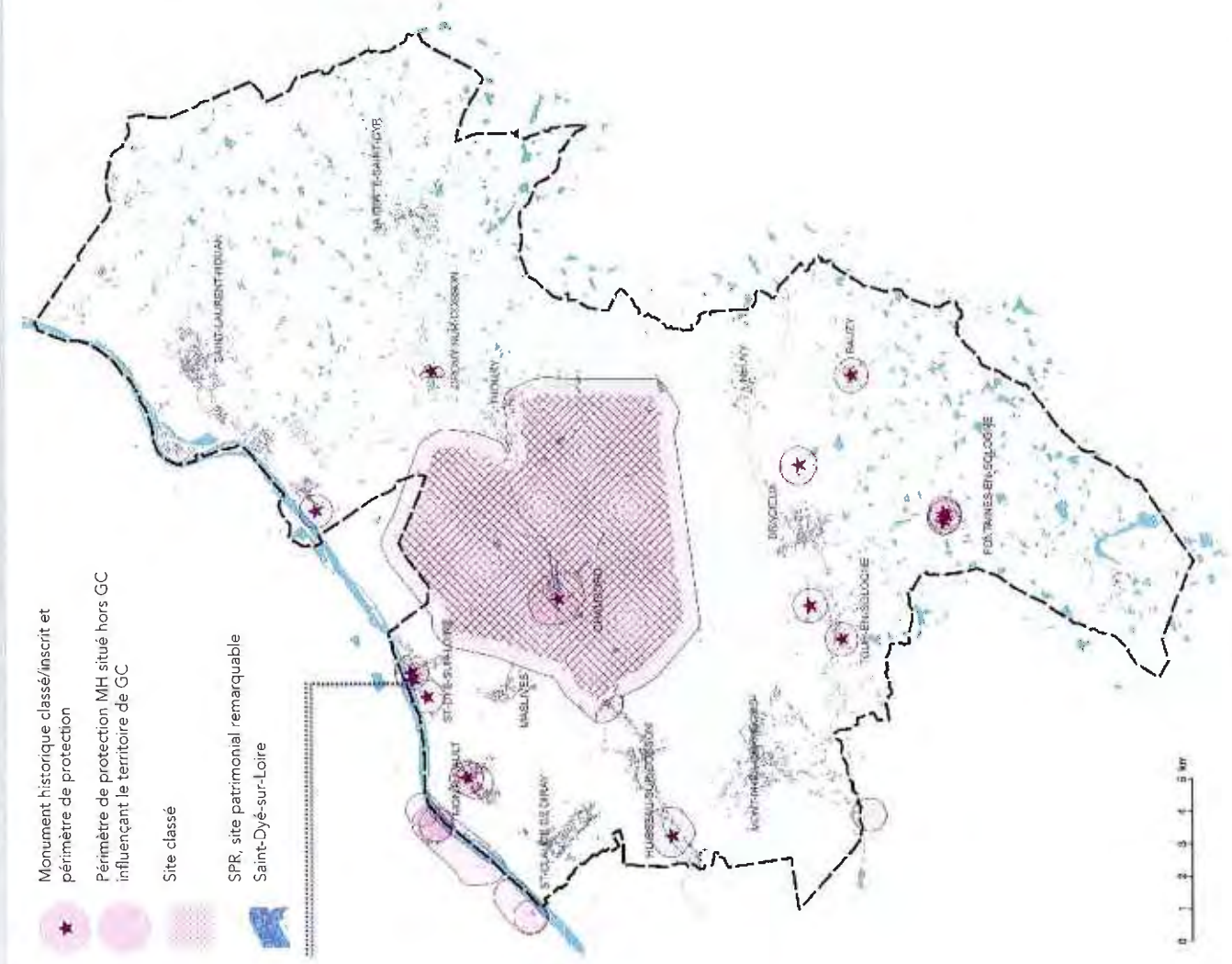
- La qualité de vie reconnue donne son attrait au Grand Chambord et peut se prolonger largement au-delà du simple constat par :

- Connaissance documentée, actuelle et sensible du paysage et des patrimoines
- Prise en compte des qualités et défauts du paysage et des patrimoines
- Mise en valeur du paysage et des patrimoines, y compris dans un rôle d'exemples pour les projets s'inscrivant dans le PLU.



## PAYSAGE & PATRIMOINE - LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
Reçu en préfecture le 24/03/2020  
Affiché le  
ID : 041-244-100798-20200302-041\_001\_2020-DE



### LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

Le **patrimoine majeur** du territoire du **Grand Chambord** est protégé par les dispositifs suivants :

- inscription au **patrimoine mondial de l'UNESCO** des bords de Loire et du Domaine de Chambord, situés dans le périmètre UNESCO du Val de Loire.
- un **SPR, site patrimonial remarquable** qui couvre le centre ancien de **Saint-Dyé-sur-Loire**, ancienne ZPPAUP, zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager transformée en SPR dans le cadre de la loi LCAP relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine promulguée le 7 juillet 2016.
- **16 éléments bâtis** ou ensembles inscrits ou classés au titre des **monuments historiques**. Ils comprennent :
  - Le Domaine national de Chambord qui comprend le Château et le Parc ;
  - des châteaux de plus petite importance/dimensions.
  - des églises attachées à une commune ou intégrées dans un ensemble patrimonial (château) ;
  - des maisons anciennes d'époque et de style Renaissance, Classique ou Eclectique ;
  - des bâtis vernaculaires, maisons, fermes et bâtis agricoles ;
  - des équipements : mairie de Chambord, Moulin-cavier de Nouan-sur-Loire.

hormis l'impact important du Domaine de Chambord, la répartition des monuments historiques sur le territoire de Grand Chambord est relativement bonne, à l'exception du secteur nord-est qui n'en possède pas.

- un **site classé** par arrêté du 19/01/1923 au titre des articles L341.1 à 22 du code de l'environnement, qui couvre le château et les 5 480 ha du parc de Chambord.



# PAYSAGE & PATRIMOINE - LE PATRIMOINE PROTÉGÉ

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLO

ID : 041-244-100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## LES MONUMENTS HISTORIQUES CLASSÉS ET INSCRITS

BAUZY	Eglise Saint-Baumer, 12e -16e siècles	Inscription par arrêté du 20 avril 1938
CHAMBORD	Domaine national de Chambord (château, bâtiments, mur d'enceinte avec ses pavillons et entrées) 1ère moitié 16e siècle -17e siècle Maison à pans de bois fin du 15e siècle début 16e siècle	classement par liste de 1840, et par arrêté du 2 avril 1997 modifié par arrêté du 22 janvier 1999
CROUY-SUR-COSSON	Eglise Saint-Martin, 11e -12e siècles	inscription par arrêté du 1er juillet 2004
FONTAINES-EN-SOLOGNE	Maison ancienne 16e siècle	inscription par arrêté du 26 septembre 2007
FONTAINES-EN-SOLOGNE	Eglise Notre-Dame 13e -15e siècles	inscription par arrêté du 6 mars 1948
FONTAINES-EN-SOLOGNE	Maison en pan de bois 15e -16e siècles	classement par arrêté du 24 décembre 1910
FONTAINES-EN-SOLOGNE	Maison ancienne dite la Communale, 15e-16e siècles	inscription par arrêté du 22 août 1949
HUISSEAU-SUR-COSSON	Domaine des Grotteaux, 1er quart 17e siècle-1ère moitié 19e siècle	inscription par arrêté du 22 août 1949
MONTLIVAUT	Eglise Saint-Pierre, 12e -15e -16e siècles	inscription par arrêté du 12 avril 1954 et du 21 mai 1997
NEUVY	Château d'Herbault, 1ère moitié 16e siècle - 18e siècle	inscription par arrêté du 25 février 1948 et du 12 avril 2010
SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE	Moulin-cavier de l'Ecuelle, 1ère moitié 19e siècle	inscription par arrêté du 12 octobre 1942, avec les communs et les douves
SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE	Anciennes fortifications, 13e - 14e siècles	inscription par arrêté du 13 janvier 1992
SAINT-DYÉ-SUR-LOIRE	Eglise Saint-Dyé, 11e-14e-16e -17e siècles	inscription par arrêté du 3 octobre 1946
SAINT-LAURENT-NOUAN	Moulin-cavier de Nouan-sur-Loire, 2e quart 19e siècle	classement par arrêté du 2 avril 1931
TOUR-EN-SOLOGNE	Château de Villevain, 1ère moitié 16e siècle	inscription par arrêté du 13 janvier 1992
TOUR-EN-SOLOGNE	Eglise Saint-Ebenne, 12e siècle -16e siècle	classements par arrêtés du 7 mars 1952 et du 10 juillet 1959, inscription arrêté du 5 octobre 1928

## EXEMPLES



Fontaines-en-Sologne,  
Maison en pan de bois  
15e-16e siècles



Huisseau-sur-Cosson,  
Domaine des Grotteaux  
1er quart du 17e siècle -1ère moitié du  
19ème siècle



Montlivaut,  
Eglise Saint-Pierre  
12e -15e -16e siècles



Saint-Laurent-Nouan,  
Moulin-cavier de Nouan-sur-Loire  
2ème quart du 19e siècle



Tour-en-Sologne,  
Eglise Saint-Etienne  
12 - 16e siècles



# PAYSAGE & PATRIMOINE - LE BÂTI REMARQUABLE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
 Reçu en préfecture le 24/03/2020  
 Affiché le



ID : 041-244100796-20200302-041\_001\_2020-DE



## LE BÂTI REMARQUABLE REPÉRÉ

Un repérage du **bâti remarquable** hors monuments historiques a été dressé sur l'ensemble du territoire du Grand Chambord.

Cette sélection concerne des bâtiments retenus essentiellement pour leur **fonction urbaine**. Il s'agit pour la plupart d'**équipements** : mairies, églises, centres sportifs.

Figurent également **quelques architectures remarquables** comme la vieille halle de Bracieux et le château de la Ravinière à Fontaines-en-Sologne, qui mériteraient une inscription MH, ou le château de la Ferté-Saint-Cyr.

Il est complété par un repérage du patrimoine religieux.

-  Élément bâti remarquable
-  Patrimoine religieux



Bracieux, la Vieille halle du XVIème siècle



Thoury, Eglise Saint-Roch



Fontaines-en-Sologne  
Château de la Ravinière



La Ferté-Saint-Cyr  
Le château



Saint-Laurent-Nouan  
La mairie



Saint-Laurent-Nouan  
Les tours de refroidissement  
de la centrale nucléaire



Le paysage culturel exceptionnel du Val de Loire a été inscrit par l'UNESCO sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité le 30 novembre 2000.

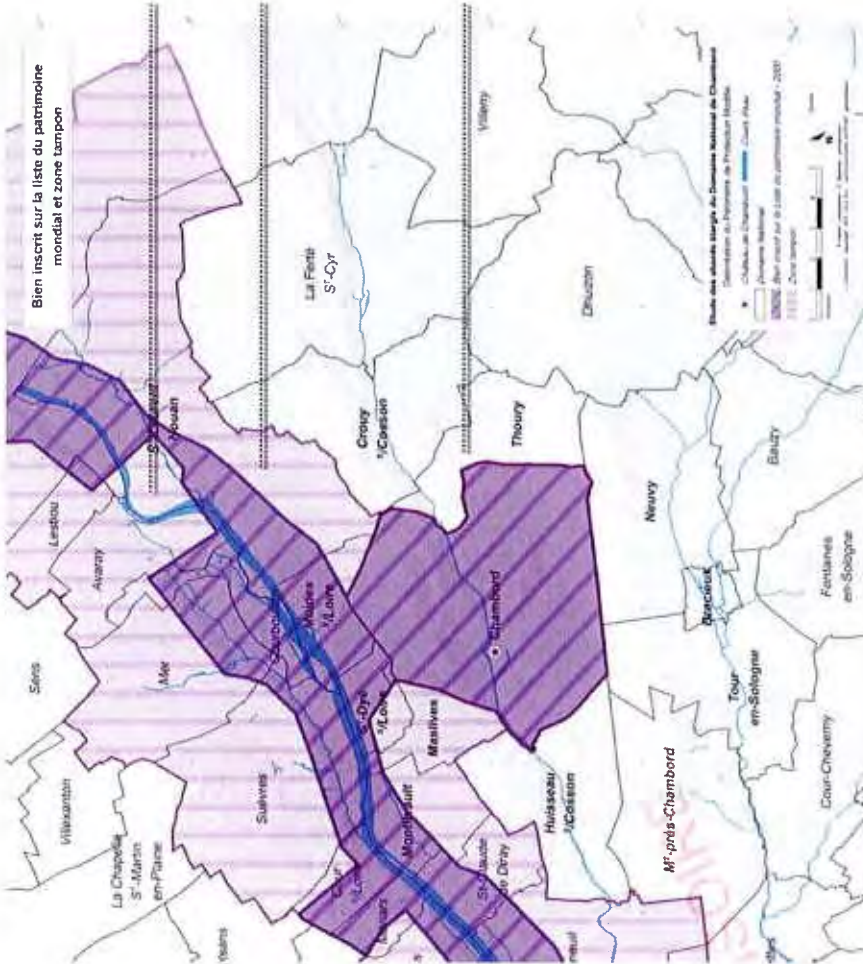
Sur le territoire de Grand Chambord, le périmètre UNESCO recouvre deux ensembles très différents :

- les bords de Loire des **5 communes riveraines** : Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Maslives, Saint-Dyé-sur-Loire et Saint-Laurent Nouan.
- la totalité du **Domaine de Chambord** qui était déjà inscrit au patrimoine UNESCO depuis 1981.

Acté en 1972, le principe de protection du patrimoine par l'UNESCO a été complété en 1977 par le concept de zone tampon. A l'intérieur d'une zone tampon, de nouvelles constructions comme une dégradation générale de l'état du bâti et des paysages peuvent avoir un impact sur le bien inscrit au patrimoine mondial, ou menacer sa valeur universelle exceptionnelle.

Au sud du périmètre UNESCO Val de Loire, la zone tampon couvre une partie du territoire communal des 5 communes riveraines de la Loire.

Il est à noter qu'au sud du Domaine de Chambord, aucune zone tampon n'a été inscrite. Pour autant, il convient de considérer que tout ou partie de communes riveraines du Domaine —Huisseau-sur-Cosson, Tour-en-Sologne, Neuzy Thoury—, ou participant d'un effet de porte — Bracieux, Crouy-sur-Cosson, Monts-près-Chambord— ou formant une porte d'entrée constituent un espace tampon et appellent une attention particulière à ce titre.



Extrait étude PPM (périmètre de protection modifié des abords) - 2016 DRAC Ventre-Val de Loire, UDAP Loir-et-Cher

« encoche » dans le périmètre UNESCO > centrale nucléaire

zone tampon

absence de zone tampon





# PAYSAGE & PATRIMOINE - LE PATRIMOINE MONDIAL UNESCO

Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
 Reçu en préfecture le 24/03/2020  
 Affiché le  
 ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

Patrimoine UNESCO

Zone tampon UNESCO

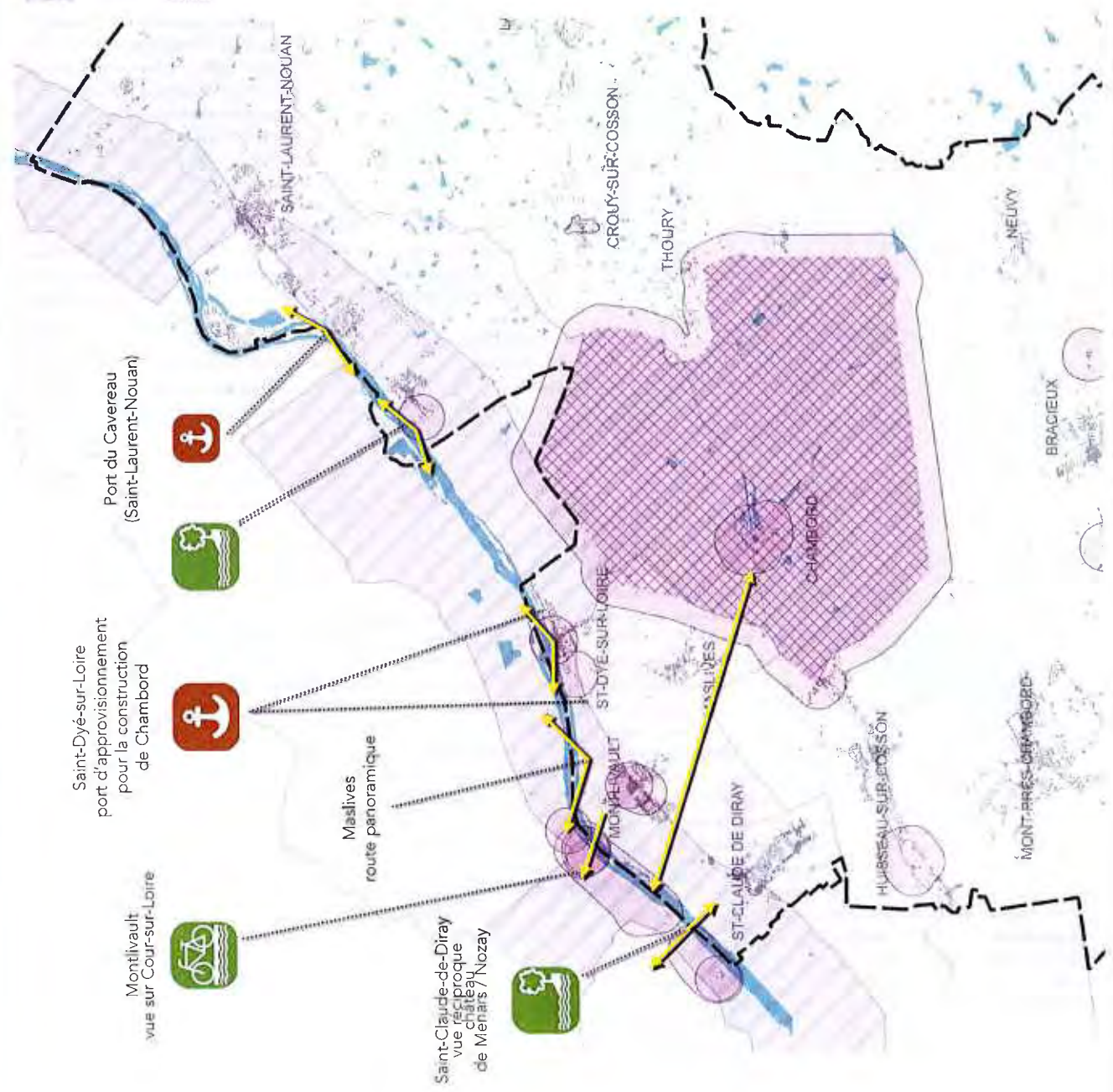
Site classé

bord de Loire accessible / aménagé

accès au bord de Loire par la piste cyclable uniquement

vues panoramiques, droites, réciproques

Périmètre de protection Monument historique



## Le Plan de gestion Val de Loire Patrimoine mondial

La Mission Val de Loire coordonne, anime et participe à la mise en oeuvre et au suivi du programme d'actions « Val de Loire – Patrimoine mondial ».

Parmi les objectifs exprimés dans les Orientations pour une gestion partagée, les points suivants intéressent particulièrement les espaces du GC inscrits dans le périmètre UNESCO et la zone tampon :

- **Préserver le patrimoine** bâti ligérien ;
- **Restaurer et entretenir** les ouvrages liés à la navigation ;
- **Ouvrir la ville sur le fleuve** et valoriser les espaces publics en bord de Loire ;
- **Intégrer** les bâtiments agricoles ;
- **Maîtriser** l'étalement urbain ;
- **Aménager les espaces publics** urbains en conservant l'esprit des lieux ;
- **Préserver les points de vue** remarquables.



Malsives :  
 route panoramique



Port de  
 Saint-Dyé-sur-Loire

- **Saint-Claude-de-Diray** : le bourg et le hameau de Nozay sont très en retrait de la Loire. Seules quelques échappées visuelles depuis la route départementale et depuis la piste cyclable laissent percevoir le fleuve et le château de Menars sur la rive droite.
- **Montlivault** : le village mais également la route départementale sont en retrait de la Loire. Pour avoir une vue sur le fleuve, il faut emprunter la piste cyclable en longe la rive.
- **Malsives** : située sur la seule section où la route départementale longe le bord de Loire avec une grande visibilité. Curieusement, on ne profite pas de cette pleine ouverture : absorbé par la circulation en ligne droite et faute d'arrêt possible, le regard ne fixe pas le paysage ouvert.
- **Saint-Dyé-sur-Loire** : en balcon sur le fleuve, le bourg offre un long linéaire de quais et des vues majestueuses.
- **Saint-Laurent-Nouan** : l'ancien port du Cavereau et le hameau des pêcheurs et des marinières.

Montlivault vue sur la rive droite >  
 Cour-sur-Loire



Saint-Laurent-Nouan le port du Cavereau



Saint-Laurent-Nouan  
 bord de Loire aménagé  
 à Nouan-sur-Loire



vues réciproques



Saint-Claude-de-Diray  
 vue sur le château de  
 Menars sur la rive droite

Saint-Claude-de-Diray  
 hameau de Nozay



## PATRIMOINE – LE TERRITOIRE & LE PATRIMOINE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



marqué par la force prescrite de  
ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

Le Domaine de Chambord :  
patrimoine UNESCO



Les portes du Domaine de Chambord :  
des articulations à travailler comme des « espaces tampons »



Huisseau-sur-Cosson, hameau de la Chaussée-le-Comte, porte Ouest de Chambord



Depuis Chambord, porte Est : vue les premières maisons de Thoury



Depuis Bracieux, porte Sud : forêt domaniale de Boulogne vers la porte de Chambord

Un patrimoine  
Chambord.

- Le domaine de Chambord rassemble à lui seul les valeurs attachées au paysage (forêt essentiellement) et au patrimoine (le Château et l'ensemble qui lui est attaché) qui caractérisent le territoire du Grand Chambord.
- Chambord est devenu le marqueur de l'identité historique et culturelle du Val de Loire tel que défini par la protection UNESCO. Son image universelle rejillit sur le territoire du Grand Chambord mais celui-ci demande un supplément d'identification pour être directement et durablement associé à ce patrimoine mondial.
- Or on peut constater non seulement un manque de complémentarité mais aussi un effet de masque : Chambord fait de l'ombre au Grand Chambord.

Un territoire qui laisse peu de place aux patrimoines quotidiens méconnus et insuffisamment mis en valeur

- La qualité mondiale reconnue du domaine de Chambord ne doit pas minimiser celle des autres éléments qui constituent le « quotidien » des habitants du territoire. Or ce territoire comporte une grande variété d'éléments de patrimoine complémentaires dont la qualité prolonge celle que le public touristique vient trouver à Chambord.

1. Paysage : naturel (Loire, rivières, forêts) et agricole (céréales, maraîchage, vigne, étangs).
2. Communes variées en implantation dans le paysage, forme urbaine, activités et pratiques.
3. Bâti de qualité : partout en grand nombre, historiques ou quotidiens qui restent à découvrir
4. Espace public, un paysage villageois très présent.



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE



## **PATRIMOINE BÂTI**

### **Le patrimoine vernaculaire**



**1. Pierre** : la pierre de taille est plutôt rare, réservée aux ouvrages (ou parties d'ouvrages) les plus prestigieux et aux cadres de baies, chaînages et corniches.



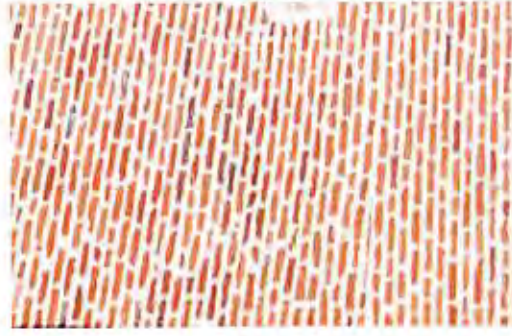
**2. Bois** - Les structures de pans de bois présentent soit des remplissages de brique enduite ou de torchis, soit, plus fréquemment, des remplissages de brique apparente en appareillage soigné.



1. Avant 1850
2. Entre 1850 et 1918
3. XX<sup>ème</sup> siècle et Modernité
5. Epoque contemporaine

**4 modes constructifs**

Il est important de faire un parallèle entre les styles et les modes constructifs. Ces modes constructifs s'enchaînent dans le temps sans directement suivre les styles. Par contre ils impliquent des techniques propres à chaque matériau pour la rénovation des patrimoines anciens autant que pour la construction de bâtis neufs utilisant ces techniques.



**3. Brique** - La brique employée seule est peu fréquente; les briques anciennes locales se distinguent par leur format plat et leur surface irrégulière. La maçonnerie de brique industrielle mise en oeuvre à partir du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle exploite souvent la variété des couleurs du matériau en décor.



**4. Maçonnerie de moellon enduit, et maçonnerie mixte**  
 Les maçonneries de moellons enduits « à pierre vue » sont réservées aux constructions modestes et agricoles. L'utilisation de la brique en décor de maçonnerie enduite est très fréquente.

1. Pierre
2. Bois
3. Brique
4. Maçonnerie

Les bâtis identifiables à partir des fiches qui suivent constituent la base du patrimoine du Grand Chambord.





### Maison de bourg Renaissance

(exemple à Fontaine-en-Sologne)

- ✓ maçonnerie de pierre enduite à la chaux
- ✓ toiture à forte pente en tuile plate
- ✓ fenêtres à meneau de pierre
- ✓ rdc fonctionnel
- ✓ étage d'habitation

- + très forte valeur patrimoniale
- + recherchée par amateurs
- difficile à adapter aux besoins actuels



### Fermette / longère en pan de bois

(exemple à Bracieux)

- ✓ structure bois avec dessin
- ✓ remplissage brique/torchis
- ✓ toiture tuile plate
- ✓ portes et fenêtres dans cadre bois
- ✓ habitation à rdc + atelier boutique
- ✓ variante rdc pierre / étage bois

- + forte valeur patrimoniale
- + recherchée par les amateurs
- situation en ville limitante pour l'aspect pratique



### Maison de ville en maçonnerie

(exemple : Saint-Laurent-Nouan)

- ✓ maçonnerie pierre enduite à la chaux
- ✓ toiture forte pente tuile plate
- ✓ composition peu régulière
- ✓ fonctions à rdc (grange, atelier)
- ✓ habitation à rdc et étage
- ✓ comble = grenier

- + forte valeur patrimoniale
- + très présente dans les bourgs
- souvent inconfortable à habiter car alignée sur voie

### Le Val de Loire personifie la Renaissance

Avec la construction de Chambord au XVI<sup>ème</sup> siècle par François 1er, la région prend un essor considérable.

- Jusque-là considérée à juste titre comme un territoire pauvre d'agriculture de subsistance (maraîchage, basse-cour, étangs de pêche et bétail limité aux caprins et ovins), le territoire de l'actuel Grand Chambord est choisi pour les ressources en chasse de ses forêts primaires.
- L'installation de la cour et de familles nobles dans les châteaux du Val de Loire génère une économie basée sur la construction, la fourniture (nourriture, bois) et les services (personnel attaché aux grandes maisons).
- S'en suit un mouvement qui tire les populations rurales vers le haut et encourage l'importation de savoir-faire jusqu'ici inopérants dans le monde rural.
- Fonctionnaires, banquiers, militaires et la gamme complète des artisans nécessaires au fonctionnement de la Cour et de ses affidés doivent s'installer et passent commande de constructions élégantes à la suite des châteaux et accordés à leur époque : la Renaissance.
- En conséquence l'art de bâtir, aiguillonné par l'exemple et les moyens conséquents dont disposent les donneurs d'ordre, se reporte sur l'ensemble de la construction régionale.



## Maison de tradition « classique »

(exemple à Saint-Dyé-sur-Loire)

- ✓ ordonnancement régulier des portes et fenêtres
- ✓ façades vues en pierre de taille chaînages briques et/ou pierre
- ✓ maçonnerie enduite à chaux + ailleurs
- ✓ peu de sculpture décorative
- ✓ toiture tuile plate, puis ardoise fin XIXe
- ✓ R+1 + comble habité (lucarnes)
- ✓ jardin/parc avec sujets de qualité
- + tradition héritée des XVIIe et XVIIIe
- + belle représentativité
- + grandes dimensions, construction durable



## Bâti traditionnel

(exemple à Fontaines-en-Sologne)

- ✓ maçonnerie mixte et pan de bois
- ✓ toiture tuile plate
- ✓ peu de percements
- ✓ composition élégante
- ✓ en village ou dans espaces agricole
- + souvent en lien avec l'activité agricole
- + bien assimilé au patrimoine, grand attachement du public
- parfois difficile à adapter aux besoins actuels



## Petit patrimoine

(exemple à Huisseau-sur-Cosson)

- ✓ multiples formes et matériaux
- ✓ aménagements routiers et fluviaux (ponceaux et passerelles, quais)
- ✓ équipements collectifs (puits, lavoirs, etc)
- + forte valeur pour la communauté
- + valorise l'espace public



## Le Classicisme prolonge la Renaissance

Au XVIIIème siècle, l'affirmation du pouvoir par Louis XIV incarné par Versailles impose des canons esthétiques tendant à « organiser » les acquis de la Renaissance.

L'architecture veut exprimer une grandeur et un ordre établi par l'ordonnement régulier des façades symétriques. Les fonctions disparaissent derrière la composition et le besoin de mettre en coupe réglée.

- composition axée et symétrique ;
- format unique des percements : portes et fenêtres ;
- atténuation de l'effet de toiture avec Mansard ;
- mise en valeur de la pierre calcaire ;
- sculpture décorative et allégorique réduite ;
- travail sur les encadrements, corniches, etc ...

C'est aussi une époque où, sous le magistère de Colbert, la France des régions s'équipe.

- levées de protection le long de la Loire ;
- routes tracées puis stabilisées ;
- ponts et ponceaux, lavoir, fontaines se multiplient ;
- aménagement des cours d'eau : quais, perrés ;
- espaces publics organisés pour la perspective ;
- généralisation du pavé comme sol noble.

Comme le style Renaissance, le style Classique dépasse en longévité sa période de référence. De ce fait une grande mixité des styles se retrouve, prolongeant l'effort dans le néo-Classique, l'Empire ou la Restauration et en prolongeant l'esprit Baroque perceptible dans certains détails ou bâtis annexes notamment dans les jardins (pavillons, orangeries, etc).





## Villégiature éclectique

(exemple à La Ferté Saint-Cyr)

- ✓ maçonnerie mixte ; forte présence de brique avec décors (fonte, céramiques, etc)
- ✓ toiture ardoise et zinc avec effets
- ✓ composition « hiérarchisée » : expression des fonctions par les dimensions des percements
- ✓ rdc souvent surélevé (sous-sol technique)
- ✓ style volontairement non-local
- + valeur patrimoniale appréciable
- + architecture de représentation très visible en contexte villageois
- + situation en ville + jardin très valorisante



## Locature

(exemple à Crouy-sur-Cosson)

- ✓ maçonnerie mixte dont brique (parfois bois)
- ✓ toiture tuile plate ou mécanique (XXe)
- ✓ rdc habitat et fonctionnel + comble
- + bâti typique = témoin de l'histoire régionale
- mal perçu / accepté comme patrimoine
- petites dimensions mais extensions possibles



## Bâti agricole

(exemples à Saint-Laurent-Nouan)

- ✓ maçonnerie mixte
- ✓ toiture tuile plate
- ✓ peu de percements
- ✓ toutes dimensions
- ✓ en village ou dans espaces agricoles
- + relié à l'activité agricole
- rarement perçu comme patrimoine
- mutations délicates

## Révolution industrielle et Eclectisme

A la suite de la création des gares d'eau de Beaugency et de Blois au début du XIXème, le chemin de fer arrive dans le dernier quart de siècle dans le Val de Loire.

La Révolution industrielle et la machine à vapeur apportent à la région une nouvelle façon de construire dépassant les traditions du Val de Loire.

L'architecture devient un art d'assemblage d'éléments pris à différentes cultures régionales et à des matériaux produits industriellement rendus accessibles (et bon marché) par les moyens de transport et le développement des communications.

- détachement des canons stylistiques anciens ;
- matériaux industriels ;
- inspiration romantique (Moyen-Age, Renaissance) et goût du pastiche.



## PATRIMOINE - LES PATRIMOINES EN PRÉSENCE – LE PATRIMOINE HISTORIQUE AVANT 1850

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLO

Equipements et ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

### Equipements

(exemple à Fontaines-en-Sologne)

- ✓ à partir du début XXe, essentiellement écoles et mairies
- ✓ forte volonté de représentation
- ✓ ardoise, briques et matériaux industriels importés par le train
- + patrimoine national non-local
- + style éclectique peu représenté ailleurs
- + grandes dimensions, bonne qualité



### Commerce + logement

(exemple à Bracieux)

- tous styles XXe avec maçonnerie enduite ciment sein
- ✓ toiture ardoise et zinc avec effets
  - ✓ habitation à l'étage (souvent inutilisée = volets fermés)
  - ✓ vitrine commerciale bois peint rapportée sur l'architecture
  - ✓ implantation dans les secteurs représentatifs du centre
  - valeur patrimoniale peu reconnue
  - nombreuses mutations



### Petit patrimoine villageois

(exemple à Bauzy et Mont-près-Chambord)

- ✓ éléments industriels implantés
- ✓ principalement équipements en fonte
- ✓ en village ou à proximité de l'activité agricole
- peu perçu comme patrimoine
- entretien délicat pour les matériels techniques anciens
- quelques lavoirs pris en charge par la collectivité



La Révolution industrielle s'accompagne d'une révolution sociale. La France s'équipe en mairies, écoles et plus tard en dispensaires, bains-douches etc. Un style trempé de valeurs universelles, « non régional », fonctionnel et hygiénique émerge avec tous les nouveaux programmes engagés par l'Etat et localement les administrations et communes.

Le commerce, dopé par des communications et un système de distribution efficaces et rapides, maille les bourgs et villages. Pour montrer sa volonté de suivre les nouveaux mouvements de pensée et esthétiques, il est le seul à oser la modernité après le désastre de la Grande Guerre. L'Art déco, symbole de cette époque manquant de repères décore les façades des formes géométriques des vitrines.

### Révolution industrielle et Eclectisme

La Révolution industrielle concerne aussi l'agriculture qui intègre des éléments de progrès, notamment avec la mécanisation et le transport des pondéreux.

Début XXème les exploitations agricoles, plus grandes et plus riches ont des besoins plus étoffés en matériel et en production et prévoient les logements du personnel.

- le modèle très présent de la locature -habitat de base du métayer puis de l'ouvrier agricole- se rénove avec des matériaux et équipements modernes ;
- nouvelles granges, remises de grande taille pour les matériels motorisés parsèment le territoire du GC ;
- petit matériels communautaires : pompe à eau, poids publics (balances), rambardes en fonte, mobiliers publics fonctionnels.



## Maison ouvrière en série

(exemple à Mont-près-Chambord)

- ✓ maçonnerie mixte ; forte présence de brique
- ✓ toiture tuile ou ardoise
- ✓ composition répétitive très simple
- ✓ rdc (souvent pièce unique)
- ✓ soupente habitable avec lucarne
- + constituent des ensembles significatifs
- + emblématique de l'évolution de la région au XXe siècle
- + valeur patrimoniale rarement admise
- + situation directement sur rue



## Rénovations des commerces et équipements

(exemple à Montlivault)

- + éléments de dynamisation du territoire
- + souvent associés aux fonctions touristiques
- valeur patrimoniale questionnée
- nombreuses mutations réalisés sans talent
- hors de l'expertise d'un professionnel



## Rénovations de l'habitat traditionnel

(exemple à Saint-Dyé-sur-Loire)

- + largement reconnu comme patrimoine
- + constituent un exemple pour les travaux à venir
- travaux perçus comme coûteux au début
- + mais davantage acceptés et reconnus comme tels maintenant



## Habitat ouvrier

Dans sa forme inspirée de la locature du XIXème siècle, cet habitat que l'on trouve sous d'autres formes dans toute l'Europe industrielle (corons du Nord, terraces houses anglaises), la maison ouvrière construite en série par un entrepreneur, grand propriétaire agricole ou coopérative loge un personnel de plus en plus nombreux.

Installé en prolongement des villages et bourgs le long des routes, le modèle se multiplie en série de 3 à plus de 10 maisons similaires mais non totalement répétitif car toujours personnalisé par des petits détails dont une la peinture des menuiseries extérieures et parfois l'apport d'une finition variant du mortier de chaux à la brique industrielle de géométrie et couleur constantes laissée apparente.

## Rénovations et reconversions

Un mouvement s'est mis en place à la fin du XXème siècle de rénovation et revalorisation des bâtis traditionnels.

- la création se trouve dans la reconversion des bâtiments anciens ;
- cette tendance a l'avantage d'ajouter de la modernité tout en respectant le patrimoine ;
- la remise en état « historique » des bâtiments anciens même sans valeur apparente.

Ces bâtis rénovés ou reconvertis (changement d'usage) s'assimilent au patrimoine par la qualité de leur traitement.



# PATRIMOINE - LES PATRIMOINES EN PRÉSENCE – LE PATRIMOINE DU XXe ET CONTEMPORAIN

Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
Reçu en préfecture le 24/03/2020  
Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## Une créativité qu'on aimerait retrouver



### Equipements

(exemple à Thoury)

- ✓ surtout à vocation enseignement, social et culture
- ✓ volonté de modernité affirmée
- ✓ tous matériaux et tous styles variant avec l'époque
- + forte visibilité
- + patrimoine détaché des traditions locales
- modernité pouvant vieillir avec le temps : enjeux d'évolution

### Habitat groupé et collectif

(exemple à Saint-Dyé-sur-Loire)

- ✓ suit des principes simples soit traditionnels (maisons individuelles groupées) soit contemporains (collectifs urbains)
- ✓ tous matériaux mais dominante de maçonnerie enduite
- ✓ toiture tuile ou ardoise puis récemment façades en bois
- + architecture emblématique car exemples d'un mode de vie
- + assemblés en lotissement ou quartiers urbains qualitatifs
- attention aux faux-bois
- attention au pastiche de vernaculaire



### Extensions et bâtis annexes

(exemple à La Ferté Saint-Cyr)

- ✓ matériaux écologiques, fonctionnement attentif à l'environnement, intégration raisonnée
- ✓ certains bâtis présentent des qualités d'originalité/créativité tout en posant des problèmes d'insertion
- + emblématique car exemples d'un mode de vie
- peuvent constituer des « points noirs »
- demandent une réflexion aboutie sur l'intégration paysagère
- menacés par l'auto-conception et l'auto-construction



Si les principes de l'Architecture moderne mis en place par Le Corbusier à la fin des années 1920 ont rarement touché le monde rural, c'est dans le cadre des Trente Glorieuses (1958-1974) qu'une modernité tempérée a touché le Grand Chambord.

Les patrimoines les plus représentatifs de cette époque créative et tournée vers l'avenir se trouvent surtout dans l'armature des infrastructures nationales (centrale nucléaire et ses éléments marquants conçus par des architectes de renom) et dans le réseau des équipements l'enseignement venant renforcer la qualité sociale d'un milieu rural rarement touché par la modernité.

Aujourd'hui uniques témoins d'une époque ne rechauffant pas sur les moyens, ces patrimoines riches et souvent radicaux offrent un exemple toujours pertinent.

### Modernité tempérée

Après les années de plomb de la création architecturale du dernier quart du XXème siècle, un mouvement s'amorce qui porte la justesse d'un vocabulaire à la fois moderne et modeste.

- la création se trouve dans la reconversion des bâtiments anciens
- cette tendance a l'avantage d'ajouter de la modernité tout en respectant le patrimoine
- la remise en état « historique » des bâtiments anciens même sans valeur apparente

Ces bâtis rénovés ou reconvertis (changement d'usage) s'assimilent au patrimoine par la qualité de leur traitement.



# PATRIMOINE - LES PATRIMOINES EN PRÉSENCE – ESPACE PUBLIC & PETIT PATRIMOINE

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

Une approche sensible permet de mieux percevoir la qualité urbaine du Grand Chambord au travers de deux types de patrimoines présents sur la totalité du territoire et souvent concentrés en contexte urbain (villageois).

1. L'espace public, vernaculaire ou récerment créé.
2. Le petit patrimoine ou patrimoine modeste.



1. Espace public traditionnel et vernaculaire



Saint-Dyé sur Loire, place de l'église : permanence de l'aménagement



2. Accompagnement des patrimoines



Bracieux, l'aménagement compose avec la voiture



Montlivault, le parvis devant l'église, consacré aux piétons



3. Création contemporaine



Crouy-sur-Cosson



Montlivault



## Petit patrimoine bâti (exemple à Montlivault)

- ✓ nouveaux besoins, nouveaux programmes
- ✓ style résolument contemporain
- ✓ en coeur de bourg/village couplé avec des aménagements
- + valeur collective
- + valorise les patrimoines voisins
- + excellent « démonstrateur » de modernité



## Matériaux de sol

(exemple à Saint-Dyé-sur-Loire)

- ✓ mouvement en cours
- ✓ style plus traditionnel que contemporain
- ✓ toujours en coeur de bourg/village
- ✓ priorités : durabilité et sécurité
- + identifiant pour Gd Chambord
- + accompagne les patrimoines
- + combine esthétique et pratique



## Accompagnement du patrimoine

(exemple à La Ferté Saint-Cyr)

- ✓ priorités : durabilité et sécurité
- ✓ identifiant devenu fort pour Gd Chambord
- + valorise les patrimoines bâtis voisins
- + combine esthétique et pratique (réduction du routier)
- + représente une valeur collective importante socialement

## L'espace public

C'est devenu une composante remarquable et propre au Grand Chambord grâce à la répétition de son aspect pratique et de ses qualités esthétiques dans un nombre de plus en plus important de communes.

1. Espace public traditionnel et vernaculaire, formes et usages traditionnels.
2. Accompagnement des patrimoines.
3. Création contemporaine d'espaces publics.





## Mobilier urbain

(exemple à Montlivault)

- ✓ style résolument contemporain
- ✓ toujours en coeur de bourg/village
- ✓ excellente occasion d'introduire de la modernité sans choquer le public
- + identifiant pour le territoire et la commune
- + combine apport moderne et aspect pratique
- + améliore l'entretien et personnalise les espaces



## Espaces publics

(exemples à Crouy-sur-Cosson et Bauzy)

- ✓ large mouvement en cours
- ✓ toujours en coeur de bourg/village
- ✓ excellente occasion d'introduire de la modernité sans choquer le public
- ✓ jardin/parc avec sujets de qualité
- + double attrait touristique : patrimoine et plein air
- + valorise les patrimoines bâtis voisins
- + combine apport moderne et aspect pratique (réduction de l'espace routier)



## Petit patrimoine

Ces éléments sont les témoins d'une activité précise, de leur époque, et de savoir-faire qui se sont raréfiés.

De nombreux petits patrimoines attestent de l'effort collectif entrepris par une collectivité. Il s'agit essentiellement de :

1. Petits bâtis et équipements traditionnels à usage collectif ou institutionnel.
2. Eléments pratiques, commémoratifs ou d'agrément s'inscrivant dans les espaces publics.
3. Tous éléments vernaculaires publics ou privés mais visibles de l'espace public.
4. Capital naturel (végétal ou minéral) à usage collectif.

**3 bâtis patrimoniaux caractérisent le Grand Chambord**

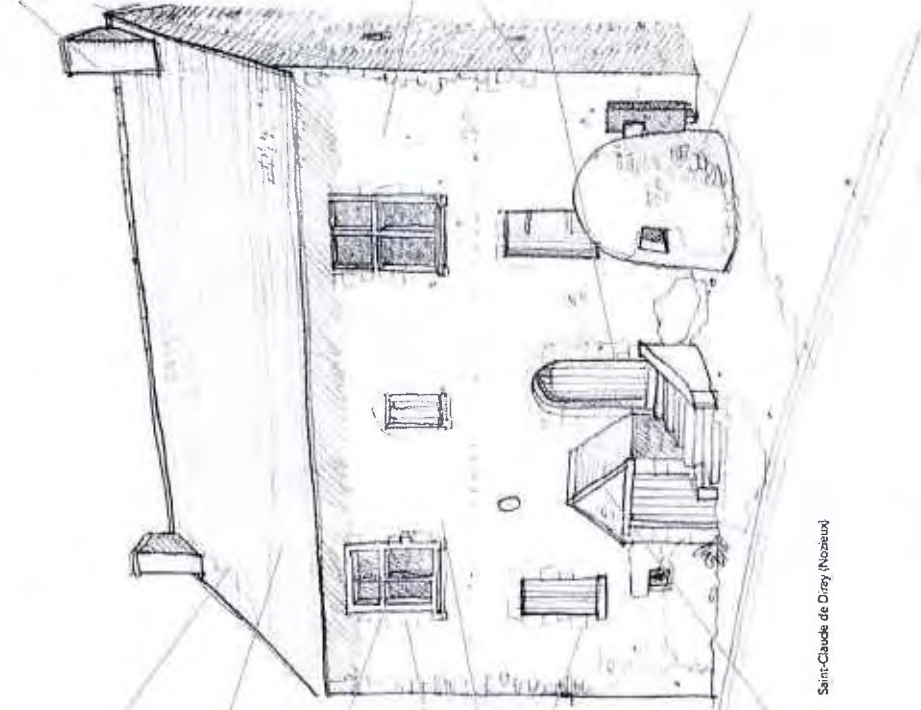
1. La **Maison de bourg Renaissance**, marqueur identitaire universellement connu et associé à une période historique à laquelle le Val de Loire est universellement assimilé.
2. La **locature rurale** d'avant le XIXème siècle, modèle régional d'habitat associé au fonctionnement de l'économie agricole traditionnelle.
3. La **maison ouvrière en série** du début XXe siècle, construite pour satisfaire les besoins de logements des populations modestes employées sur place par l'artisanat, l'industrie agro-alimentaire ou les exploitations agricoles de grandes dimensions (y compris de mode coopératif).

Ces bâtis sont chacun définis par une fiche typologique détaillée permettant une prise en compte raisonnée dans le cadre du PLUi Grand Chambord:

1. leur **situation dans l'évolution historique** du territoire du Grand Chambord
2. leur **valeur patrimoniale** qui justifie l'attention qu'on doit leur porter
3. leurs **qualités et défauts** face à leur préservation autant qu'à leur mise en valeur aujourd'hui et dans le futur.



cheminées en maçonnerie de brique



toiture en tuile plate à forte pente

combles non aménagés

fenêtres à meneaux de pierre

encadrements d'ouvertures en calcaire  
étage noble = habitation

RdC surélevé = étage « fonctionnel »

accès au sous-sol avec escalier couvert

maçonnerie mixte enduite à la chaux

chainages en pierre calcaire irrégulière

entrée « marquée » ici escalier et linteau courbe

puits couvert (accessible au public)

Saint-Claude de Diry (Nozieux)

exemples de maisons de bourg Renaissance



## Le contexte de la Renaissance à Grand Chambord

souvent alignés le long des voies principales et à proximité directe des autres bâtis anciens (église).

Bâti de grande dimensions conçu pour abriter des familles importantes et leur domestiques.

Construction reflétant le style français avant la période classique. Composition plus aléatoire.

## Valeur de patrimoine

Valeur patrimoniale bien identifiée et reconnue du fait de l'image Renaissance de la région. On trouve des exemples très réussis et en relativement bon état sur l'ensemble du territoire du Grand Chambord.

Ce bâti témoignant de l'aménagement de la région à partir du XVe siècle et de l'aménagement du territoire suscité par la construction du château de Chambord.

## Enjeux // Contraintes

- + modèle de très grande élégance
- + valeur historique d'un demi-millénaire
- + complémentaire du grand patrimoine de la même période
- + forte visibilité et disséminé dans le territoire donc à même de susciter l'intérêt des visiteurs
- + grande attention de la part des services de l'Etat pour toute intervention sur le bâti
- efficacité énergétique à améliorer
- équipement en fluides difficile à installer
- nombreux cas de quasi-abandon
- plusieurs exemples de rénovations maladroites

## PATRIMOINE – TYPOLOGIES BÂTIES CARACTÉRISTIQUES

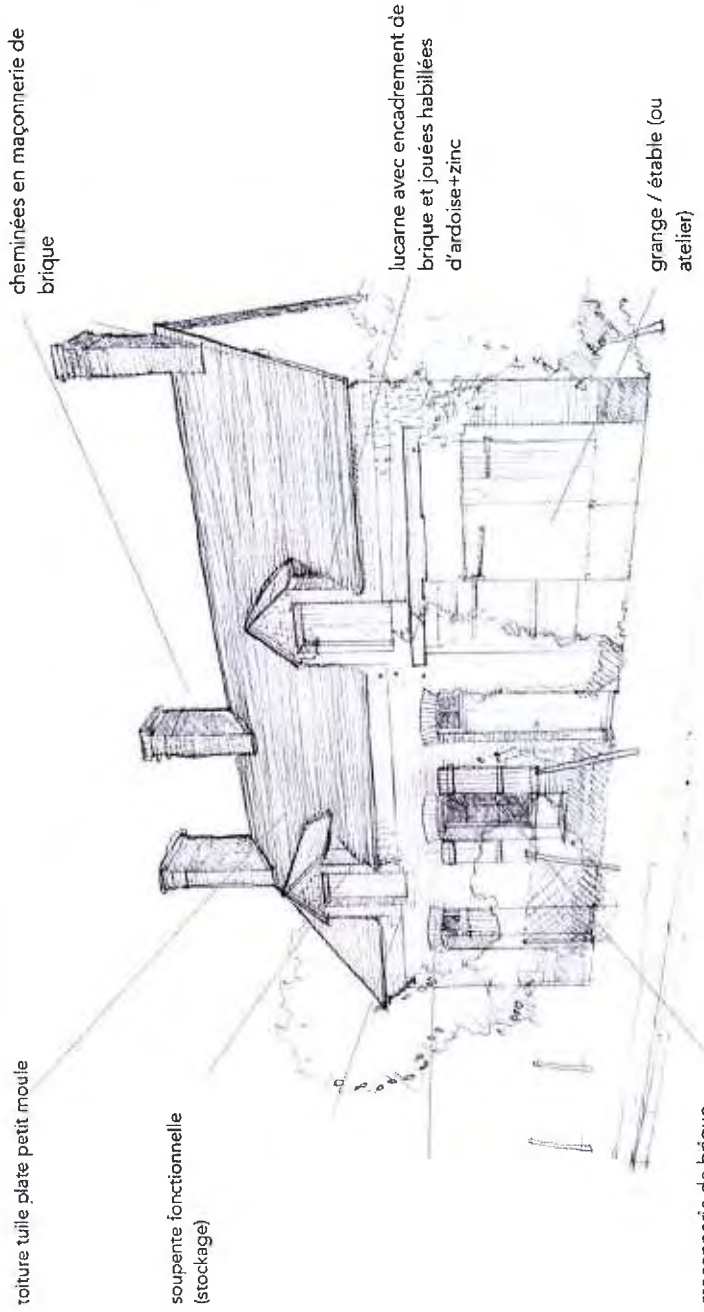
Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

SLO

LOCATURE RURALE ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE



maçonnerie de brique (régulière)  
ou pan de bois sur des bâtis plus anciens

exemples de locatures rurales (à g. en mixte maçonnerie-bois, à d. en pans de bois et remplissage enduite)



### Le contexte rural

Présente sur tout le territoire du Grand Chambord surtout dans les petites communes agricoles avec une plus grande présence dans la partie Sud, la locature témoigne d'un mode d'habitat ancestral.

Sa construction typique d'avant le XX<sup>ème</sup> siècle met en oeuvre des matériaux simples (bois de charpente, brique artisanale locale, torchis et base de pierre dure ou brique) mis en oeuvre par les occupants eux-mêmes avec l'aide de tâcherons spécialisés pour les parties les plus délicates.

### Valeur de patrimoine

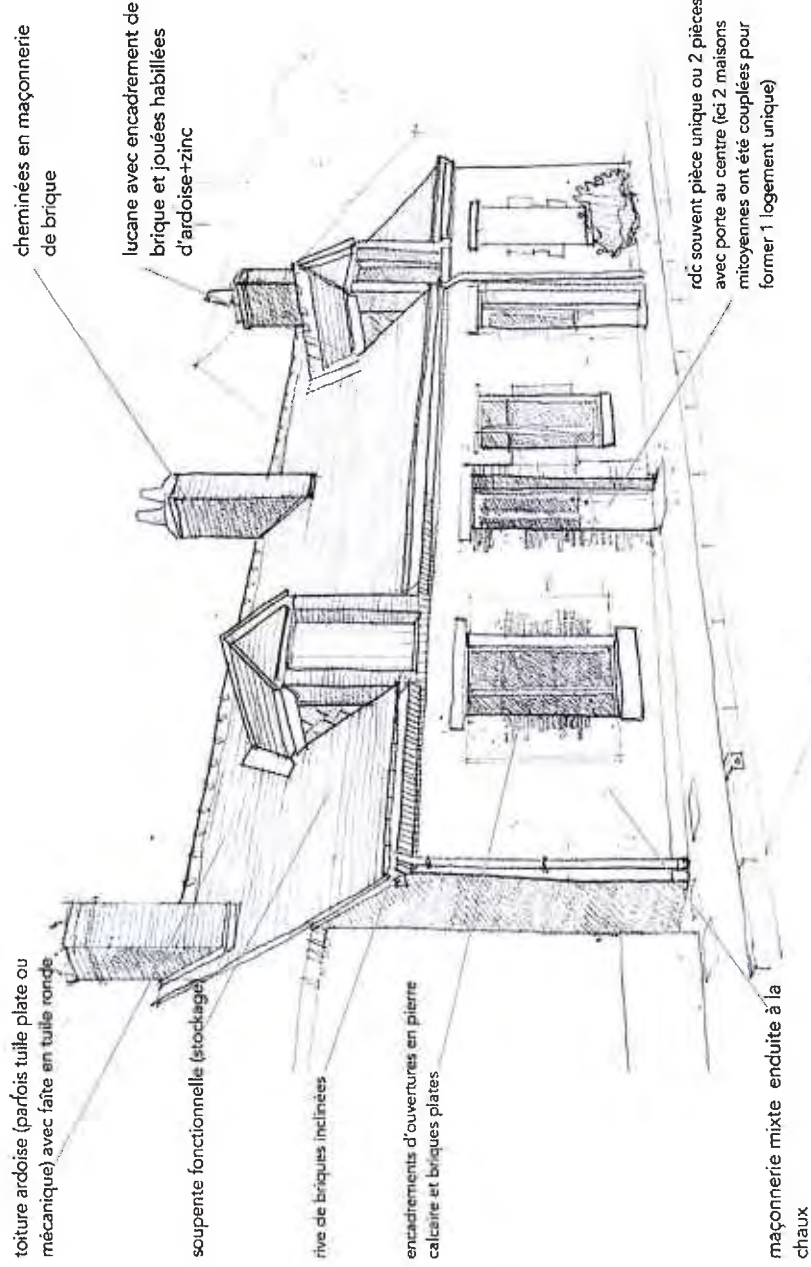
Ce bâti est emblématique de la vie rurale dans la région avant le XX<sup>e</sup> siècle. Cette architecture typée et souvent élégante représente un repère historique familier pour de nombreux habitants originaires du territoire du Grand Chambord.

Sa valeur patrimoniale est déjà reconnue du fait de sa valeur sentimentale. Certains exemplaires témoignent qu'une rénovation de qualité peut permettre de retrouver le caractère originel du bâti. On trouve des exemples très réussis intégrant les éléments de confort exigés par les nouveaux habitants.

### Enjeux // Contraintes

- + modèle présent à de nombreux exemplaires
- + élargit l'offre en petits logements
- + accepte facilement extensions arrière
- + existence d'un jardin avant et arrière
- système constructif sujet à problèmes (attaque de champignons ou insectes lignivores sur les éléments de bois)
- faible efficacité énergétique
- implantation souvent isolée





### Contexte de création de la maison ouvrière en série

Présente sur tout le territoire du Grand Chambord - moins dans les petites communes agricoles- elle constitue la base d'ensembles significatifs alignés le long des voies principales.

Conçue comme un modèle répétitif inspiré de la locature rurale, elle était à la base destinée aux ouvriers agricoles et des entreprises artisanales des bourgs.

Sa construction typique du début du XX<sup>ème</sup> siècle met en oeuvre des matériaux industriels (brique, tuile, ardoise) transportés par train et une mise en oeuvre traditionnelle par des artisans locaux.

### Valeur de patrimoine

Ce bâti est emblématique de l'évolution de la région au XX<sup>e</sup> siècle, à la fois pour son architecture modeste mais typée et pour son témoignage d'une structure sociale et économique disparue.

Sa valeur patrimoniale est peu reconnue sauf dans le cas où des propriétaires ont déjà engagé des travaux de rénovation dans l'esprit de préservation du caractère originel du bâti. On trouve des exemples très réussis.

### Enjeux // Contraintes

- + modèle présent à de nombreux exemplaires
- + élargit l'offre en petits logements
- + possibilité de coupler deux maisons mitoyennes pour créer un plus grand logement
- + système constructif de qualité
- + accepte facilement extensions, surélévations, etc.
- + efficacité énergétique satisfaisante (isolation, respirabilité, etc.)
- position directement sur rue
- jardin limité (cour arrière)
- peu de possibilités de stationnement sauf assemblage de plusieurs maisons avec espace commun





# PAYSAGE & PATRIMOINE – TYPO-MORPHOLOGIE DE L'HABITAT RÉCENT

Envoyé en préfecture le 24/03/2020  
 Reçu en préfecture le 24/03/2020  
 Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE



## Centre ancien

Habitat individuel mitoyen avec jardin.  
**Environ 28 logements/ha**

### Tissu bâti villageois

- front de rue continu homogène
- bâti majoritairement R+1
- habitations de dimensions variées dont des petites maisons avec jardin (primaires accédants, jeunes...)
- commerces et services



## Renouvellement urbain actuel

Habitat mixte : individuel (ancien et récent) et collectif.  
**Environ 30 logements/ha**

### Composition urbaine

- espace public (surfaces de stationnement à améliorer par matériaux perméables)
- typologies d'habitat variées répondant à des besoins variés (parcours résidentiel)
- bâti R+1
- commerces et services

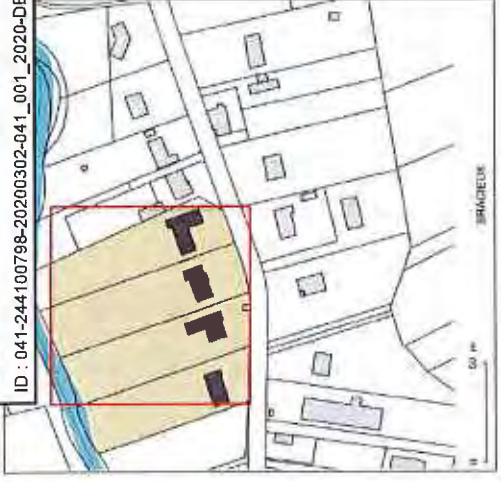


## Lotissement deuxième moitié du XXème

Habitat individuel.  
**8 logements/ha**

### Tissu bâti distendu

- typologie d'habitat uniforme s'adressant à un public homogène (familles avec enfants)
- bâti RdC ou RdC + comble
- éloignement des commerces et services = déplacements en voiture nécessaires



## Pavillonnaire « à la parcelle » actuel

Habitat individuel.  
**4 logements/ha**

### Consommation importante d'espaces naturels et agricoles

- privatisation des espaces naturels
- typologie d'habitat uniforme s'adressant à un public homogène (familles avec enfants)
- bâti RdC ou RdC + comble
- éloignement des commerces et services = déplacements en voiture nécessaires





## PAYSAGE & PATRIMOINE – BÂTI D'ACTIVITÉS RÉCENT

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le

ID : 041-244100798-20200302-04\_1\_001\_2020-DE



**Fontaines-en-Sologne** : serres horticoles.

Les serres et tunnels de production horticoles de la Sologne viticole composent un paysage dynamique caractéristique du sud du territoire du GC.



**Bracieux** : la chocolaterie Max Vauché.

Deuxième site touristique du Grand Chambord après le Domaine national en termes de nombres d'entrées, la chocolaterie constitue de fait une vitrine de l'architecture actuelle sur le territoire.



**La Ferté-Saint-Cyr** : local artisanal à l'entrée nord.

Les constructions artisanales réalisées au cours de la deuxième moitié du XXème siècle nécessitent souvent une « remise à niveau » en matière d'intégration paysagère et architecturale.

L'une des améliorations à apporter de manière récurrente aux opérations neuves concerne le traitement des espaces publics et en particulier la réduction des surfaces imperméables dédiées au stationnement des véhicules. Ces espaces entièrement dédiés aux véhicules, y compris lorsqu'ils sont conçus pour recevoir des visiteurs en nombre dans un cadre de qualité, apparaissent comme des « impensés » du paysage.

Une double dynamique est en jeu : celle de l'image de l'entreprise elle-même, et celle de l'attractivité du territoire intercommunal, économique comme touristique.



**Bracieux** : Locaux d'activités d'architecture contemporaine à l'entrée ouest de Bracieux : modernité bien intégrée, une coordination des gammes de couleurs pourrait être un plus.



**Thoury** : Construction technique contemporaine de qualité.

**DIAGNOSTIC V.U.E. « UNESCO Val de Loire »**

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

**DIAGNOSTIC V.U.E. « UNESCO  
Val de Loire »**



### Site UNESCO

Le Val de Loire, de Sully-sur-Loire à Chalonnes-sur-Loire, est inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO comme « paysage culturel » depuis le 30 novembre 2000. Le Domaine de Chambord, de renommée mondiale, en représente l'un des éléments majeurs.

Les collectivités situées dans le périmètre inscrit par l'UNESCO ont adopté, en 2003-2004, une Charte d'engagement à préserver et valoriser les caractéristiques de l'inscription UNESCO. Depuis le 29 novembre 2011, un Plan de gestion, élaboré par l'Etat avec la participation de la Mission Val de Loire et des Régions, formalise la Valeur Universelle Exceptionnelle, la V.U.E. fondement de l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, et constitue un guide pour l'action de l'ensemble des acteurs du Val de Loire, conformément aux préconisations de la Convention du patrimoine mondial.

### Monument historique et PDA , périmètre délimité des abords

Le château de Chambord fait l'objet d'un classement sur la liste dès 1840, puis par arrêté du 2 avril 1997 modifié par arrêté du 22 janvier 1999 : le château, les bâtiments d'ont une maison à pan de bois, le mur d'enceinte avec ses pavillons et entrées.

La loi du 25 février 1943 a institué le régime juridique dit « des abords », qui a évolué en 2000 puis en 2005 afin de permettre l'adaptation des périmètres de protection aux enjeux patrimoniaux des territoires concernés. La loi LCAP du 7 juillet 2016 clarifie ce régime de protection.

Dans le cadre de ses missions de protection des monuments historiques, la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Centre-Val de Loire a lancé une étude de PPM (Périmètre de protection modifié) pour la délimitation précise du périmètre des abords du domaine de Chambord, qui est en cours d'approbation.

Le périmètre délimité des abords répond à l'évolution de la perception des patrimoines bâtis et paysagers et à l'attraction croissante du site de Chambord, dans le but de contribuer à préserver son identité et à permettre l'exploitation de ses richesses dans les meilleures conditions.

Outre le château et le Domaine de Chambord, le territoire de la Communauté de communes de Grand Chambord compris dans le site UNESCO compte 6 autres monuments historiques classés ou inscrits.

### OGS , Opération Grand site

La Communauté de communes de Grand Chambord est engagée dans la démarche de labellisation « Grand site de France » d'une partie de son territoire.

Une Opération Grand Site de France est la démarche dans laquelle les collectivités et l'Etat s'associent au moyen de partenariats pour mettre en place une politique de préservation et de gestion durable de ces territoires particuliers qui ont en commun :

- d'être remarquables pour leurs dimensions paysagère, naturelle et culturelle,
- d'être classés au titre de la loi de 1930 pour une partie significative de leur territoire,
- d'accueillir un large public dont la présence menace la qualité patrimoniale du territoire,
- de faire l'objet d'un consensus local pour engager une démarche ambitieuse au service du site.

Une Opération Grand Site poursuit trois objectifs :

- Restaurer et protéger activement la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site
- Améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnements, circuits, information, animations) dans le respect du site
- Favoriser le développement socio-économique local dans le respect des habitants.

L'Opération Grand site s'inscrit dans une perspective de développement durable.

## La V.U.E., valeur universelle exceptionnelle

Le Val de Loire a été inscrit le 30 novembre 2000 au Patrimoine mondial au titre des paysages culturels vivants. Le périmètre couvre :

- 280 km de long
- 800 km<sup>2</sup>
- 64 communes, dont 6 de la CC Grand Chambord.

L'article 1 de la Convention d'inscription précise :

« le Patrimoine Mondial est inscrit en tant qu'œuvre conjuguée de l'homme et de la nature qui conserve un rôle social actif dans une société contemporaine ».

Le processus d'inscription de l'UNESCO repose sur une évaluation de la Valeur Universelle Exceptionnelle (= V.U.E.) du patrimoine sur lequel porte la demande d'inscription. Celui-ci doit :

- répondre aux critères I à X selon le type de patrimoine ;
- respecter les conditions d'intégrité et / ou d'authenticité ;
- faire l'objet d'une protection et d'une gestion apte à assurer sa sauvegarde.

En 2012, un plan de gestion du Val de Loire a été réalisé par l'État. Il identifie des enjeux puis formule des orientations et des propositions d'actions génériques.

L'étude complémentaire de spatialisation de ce plan de gestion, conduite par la DREAL Centre-Val de Loire est en cours de validation. Elle a servi de guide à la présente OAP « UNESCO Val de Loire » du PLUJ de la CC Grand Chambord.

La carte de synthèse des éléments de la V.U.E. sur le territoire du Grand Chambord couvert par le périmètre UNESCO et sa zone tampon en reprend les analyses.

L'inscription du Val de Loire au patrimoine mondial précise :

«Le paysage du Val de Loire illustre parfaitement l'influence des idéaux de la Renaissance et du Siècle des Lumières sur la pensée et la création de l'Europe occidentale. Ce paysage témoigne d'un développement harmonieux entre l'homme et son environnement sur deux mille ans d'histoire.»

Sur le territoire de Grand Chambord, le Val de Loire répond plus particulièrement aux critères I, II et IV :

**Critère I :** représenter un chef d'œuvre du génie créateur humain.

**Critère II :** témoigner d'un échange important des valeurs humaines, sur une période donnée ou dans une aire culturelle du monde, sur le développement d'architectures ou des technologies, des arts monumentaux, la planification des villes ou la création de paysages.

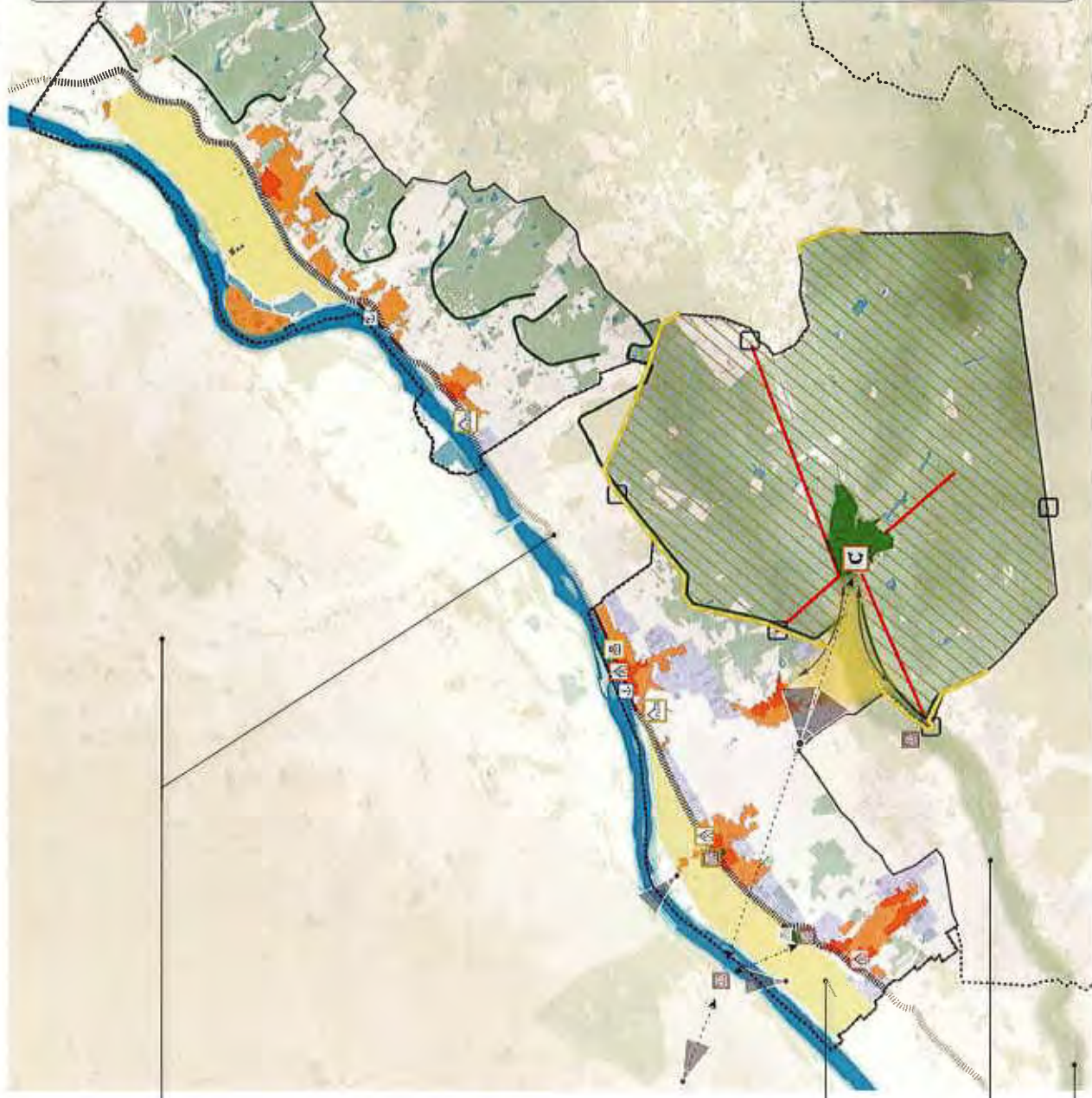
**Critère IV :** offrir un exemple éminent d'un type de bâtiment, d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage qui illustre des périodes significatives dans l'histoire de l'homme.

L'ensemble architectural, technologique et de paysage représenté par le fleuve et ses aménagements associés au Domaine de Chambord et aux constructions qui lui sont liées, constitue un témoin majeur des idéaux de la Renaissance et des Lumières.

Pour l'analyse qui suit, cet ensemble est décomposé en deux thématiques :

1. Le fleuve, paysage culturel fluvial
2. Le Domaine de Chambord, chef d'œuvre de création humaine





**CARTE DE SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS DE LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE**

**CRITÈRE I : REPRÉSENTER UN CHEF D'ŒUVRE DE CRÉATION HUMAINE**  
 Le Domaine de Chambord, un chef d'œuvre de création humaine

- Château de Chambord
- Domaine Royal
- Perspectives et allées plantées menant au château de Chambord
- Murs d'enceinte visibles
- Portes d'entrée du domaine de Chambord et leur pavillon
- Châteaux associés : Méziars, Noctieux, Saumery, Montlivault
- Cône de vue
- Percée de l'Ormetrou
- Parcs et jardins d'exception
- Accroches urbaines au fleuve : bacs, ponts, sols pavés des berges, rampes, etc

**CRITÈRE II : TÊMOIGNER D'UN ÉCHANGE IMPORTANT DES VALEURS HUMAINES SUR UNE PÉRIODE DONNÉE, SUR LA PLANIFICATION DES VILLES OU LA CRÉATION DE PAYSAGE**  
 La Loire, paysage culturel fluvial

- La Loire
- Paysages de vallons
- Rebords de terrasse
- Lisières forestières
- Grandes forêts giboyeuses
- Paysages ouverts de la plaine agricole
- Paysages agricoles de la terrasse alluviale
- Vignes
- Levées
- Diverstoir de Montlivault
- Port
- Front bâti aligné en bord de Loire

**CRITÈRE IV : OFFRIR UN EXEMPLE ÉMINENT D'ENSEMBLE ARCHITECTURAL OU TECHNOLOGIQUE OU DE PAYSAGE QUI ILLUSTRE DES PÉRIODES SIGNIFICATIVES DANS L'HISTOIRE DE L'HOMME**

Les expressions de la Renaissance et des Lumières

- Tache urbaine actuelle
- Noyau urbain d'origine au tissu compact
- Chambord et son domaine
- Château et/ou fortifications
- Édifice religieux
- Bâtiment civil
- Monument classé
- Monument inscrit

Communauté de communes  
Beauce-Val de Loire

Les 6 communes du  
Grand Chambord situées  
dans le périmètre + zone  
tampon UNESCO « Val  
de Loire »

Ouest > Est :

- Saint-Claude-de-Diray
- Montlivault
- Maslives,
- Saint-Dyé-sur-Loire,
- Chambord
- St-Laurent-Nouan

Communes du  
Grand Chambord hors  
UNESCO

Agglopolys, Communauté  
d'agglomération de Blois

### 1. Le fleuve, paysage culturel fluvial

#### Introduction

Dans un passé aujourd'hui révolu, l'importante fonction de fleuve navigable de la Loire a entraîné la réalisation de grands aménagements dans le lit mineur et sur les berges qui, complétés par les ouvrages de lutte contre les crues, témoignent d'une forte interaction entre le milieu naturel et les activités humaines.

Le maintien de ce patrimoine, selon un bon compromis entre les enjeux historiques et les enjeux de gestion de l'écoulement de l'eau et des crues, est à rechercher.

Les voies sur les levées, d'un grand intérêt pour la découverte du patrimoine paysager du périmètre UNESCO, structurent fortement le paysage avec leur cordon de terre. Elles forment des promontoires de vision essentiels vers les paysages majestueux de la Loire comme vers les paysages agraires limitrophes parfois soumis à des interventions banalisantes. Elles offrent également des vues remarquables sur la rive droite.

Les chemins de halage constituent un autre moyen de découverte des paysages du fleuve, plus intime car éloigné de la circulation et des villages.



### Topographie, géologie

#### La topographie : plaine alluviale et coteaux

La force érosive du fleuve, conjuguée aux caractéristiques des couches géologiques traversées, ont façonné la plaine alluviale et les coteaux plus ou moins abrupts et élevés, créant des potentialités et des contraintes dont les communautés humaines, qui se sont succédé sur les berges de la Loire au fil des siècles, ont tiré diversément parti.

Un coteau est utilisé tantôt pour la mise en scène valorisante d'une demeure de prestige (le château de Menars composé pour la vue depuis la rive gauche), tantôt pour un refuge contre les crues (Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Saint-Dyé -sur-Loire sur le coteau). Il joue toujours un rôle fondamental dans la mise en place du patrimoine bâti et agraire qui marque la plaine alluviale.

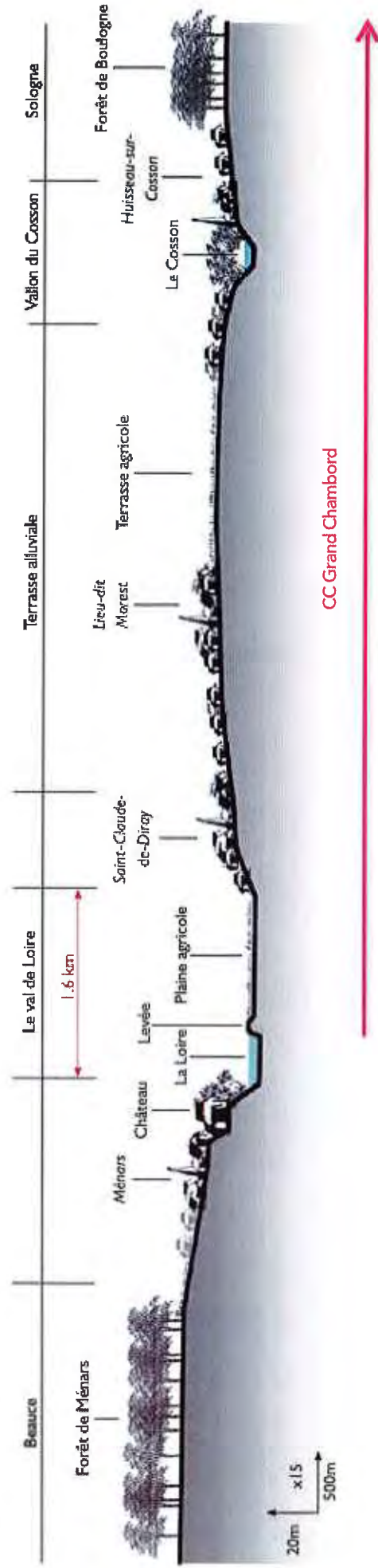
#### La géologie

Le classement UNESCO du Val de Loire a souligné « l'œuvre conjuguée de l'homme et de la nature » : le substrat géologique explique la topographie et permet de comprendre la logique qui a sous-tendu l'humanisation des espaces. La géologie, déterminée par les usages agricoles du sol et les matériaux de construction.

En rive gauche de la Loire, la bordure de la Sologne donne des terres légères (sables miocènes et alluvions récentes, sur calcaires de Beauce fertiles) propices à la vigne et aux cultures maraîchères.

### Profil en travers

schéma Folléa-Gautier - Paysages du Val de Loire-DREAL



## Réseau hydraulique, micro-relief

### Le fleuve

D'Orléans à Blois, la Loire creuse les calcaires compacts de Beauce. Le dénivelé des coteaux atteint 10 à 15 mètres, avec des pentes abruptes en rive droite où le substrat rocheux affleure de façon continue, et des pentes douces en rive gauche où il est partiellement recouvert par les sables et argiles de Sologne. La largeur de la plaine alluviale varie de 2 à 4 km.

Le fleuve ouvre de larges perspectives où se mêlent l'eau et les bancs de sables lumineux, qui magnifient les châteaux et les villages situés sur ses berges, jalonnées d'aménagements pour contenir ses crues et faciliter la navigation.

### Les bancs de sable et le micro-relief de la plaine alluviale

Les masses de sable blond charriées par la Loire résultent des arènes granitiques et de la décomposition des roches volcaniques du Massif central., déposées sous formes de grèves ou d'îles, de buttes insubmersibles et de terrasses alluviales.

Largement exondés durant les étiages, les sables accumulent la chaleur et réfléchissent la lumière du soleil, favorables à la maturation de la vigne et aux cultures maraîchères. Ils augmentent la luminosité et contribuent ainsi à la mise en valeur du patrimoine bâti des berges.

### Les affluents de la Loire dans le périmètre UNESCO : l'Ardoux, la Noue, le Cosson

Ces cours d'eau parcourent le territoire presque parallèlement à la Loire.

L'Ardoux et la Noue profitent des microreliefs façonnés par le fleuve dans son lit majeur.

L'Ardoux rejoint la Loire à Saint-Laurent-Nouan, où il abrite des castors (espèce protégée), ce qui exceptionnel dans le bassin de la Loire, des zones de frayère à brochet (protégé), ayant besoin de prairies inondables pour pondre, l'anguille lors des migrations, et la fritillaire pintade (protégée).

Au Sud, le Cosson a creusé un vallon bordé d'une abondante ripisylve qui reste assez secret, sauf aux abords du château de Chambord dont il forme l'axe Est-Ouest de la composition Renaissance et où il a été canalisé. Entre Blois et le château, il marque un itinéraire historique fort le long duquel des manoirs ont été édifiés.

Le Plan de gestion des paysages du site UNESCO (DREAL Centre Val de Loire) déplore l'appauvrissement des paysages du fil de l'eau par la disparition des petits motifs arborés le long de la Noue comme la fermeture du paysage de la vallée du Cosson par les friches et boisements qui occultent les vues sur la rivière.



La Noue, affluent de la Loire, à Saint-Claude-de-Diray

Photo Plan de paysage Agglopoÿs



Le Cosson : le château de Chambord vu de la Canardière sur le Cosson, à plus d'un kilomètre de distance,

Etude « Les abords de Chambord, considéré sous l'angle de ses paysages. Mazas, pour la DIREN Centre 1996.



## Formes de l'anthropisation : peuplement au bord du fleuve et des affluents

### Les villages de bord de Loire

Ils se sont organisés en fonction de l'eau, les sites leur offrant à la fois la proximité du fleuve et la protection contre les crues : Saint-Dyé-sur-Loire en pente vers le fleuve qu'il domine, Montlivault et Saint-Claude-de-Diray à distance, sur le rebord du coteau.

Si le port de Saint-Dyé a contribué au développement du bourg à l'époque de la construction de Chambord, celui du Caverreau réalisé au début du XIX<sup>ème</sup> siècle pour le transport du bois de Sologne n'a pas entraîné l'extension du hameau.

De nombreux bacs figurent sur les plans anciens de Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Saint-Dyé-sur-Loire, Le Caverreau, Saint-Laurent-Nouan. Leurs points d'accostage pouvant varier en fonction du niveau des eaux et des mouvements des bancs de sable, certains abordages s'effectuaient parfois directement sur la berge.

Les bacs assuraient les liaisons avec la rive droite, sur laquelle se trouvent deux villages offrant des vues remarquables depuis le territoire de Grand Chambord : Menars et Cour-sur-Loire.

### Les villages en rive du Cosson

Le massif forestier de Boulogne, propriété des comtes de Blois au Moyen Âge puis domaine royal à partir de 1498, s'étendait de part et d'autre du Cosson. Le château et le village de Chambord furent implantés dans un méandre de la rivière, qui traverse le parc d'Est en Ouest.

En aval de Chambord, en direction de Blois, et dans une moindre mesure en amont, les rives du Cosson voient s'établir des manoirs des officiers et des princes et des hameaux remarquables abritant les employés et artisans, en particulier dans le hameau de La Chaussée-le-Comte, le plus proche du village et du château de Chambord.



Montée vers le village de Montlivault, bâti sur la terrasse dominant la Loire



Cour-sur-Loire sur la rive droite, vu de la rive gauche à Montlivault





## Domestication : turcies, levées, déversoirs, ports

### La lutte contre les crues : turcies et levées

A l'époque médiévale, les « turcies », constituées de claies de bois et de terre parfois renforcées d'un chaînage de pierres, étaient réalisées par les paysans afin de protéger les plaines agricoles fertiles contre les inondations. Du XII<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, les levées, plus hautes, sont édifiées sur décision des autorités (abbayes, monarques, puis administration et des ingénieurs) souvent en surélévation des turcies. De 5 m de hauteur pour ces dernières, les levées passent progressivement à 7m au XIX<sup>ème</sup> siècle.



Végétalisées ou minérales, les levées offrent de puissantes architectures signifiant clairement leur rôle de protection. Aménagé en voie de communication, leur sommet permet de remarquables découvertes des paysages. Mais elles constituent également un obstacle et une rupture très forte entre le val et le fleuve que seules les cales viennent atténuer.

Les dispositifs de gestion des crues complètent les ouvrages nécessaires à la navigation et s'inscrivent dans l'histoire de la construction des châteaux et des abbayes du Val de Loire.

Témoins de l'adaptation d'une population à son milieu, ils sont un élément important des paysages culturels du Val de Loire.

### Les aménagements hydrauliques

Les ports et les levées sont ponctués d'aménagements divers liés tant à la navigation du fleuve qu'à la gestion des crues : cales et quais empierrés, parapets avec bouchures et batardeaux, rampes, escaliers, cales, bornes, échelles de crue, anneaux d'amarrage, alignements d'arbres qui soulignent le tracé du port. ... Ces aménagements subsistent encore aujourd'hui, et représentent un important patrimoine paysager.



Aménagements fluviaux à Saint-Dyé-sur-Loire : rampe d'accès à l'eau, escaliers, échelles de crues



Petite levée à Saint-Laurent-Nouan source Atlas des paysages CAUE-41



Domestication : turcies, levées, déversoirs, ports

### Le déversoir de Montlivault

L'endiguement généralisé du cours du fleuve participa à la montée des eaux et rendit la rupture d'une levée bien plus redoutable que la submersion naturelle, entraînant la mise en place de déversoirs comme celui de Montlivault.



Déversoir de Montlivault (photo Folléa-Gautier - Paysages du Val de Loire- DREAL)



Texte accompagnant le dessin : « Le déversoir de Montlivault a été construit en 1887-1888 et 1889 . La levée du Val de Montlivault a été réparée et réhaussée.. »

Carte de la Loire dans la traversée du Loir-et-Cher, non datée (vers 1850)

Arch. Dép.41 Région Centre Val de Loire Inventaire général 116 Fi feuille 24





Vues majeures sur la Loire Saint-Dyé-sur-Loire

**Domestication : turcies, levées, déversoirs, ports**

#### Le port de Saint-Dyé-sur-Loire

Du XV<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècles, la marine fluviale, présente déjà de longue date sur la Loire, se développe. Le transport par bateau s'avère moins onéreux que par la route : céréales de Beauce, vin des vignobles ligériens, sel, produits des Antilles en et laines d'Espagne en provenance du port de Nantes, ardoises d'Anjou, pierres de Doué-la-Fontaine, de la Charité ou d'Aprémont, chaux de Chalonnes-sur-Loire, etc.

L'aménagement des cales et des quais s'adapte aux gabarits des bateaux. A partir de 1840 environ, l'empierrement des rampes en calcaire et grès durs de couleur claire est généralisé pour permettre aux charrettes d'accéder aux bateaux.

Des alignements d'arbres monumentaux soulignent les quais.



#### Vue majeure sur la Loire depuis Saint-Dyé-sur-Loire

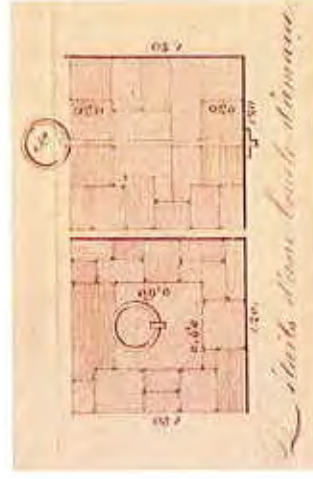
Le point de vue sur la Loire depuis les quais du port de Saint-Dyé-sur-Loire est particulièrement remarquable.

Le Plan de gestion des paysages du site UNESCO (DREAL Centre Val de Loire) pointe un entretien insuffisant du perré et des rampes.

Projet de restauration des rampes de Saint-Dyé-sur-Loire, du Vivier (Cour-sur-Loire) et de Chouzy. Dispositions communes aux nouvelles rampes pour l'accès aux bacs, 15 juin 1851, par l'ingénieur Delaitre

Arch. Dép.41, 3 S 334

Région Inventaire général

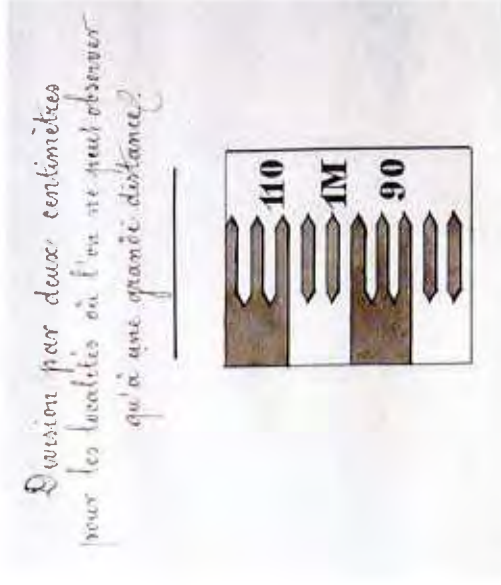


Détail d'une boucle d'amarre

Arch. Dép.41, 2 576 Région Centre Inventaire général







Détail d'une échelle de crue

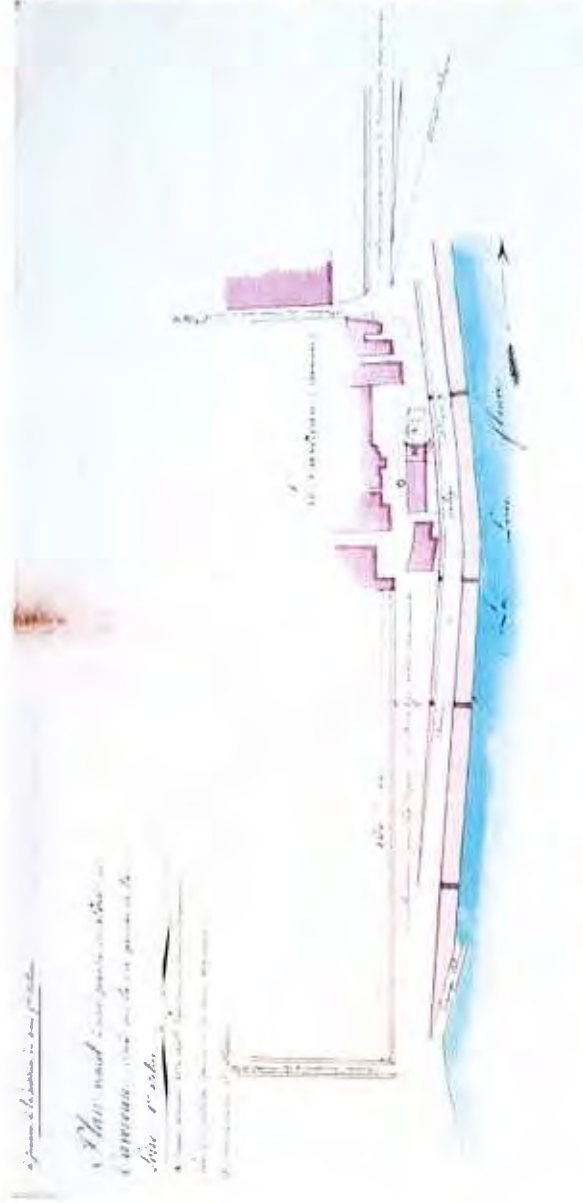
Arch. Dép.41, 2 S76 Région Centre Inventaire général

Domestication : turcies, levées, déversoirs, ports

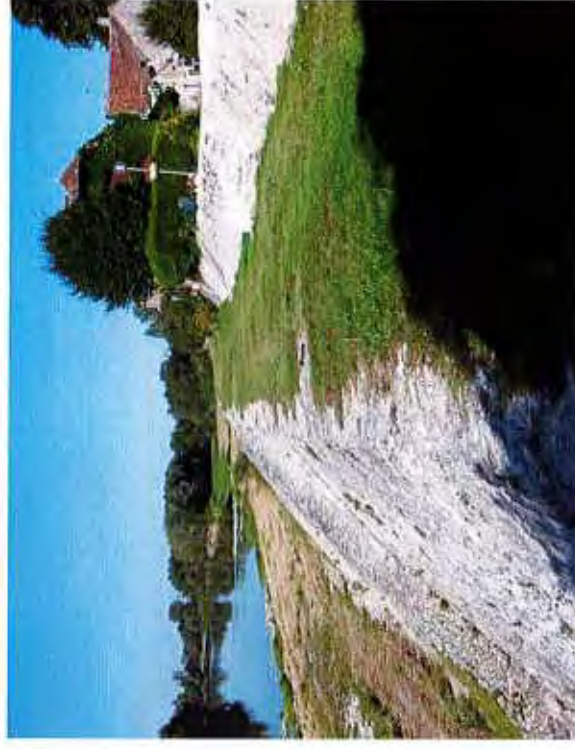
### Le port du Cavereau à Nouan-sur-Loire

En 1818, le constat est fait qu'il n'y a pas de port entre Saint-Dyé-sur-Loire et Beaugency et qu'il serait très utile de créer un port au Cavereau pour embarquer les grumes destinés à la marine; il assurerait aussi un rôle de défense des berges après que des maisons ont été emportées par les crues. Terminé en 1825, l'ouvrage mesure 415 m de long sur 18 m de large; il comprend 2 rampes et plusieurs escaliers dans un perré à 45° qui franchit sa hauteur à 6,20 m au-dessus de l'étiage.

Après la construction du port du Cavereau, le bac, un bateau passe-cheval de 9,40 m de long qui existait auparavant, utilisa l'une des cales du port.



Plan du port du Cavereau vers 1830  
Arch. Dép.41 35160 Région Centre Inventaire général



Port du Cavereau

Photo DIREN Région Centre Inventaire général

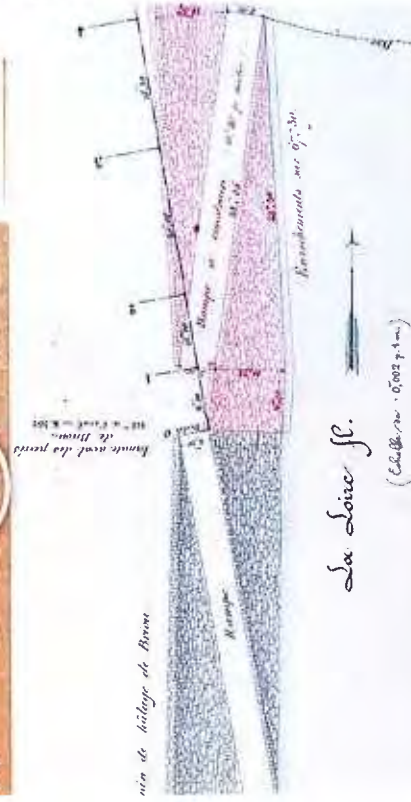
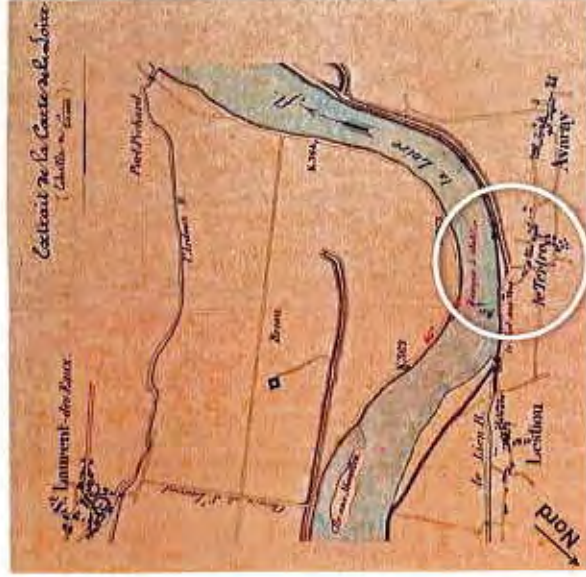
Domestication : turcies, levées, déversoirs, ports

### Saint-Laurent-des-Eaux et Port-Pichard

Outre celui du Cavereau, un second bac reliait Saint-Laurent-des-Eaux, à hauteur de la ferme du Briou, au « Port aux vins » situé au hameau du Terre à Avaray sur la rive droite. En 1869, la cale d'abordage du côté de Saint-Laurent est complétée par une autre cale orientée en sens inverse. Ces ouvrages ont probablement été détruits lors de l'installation de la centrale électrique dans les années 1970.

Un lieu dit porte le nom de "Port Pichard" près de l'embouchure de l'Ardoux : Un texte de 1844 mentionne une gare refuge à l'embouchure, en amont du Cavereau. L'usage de cette gare semble avoir été très ponctuel.

Un chemin de halage est indiqué sur la carte de Port-Pichard, alors qu'ils étaient rares le long de la Loire, en raison d'une certaine instabilité du chenal navigable



Projet de construire une seconde rampe au bac joignant Avaray à Saint-Laurent-des-Eaux, 9 juin 1869, ingénieur ordinaire Jollois.

Plan de situation et plan de la cale double projetée. Arch. dép. 41, 3 S 115

Annotations sur la carte de la Loire dans la traversée du Loir-et-Cher (détail), plan vers 1850 Arch. Dép. 41 116F feuille 31



## Organisation parcellaire, techniques agraires et hydrauliques

### Le parcellaire agricole

L'extension des levées a permis d'étendre les terres cultivées dans la plaine alluviale inondable, auparavant occupée par des prairies et des zones boisées.

Les premières turcies, relativement basses, ne retenaient que les petites inondations et laissaient déborder les grandes. Les crues continuaient ainsi à enrichir les terres de la plaine alluviale par les dépôts de limons, entraînant jusqu'à un triplement des productions agricoles qui compensait largement les dégâts et entraînaient une certaine prospérité aux XIIIème et XIVème siècles. Les grandes levées ont privé les terres de cette fertilisation naturelle.

Les constructions se sont progressivement développées le long des levées, au fur et à mesure de leur édicification et renforcement, ainsi que dans la plaine alluviale protégée des inondations.

Atlas de Trudaine pour la généralité d'Orléans au XVIIIème siècle.

source Archives nationales, Base de données ARCHIM





Organisation parcellaire, techniques agraires et hydrauliques

Exemple de Saint-Claude de Diray en 1810



Détail : la Noue

Cadastrre napoléonien, Saint-Claude-de-Diray, 1810

source Archives nationales, Base de données ARCHIM



Détail : le bourg

Le parcellaire est extrêmement morcellé :

- en bord de Loire en arrière de la levée (carte en haut), où un réseau de drainage a été relié à la Noue;

- autour du bourg (carte en bas), dont le bâti est organisé par « grappes » resserrées.

Au regard des superficies de cultures, l'emprise bâtie du bourg et des hameaux est très réduite.



Détail : la Noue, affluent de la Loire

Détail : le bourg





Jardins potagers dans la plaine inondable, Montlivault

## Organisation parcellaire, techniques agraires et hydrauliques

### Usages agricoles

Les usages agricoles du sol sont adaptés à la géomorphologie et aux sols qui en sont issus : les herbages occupent les substrats humides et fréquemment inondés, les labours et le maraîchage prennent place sur les substrats mieux égouttés, les vignes se répartissent selon les terroirs et l'exposition favorable des parcelles. Les différents usages agricoles révèlent les différentes couches géologiques.

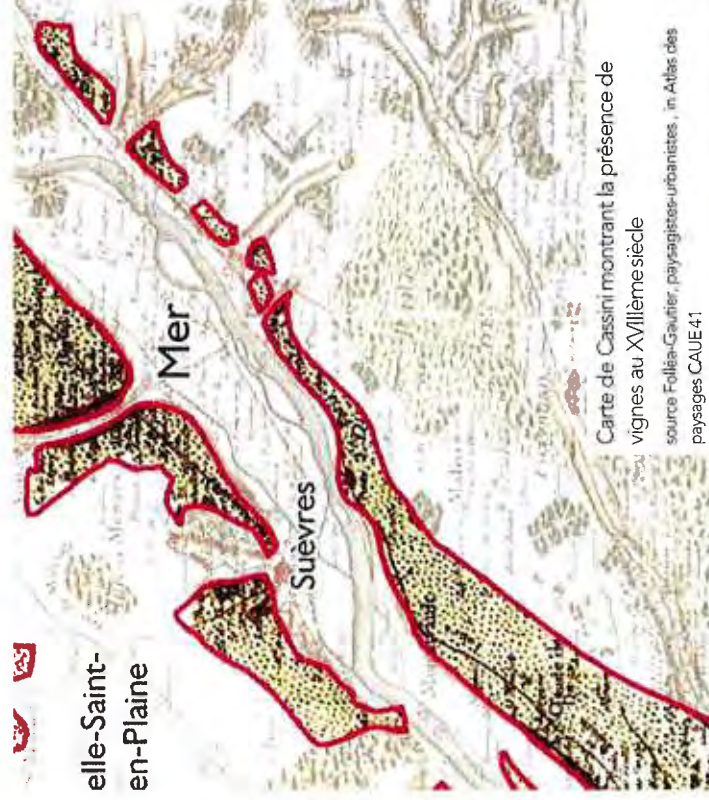
Lorsqu'elle est en relation avec leur substrat, l'exploitation agricole des terres contribue à la compréhension des paysages ligériens.

Cette lecture devient toutefois difficile, en raison de la tendance actuelle de l'agriculture à s'affranchir des contraintes de sols, ou à abandonner aux boisements ou à des friches arborescentes les terrains pentus et humides.

### La vigne

Au XVI<sup>ème</sup> siècle, la viticulture, de tradition ancienne, devient florissante grâce au commerce avec les Hollandais et à la présence de la cour à Chambord qui favorise la production de vins de qualité. La guerre contre les Hollandais au XVIII<sup>ème</sup> siècle et le phylloxera au siècle suivant ruinent les viticulteurs du Blésois.

Les exploitants se reportent alors sur la production légumière (pomme de terre, petit pois, haricots, asperges), aisée grâce à la présence des sables alluviaux de Loire et de Sologne. Ce type de paysage mixte est encore aujourd'hui caractéristique de la Sologne viticole.



Carte de Cassini montrant la présence de vignes au XVIII<sup>ème</sup> siècle

source Folléa-Gauthier, paysagistes-urbanistes, in Atlas des paysages CAUE41



Vignes à l'entrée de Nozieux

### Les Enjeux pour « le Fleuve, paysage culturel fluvial »

- ➔ Entretien et mise en valeur des routes – paysages (les levées et chemins de halage) :
  - Mise en valeur des points de vues de vallée et de coteaux, intégration de la signalétique, priorité aux voies douces de découverte des paysages, entretien du DPF, création de fenêtres végétales ...
  - Distinction entre le haut de la levée (partage des modes de circulation) et le pied de la levée dans les modalités de leur gestion paysagère.
- ➔ Entretien et mise en valeur des fronts bâtis villageois sur la Loire (Saint- Dyé-sur-Loire et Saint - Laurent-Nouan) et des fronts bâtis de coteau sur la Vallée ( Saint Claude-de-Dray et Montlivault vers Ménars – Cour sur Loire).
- ➔ Mise en valeur des correspondances historiques et paysagères Nozieux – Ménars (logique d'anthropisation de la vallée, de la rive sud à la rive nord).
- ➔ Entretien, mise en valeur et adaptation des aménagements liés à la navigation et à la prévention du risque d'inondation (usages compatibles avec le caractère inondable).
- ➔ Réhabilitation du patrimoine bâti spécifique au fleuve (maison de la Borde à Montlivault) et petit patrimoine (lavoirs).
- ➔ Cadre de modernisation de l'exploitation agricole-sylvicole (maraichage sous serres, viticulture et chais, gestion des forêts, intégration de nouveaux bâtiments d'activités dans le Val ), préservant néanmoins les structures des paysages agraires du Val de Loire et respectant les logiques de relief et de substrats.
- ➔ **Elaboration d'une stratégie de maîtrise foncière publique pour accompagner la restauration paysagère du DPF (incluant la création de fenêtres végétales à partir de points de vues) et la conservation des structures du Val de Loire.**



## 2. Le Domaine de Chambord, chef d'oeuvre de création humaine

### Introduction

Le Domaine national de Chambord, à l'intérieur du mur de clôture (y compris le mur lui-même), relève d'une double protection : monument historique et site classé.

La gestion patrimoniale de Chambord, incluant le village, relève de l'établissement public Domaine national de Chambord qui a été créé en 2005 et placé sous la haute protection du Président de la République et sous la tutelle des ministres chargés de l'agriculture, de la culture et de l'environnement. Ses statuts lui ont conféré entre autres missions de « Participer, pour ce qui le concerne, à l'effort national et international de préservation du patrimoine architectural et monumental, de la forêt et de la faune sauvage ».

Pour les enjeux de patrimoine sur le Domaine national, la Communauté de communes de Grand Chambord est l'un des interlocuteurs de l'établissement public, elle n'est ni « moteur », ni décideur. Par contre, la perception du Domaine de Chambord « hors les murs » ainsi que celle de sa relation au fleuve et d'une manière plus générale au territoire de Grand Chambord relève pleinement des compétences de la Communauté de communes.

La protection des abords va être à la fois élargie et clarifiée, ce qui renforcera l'interaction entre Grand Chambord et les services de l'UDAP (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) sur les questions de protection et de mise en valeur du patrimoine sur l'emprise du PPM (Périmètre de Protection Modifié)

Pour ce qui concerne le patrimoine non protégé, le patrimoine bâti vernaculaire et le petit patrimoine, ils ne bénéficieraient pas toujours d'une attention suffisante.

L'organisation urbaine des coeurs de villages n'est pas systématiquement identifiée comme patrimoniale alors qu'elle constitue la trace la plus ancienne de l'organisation parcellaire ancestrale et de sa logique d'implantation économe en foncier.

Quant aux entrées de ville et lisières bâties, le constat a été fait que, lors des dernières décennies, les extensions urbaines ont été réalisées sans prise en compte de leur inscription dans un paysage historique de grande qualité.

Le syndicat intercommunal de l'agglomération blaise (SIAB), qui a élaboré une révision du SCOT centrée sur l'identité paysagère, identifie des lisières urbaines peu qualitatives. Sont concernées sur le territoire de Grand Chambord couvert par le périmètre UNESCO : l'entrée Ouest de Malsives, l'entrée sud-Est de Saint-Dyé-sur-Loire, l'entrée sud de Montlivaut. Elles se trouvent toutes intégrées dans le projet de périmètre de protection modifié du Domaine de Chambord : le futur PDA, Périmètre délimité des abords.



Chambord à la fin du XVIIIe siècle : l'axe nord / sud incliné se déploie dans un paysage ouvert, aujourd'hui refermé par la forêt. Le vallon du Cosson, forme l'axe est-ouest.

N. Péréle, in M. Chatenet, Chambord, Ed' du Patrimoine - CMN, 2001 (Etude PPM)

Domaine royal, forêts, parcs et jardins

**Le château : un siècle et demi de travaux, plusieurs mises en valeur ultérieures**

Commencé en 1519 par François Ier, l'ensemble du château est achevé en 1685 sous Louis XIV quand Jules Hardouin-Mansart aménage le domaine, trace la géométrie du parc et construit les écuries.

En 1745 Louis XV offre le don de jouissance du site au Maréchal de Saxe puis, en 1821, le domaine est acquis par le duc de Bordeaux dit comte de Chambord, héritier des Bourbons. Celui-ci mène des campagnes de boisement, crée un jardin anglais dans la partie Ouest, réorganise le village et fait remanier l'église Saint-Louis.

En 1930, l'Etat acquière le domaine constitué d'un château, d'un village, de fermes et d'un territoire boisé couvrant près de 5500 hectares.

**Territoire mixte de forêts et cultures puis endos exclusivement forestier**

L'analyse historique montre que durant trois siècles, le domaine royal de Chambord formait un territoire habité, jardiné, cultivé, un espace partagé entre les activités de subsistance et la chasse, dans une mosaïque des bois, landes, marais et étangs. La forêt occupait un peu moins de la moitié du domaine.

Depuis le milieu du XIXème siècle, la forêt occupe la quasi totalité du domaine et n'offre qu'une seule échappée visuelle au travers des arbres, vers et depuis l'Ormetrou entre Maslives et la Chaussée-le-Comte.

**Parcs et jardins**

De l'époque de François Ier, aucun projet d'aménagement d'un jardin Renaissance ne nous est parvenu. Louis XIV en fit la commande à Jules Hardouin-Mansart qui imagina des jardins réguliers devant la grande façade de l'édifice. Les indispensables travaux de remblai du marais et de détournement du Cosson sont entamés. Ils ne seront achevés qu'en 1734, avec la création d'un jardin « à la française » de 6,5 hectares. A la Révolution, le jardin cesse d'être entretenu et les douves sont asséchées.

En 2017, Chambord retrouve ses jardins à la française, restitués par le domaine national de Chambord après une quinzaine d'années d'études historiques et de projets et 7 mois de travaux financés grâce au mécénat.

Les jardins restitués en 2017 comme suspendus sur le Cosson canalisé  
photo Domaine national de Chambord





Composition : alignements, axes, allées d'accès, mur d'enceinte, entrées

Les alignements, axes et allées d'accès

Un axe fortement imprimé dans le paysage structure encore les vues de et vers le château. Cet axe, nord-sud incliné est complété de tracés rectilignes quadrillant les paysages ouverts comme les forêts.

Le mur d'enceinte et les entrées

Les 32 km de mur sont édifiés entre 1542 et 1645 sur une hauteur moyenne de 3,25 m (10 pieds). Le domaine de Chambord est le seul domaine royal à avoir conservé la délimitation définie au XVIIIème siècle. Le mur est percé de six entrées marquées par un pavillon, logement des gardes forestiers. Un chemin de ronde intérieur et un autre extérieur sont reliés de loin en loin par de simples portes piétonnes.

Pour les communes riveraines, le mur d'enceinte marque la proximité du domaine. L'étude du PPM souligne que lui redonner une lisibilité constitue un objectif important de la valorisation paysagère du domaine de Chambord.



Les tracés sur le territoire du domaine en 1675  
(source Etude PPM)



Axe vers le sud (photo Domaine national de Chambord)



Axe vers le nord; à gauche de la vue : la percée dans la forêt vers l'Ormetrou (photo Domaine national de Chambord)



Des travaux de remise en état du mur d'enceinte sont en cours.

Le chemin de ronde extérieur remis en valeur pourrait accueillir les randonneurs, marcheurs, cyclistes, cavaliers... et permettre au public de profiter des travaux réalisés par l'Etat.  
(Photos Etude PPM)







Pavillon de Thoury

Composition : alignements, axes, allées d'accès, mur d'enceinte, entrées

5 portes d'entrée dans le Domaine de Chambord

Le mur du Domaine est percé de cinq portes sur les routes qui relient Chambord avec les communes voisines. A chaque porte un pavillon de garde a été construit.

Le pavillon de Saint-Dyé-sur-Loire

Saint-Dyé-sur-Loire est le port de Loire le plus proche du château. La porte de Saint-Dyé joua donc un rôle essentiel dans l'histoire de Chambord. Depuis cette porte, la perspective donne sur la grande façade arrière du château. Les friches tendent progressivement à obstruer la visibilité de la route de St-Dyé qui mène du village au château.

Le pavillon de Muides

La commune de Muides ne fait pas partie de Grand Chambord. La porte de Muides est aujourd'hui l'entrée du Domaine la plus directe depuis l'autoroute de Paris, celle par laquelle la plupart des visiteurs pénètrent dans le domaine.

Les pavillons de Bracieux et de Thoury

Par les portes de Thoury et de Bracieux, comme par celle de Muides, l'approche est intimiste. Le château se découvre à travers la forêt, caché jusqu'au dernier moment.

Le pavillon de la Chaussée-le-Comte, commune de Huisseau-sur-Cosson

Seul cas où le bâti est regroupé à proximité immédiate du mur et de la porte du Domaine, le hameau le plus proche du village de Chambord est occupé par les employés du domaine.



Pavillon de Bracieux



Pavillon de la Chaussée-le-Comte



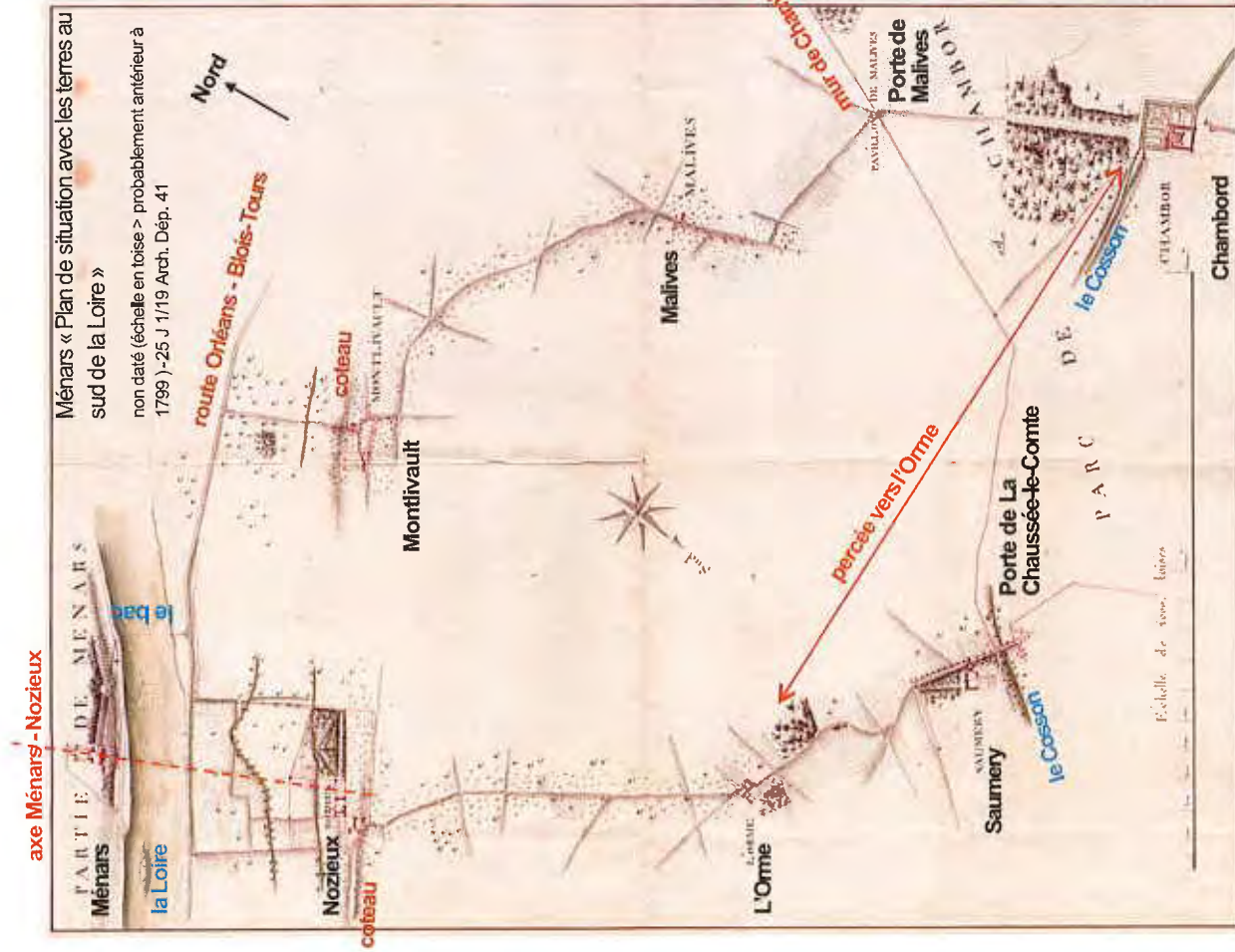
Pavillon de Saint-Dyé



Pavillon de Muides

photo source PPM





Constructions associées: Ménéars, Nozieux, Saumery, Montdivault

### Le circuit des châteaux

La carte ci-contre (fin XVIIIème) représente la relation entre Ménéars et Chambord par une boucle :

- le bac qui permettait de traverser la Loire (la route Orléans-Blois-Tours était à l'époque sur la rive gauche) ;
- le château de Nozieux ;
- la ferme de l'Orme qui correspond à l'Ormetrou, seule percée à travers la forêt ;
- le château de Saumery et la Chaussée-le-Comte, porte du parc de Chambord à Huisseau-sur-Cosson ;
- le pavillon de Ma(s)lives, porte Nord du parc, et le village ;
- Montdivault, le village et le château.

### Le château de Ménéars, vu depuis le territoire de Grand Chambord

Vers 1646, Jacques Charon, fils de Guillaume Charon seigneur de Nozieux et gouverneur de Blois, fait bâtir à Ménéars, sur une terrasse de la rive droite de la Loire, un château qui domine le fleuve.

La force de la composition Classique est un apport essentiel du XVIIIème siècle. Le fils de Jacques Charon, beau-frère de Colbert, entreprend en effet d'agrandir le domaine et de mettre en scène sa façade classique pour magnifier sa relation au fleuve. Puis Mme de Pompadour acquiert la demeure en 1760 et charge l'architecte de Louis XV à Versailles, Gabriel, de compléter les ambitieux travaux qui seront poursuivis sous la direction de Soufflot après la mort de la marquise en 1764.



Le château de Ménéars vu depuis Saint-Claude-de-Diray.



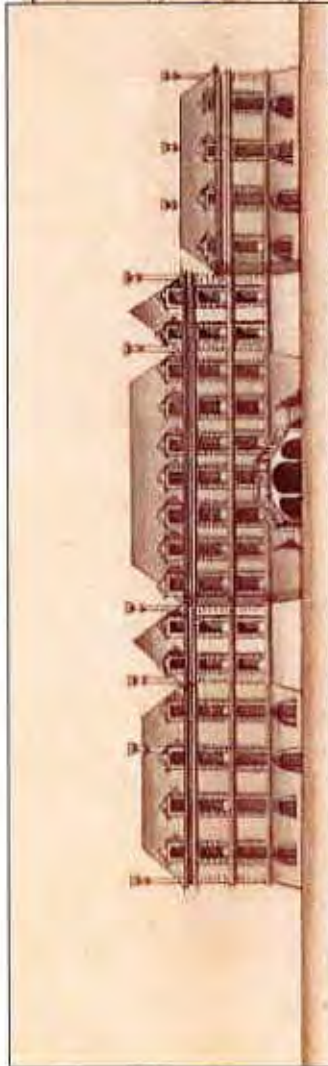
Constructions associées : Ménars, Nozieux, Saumery, Montlivault

### Le jardin du château de Ménars

Conçu dans un espace restreint, le jardin en terrasses vers la Loire met en scène le château vu de la rive gauche. Il faut en effet le regarder avec le recul et l'exposition à la lumière que permet le côté sud de la Loire, pour en apprécier toute l'ampleur et l'harmonie.



La Loire

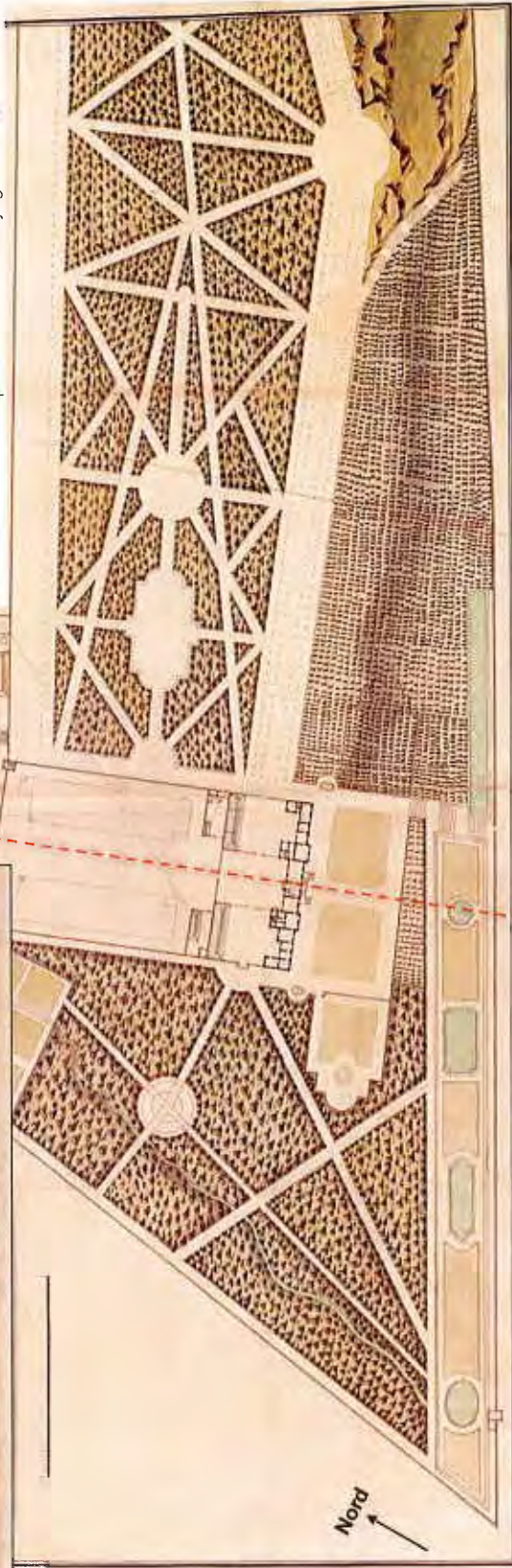


### axe Ménars - Nozieux



Vue depuis la rive gauche, à Montlivault

photo Folléa-Gaurier - Paysages du Val de Loire - DREAL



Ménars - Plan d'ensemble, coupe et élévation (détails), 1760

25 J 1/1 Arch. Dép.41

Ménars - Plan de situation avec les terres au sud de la Loire, non daté

25 J 1/1 Arch. Dép.41



Constructions associées : Ménars, Nozieux, Saumery, Montlivault, manoirs et hameaux

**axe Ménars - Nozieux**



Nozieux (second plan), Ménars (1er plan), de part et d'autre de la Loire invisible au pied de Ménars.

photo [grandchambord.fr/commune/saint-claude-dn-diray/histoire](http://grandchambord.fr/commune/saint-claude-dn-diray/histoire)



Château de Saumery photo vers 1910 - Médiathèque de l'Architecture et du patrimoine, Ministère de la Culture

**Le château de Nozieux**

Ce château de la rive gauche appartenait à la famille Charron et par une double succession en 1669, les deux propriétés furent réunies dans les mains de Jean-Jacques Charron, beau-frère de Colbert. Le domaine, entièrement clos de murs, neuf pavillons en marquaient les angles.

Vendu dans les années 1850 pour démolition, il ne reste aujourd'hui que les dépendances et deux pavillons d'angle.

**Le château de Montlivault**

A partir d'un premier manoir, l'édification d'un grand corps de logis est entreprise entre 1610 et 1620. En 1738, construction d'une aile basse sur l'alignement du corps principal, et adjonction de deux tourelles en encorbellement, dont l'une a été détruite en 1972.

Situé sur le coteau dominant la vallée de la Loire, il offre une vue remarquable sur la rive droite depuis sa façade nord.



Façade nord du château de Montlivault

photo Alain Beaune

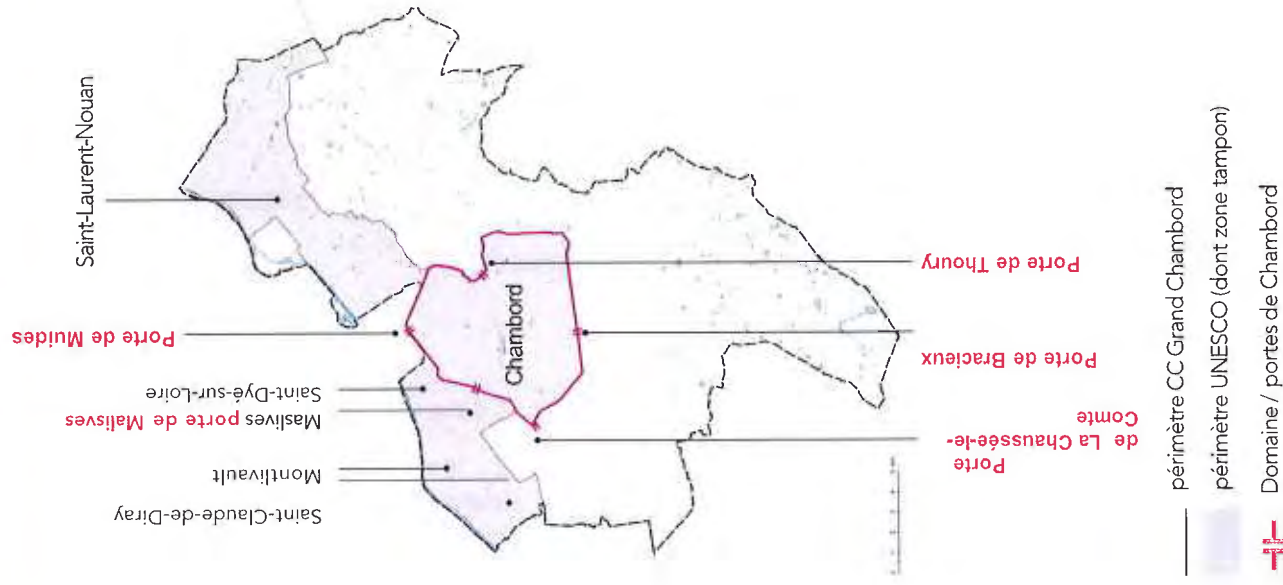
**Le château de Saumery**

Le château de Saumery actuel a été construit aux XVIIème et XVIIIème siècles sur un ancien château du XVème siècle acquis par la famille de Johanne de la Carre. Celle-ci compte plusieurs gouverneurs du château royal de Chambord. Un mur de clôture entoure le parc de 32 Ha.

**Manoirs et hameaux entre Loire et Cosson**

Constructions nobles et hameaux ouvriers caractérisent les routes historiques qui traversent, depuis Blois, Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Huisseau-sur-Cosson,

Hors de la CC de Grand Chambord mais en lien historique fort, ils font également partie des paysages à Mer, Muisdes, Vineuil, Cellette et Monts.



### Front de Loire : ports et villages en lien avec la construction de Chambord

Outre Chambord, le périmètre UNESCO Val de Loire concerne 5 communes de la Communauté de communes de Grand Chambord toutes situées en bord de Loire: Saint-Claude-de-Diray, Montlivault, Maslives, Saint-Dyé-sur-Loire, St- Laurent-Nouan. Ces 5 villages ont été impliqués à des titres divers dans la construction, ou dans la gestion ultérieure du Domaine de Chambord.

#### Saint-Claude-de-Diray

Le bourg s'est implanté à flanc de coteau, en situation de promontoire par rapport à la Loire. Le territoire communal offre des vues ponctuelles sur le château. Comme Montlivault, la commune ne jouxte pas le Domaine de Chambord. L'étude historique ne relève pas de relation particulière de Saint-Claude-de-Diray avec le château. Néanmoins les villageois ont certainement eu des liens avec celui-ci (emplois, commerce de vins et de produits maraîchers, etc.).

#### Montlivault

L'étude historique ne relève pas de relation particulière de Montlivault avec Chambord, mais, bien que la commune ne jouxte pas le Domaine de Chambord, le village a certainement abrité une population en lien avec la présence du château.

#### Maslives

La forêt des chasses de Chambord est en partie située sur le territoire de la commune. A l'Est, la limite communale jouxte le mur du domaine. La limite communale Sud-Est jouxte le mur d'enceinte du domaine.

#### Saint-Dyé-sur-Loire, port de Chambord

Port fluvial, Saint-Dyé-sur-Loire recevait les matériaux pondéraux et produits manufacturés de toutes sortes nécessaires à la construction du château. Le développement du village fût nécessaire pour loger les nombreux tâcherons des différents corps de métier. Une petite section de la limite communale Sud-Est jouxte le mur d'enceinte du domaine.

#### Saint-Laurent-Nouan

A Nouan-sur-Loire, le château de Bois Renard fût habité dès le XIVème siècle par la famille Bodin de Boisrenard, dont plusieurs membres eurent la charge de gouverneur de Chambord, de lieutenant des chasses, ou d'officier de la capitainerie royale.

Saint-Laurent partage une très petite limite communale avec Chambord; son territoire jouxte le mur d'enceinte du domaine au Sud-Ouest de son territoire



Front de Loire : ports et villages en lien avec la construction de Chambord

### Saint-Dyé-sur-Loire, port de Chambord

L'église primitive du bourg édifié sur le bord de Loire dès le haut Moyen-âge, est érigée en paroisse au XI<sup>ème</sup> siècle. Le bourg se dote de remparts au XIII<sup>ème</sup> siècle.

Pour la construction de Chambord, la pierre d'Aprémont, dont les carrières se trouvent en Berry en bordure de l'Allier, sont convoyées par des bateaux à fond plat qui suivent l'Allier puis la Loire jusqu'à Saint-Dyé. Le tuffeau blanc de Touraine, les ardoises d'Angers, la chaux de Chalonnes-sur-Loire, sont acheminés en remontant la Loire. Les ouvriers et maître-artisans, les notables et gens de Cour logent ou font étape dans la cité qui compte alors 12 hostelleries et auberges.

A la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle et pendant près d'un siècle, une partie de la population est employée à la transformation du coton acheminé par bateau depuis le port de Nantes.

De 1782 à la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle, le village passé de 1600 à 500 habitants (actuellement 1100).



route de Chambord



photo  
[www.grandchambord.fr](http://www.grandchambord.fr)

Plan de la Loire au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Détail sur le bourg de Saint-Dyé-sur-Loire. Mention de nombreux accès au fleuve en amont du bourg fortifié, dont l'enceinte montre plus d'une vingtaine de tours.

Région Centre-Val de Loire, Inventaire général Arch. Nat., CP F 14 100 66/3, pièce 3



Constructions : Monuments historiques et patrimoines vernaculaires

### Le patrimoine vernaculaire



Chambord



Saint-Laurent-Nouan



Montlivault

Historiquement, l'habitat vernaculaire entretient une relation fonctionnelle étroite avec le patrimoine majeur du Val de Loire.

La conservation, la réhabilitation et la mise en valeur de ce patrimoine vernaculaire est une exigence, aussi bien pour ses valeurs intrinsèques qu'en tant qu'élément paysager qui accompagne le bâti monumental du Val de Loire.

### Les murs de clôture des « closeries »

Initialement une closerie était une petite ferme entourée de haies, généralement constituée d'un ensemble bâti organisé autour d'une cour intérieure, et d'un terrain planté de vignes. Les haies d'origine furent souvent remplacées par des murs.

Le bâti était généralement composé de la demeure du propriétaire et des dépendances en retour d'équerre, comprenant : la maison du closier (paysan cultivant les terres d'une closerie après avoir passé un contrat avec le propriétaire), l'écurie et la grange, un cellier, un pressoir, ainsi que diverses constructions annexes destinées à l'élevage. Le mur de clôture était percé d'une porte piétonne et d'une porte cochère donnant sur la cour.

Devenus des éléments majeurs du paysage urbain de certaines communes, les murs de clôtures en moellon de pierre constituent la première approche visuelle de nombreuses propriétés et assurent entre elles une continuité.



Masilives



Saint-Dyé-sur-Loire



**Constructions : Monuments historiques et patrimoines vernaculaires**

**Les lavoirs**

Le seul lavoir encore présent dans le périmètre du Val de Loire Grand Chambord est celui de Montlivault, construit au début du XIXème siècle.

**Les puits**

Les puits, dont les plus anciens datent du XVIIIème siècle, sont encore nombreux dans les communes du val de Loire. Beaucoup ont conservé leur couverture sphérique en pierre. Saint-Claude-de-Diray par exemple en possède encore une quarantaine.

**Ouvrages particuliers**

Dans la plaine inondable de Montlivault, la maison de la Borde a fait l'objet d'une protection par l'ajout d'un ouvrage en pierre de taille formant éperon du côté amont, face au courant en cas de crue.



Lavoir de Montlivault



Puits à Saint-Dyé-sur-Loir, Maslives, Nozieux



Éperon en pierre de taille de la maison de la Borde, dans la plaine inondable de Montlivault

Photo Région Centre-Val de Loire, Inventaire général





Mise en scène : vues majeures > Chambord et sites associés

**Vue réciproque majeure Chambord / Val de Loire par la percée de l'Ormetrou**

La vue vers Chambord depuis l'Ormetrou, et de Chambord vers le coteau du Val de Loire est permise par ancienne pâture conservée jusqu'à aujourd'hui. Cette ouverture cultivée entre la terrasse alluviale et le château établit l'unique relation visuelle forte entre le Val et le château.

Cet axe de vue se prolonge au-delà de la Loire, puisque les toitures du château peuvent être aperçues depuis la rive droite de la Loire (hameau de Jarzy à Villersbion, et lieu-dit Les Pruniers à Saint-Denis-sur-Loire).



En haut : point de vue depuis l'Ormetrou vers Chambord

Source Etude PPM (Périmètre de protection modifié), mars 2016

Ministère de la Culture et de la Communication, DREAL Centre Val de Loire UDAP 41

EN bas : la percée dans la forêt vers l'Ormetrou et la terrasse alluviale depuis Chambord

photo Folléa-Gautier - Paysages du Val de Loire- DREAL



\* l'Ormetrou (intramuros)

Mur du domaine

Château de Chambord

l'Ormetrou (extramuros)







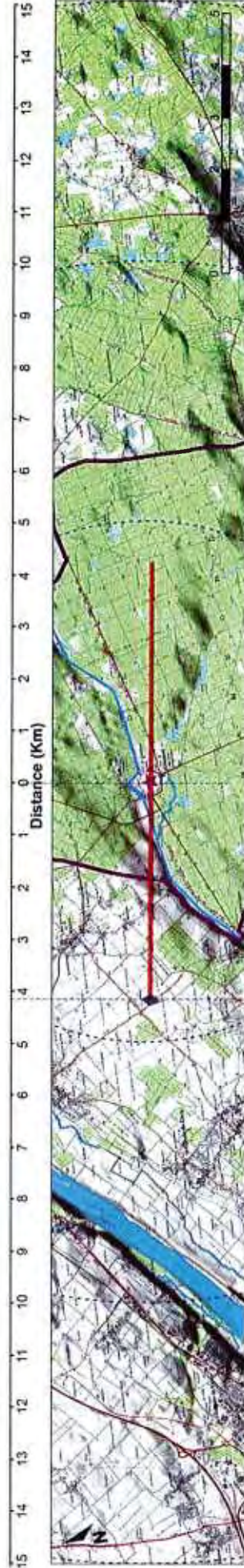
Point de vue depuis la plaine de Saumery

Source Etude PPM Périmètre de protection modifié,  
mars2016 Ministère de la Culture et de la Communication  
DREAL Centre Val de Loire UDAP 41

Mise en scène : vues majeures > Chambord et sites associés

### Vue majeure de Chambord depuis la plaine de Saumery

Les anciennes terres du château de Saumery offrent une vue sur le château de Chambord par la même percée dans la forêt, l'Ormetrou.



Mastives

Château de Chambord





## DIAGNOSTIC V.U.E. « UNESCO Val de Loire »

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE



Le clocher de l'église de Cour-sur-Loire depuis Montlivault

Vue majeure depuis la route du bac à Montlivault vers le front bâti de Cour-sur-Loire

Photo Etude Spatialisée du Plan de gestion des paysages du site UNESCO (DREAL Centre Val de Loire)



Mise en scène : vues majeures > Chambord et sites associés

Vues majeures sur des sites associés

Le Plan de gestion des paysages du site UNESCO (DREAL Centre Val de Loire) met en évidence deux vues majeures vers des sites du périmètre UNESCO depuis le territoire de Grand Chambord mais extérieurs à celui-ci

- vue majeure depuis la route du bac dans la plaine agricole de Montlivault vers le front bâti de Cour-sur-Loire
- vue majeure réciproque du château de Ménars vers le château de Nozieux.

L'enjeu relevé par le Plan de gestion est la mise en valeur de ces vues, qui comprend la sécurisation du parcours visiteurs pour la vue sur le château de Ménars depuis la RD 951.

point de vue

RD 951

aire d'arrêt



Le caractère très routier de la RD 951 met en jeu la sécurité et le confort des visiteurs qui veulent profiter de la vue du château de Ménars.

Constat Etude Spatialisée du Plan de gestion des paysages du site UNESCO (DREAL Centre Val de Loire)

Cour-sur-Loire

Montlivault

Bâtiments d'activités



Agence Folléc-Gautier paysagistes urbanistes

Co-visibilité Montlivault - Cour-sur-Loire

Schéma Etude Spatialisée du Plan de gestion des paysages du site UNESCO (DREAL Centre Val de Loire)



Mise en scène : vues majeures > Chambord et sites associés

**PDA, périmètre délimité des abords du Domaine national de Chambord**

Le périmètre de protection de 500m généré par le classement au titre des Monuments Historiques ne permettant plus d'assurer pleinement la gestion de ses abords, un périmètre de protection modifié (PPM) a été mis à l'étude.



La proposition de périmètre de protection adapté ci-contre, en cours de validation, a été définie sur la base de la visibilité avérée entre le domaine et les espaces formant ses abords, dans un rapport sensible et réciproque.

Le PPM couvre tout ou partie des 5 communes riveraines faisant partie du périmètre UNESCO, plus une partie plus ou moins étendue de 7 autres communes.

Délimitation du PPM Périmètre de protection modifié, 23 septembre 2016  
Ministère de la Culture et de la Communication, DRAC  
Centre Val de Loire UDAP 41



## Les Enjeux pour le « Domaine de Chambord, chef d'oeuvre de création humaine »

- ➔ Mise en valeur des **abords du mur d'enceinte et des 5 portes** du Domaine de Chambord.
- ➔ **Lisibilité et mise en valeur** : des **routes historiques, des parcours entre Chambord et la Loire** sur la « boucle des châteaux » (Chambord, Saumery, Nozieux, Montlivault), vers **Saint-Dyé-sur-Loire, et des voies d'accès principales** du Domaine (réduction de la cabanisation).
- ➔ **Préservation et mise en valeur de la co-visibilité Val de Loire/ Chambord par L'Ormetrou, axe patrimonial** essentiel de la V.U.E., et des **vues complémentaires sur Menars, et sur Cour-sur-Loire**.
- ➔ Poursuite de la mise en oeuvre de la **stratégie patrimoniale** définie dans le cadre du SPR (Site patrimonial remarquable ex-ZPPAUP) et de la démarche « Petites Cités de Caractère » développée par **Saint-Dyé-sur-Loire**.
- ➔ Développement d'**équipements d'accompagnement d'une offre de tourisme culturel** au service de la qualité des paysages : information, aménagements de confort et de sécurité pour les visiteurs, etc.
- ➔ Les enjeux suivants, relevant de l'**ensemble du territoire** de la communauté de communes de Grand Chambord, sont traités dans l'**OAP Patrimoine Grand Chambord** :
  - Revitalisation des bourgs centre,
  - Mise en valeur des entrées de villes et lisières bâties
  - Protection des patrimoines, bâtis et paysagers (identité du bâti et du tissu urbain villageois, petit patrimoine).
  - Démarches pédagogiques auprès des habitants sur la connaissance du bâti patrimonial (bâti vernaculaire, petit patrimoine, tissu bâti), et des techniques de réhabilitation appropriées.





# EVOLUTION DES ESPACES BÂTIS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## Traitement des données MAJIC

Illustration de la méthode de géo-traitement pour la constitution des taches urbaines



Bâtiment



Etape 1

Dilation de 50 mètres

Etape 2

Dilation de 25 mètres



Cette base de données renseigne pour chaque parcelle, les locaux et leurs propriétaires (vocation fiscale).

Les données sur les propriétés bâties permettent de connaître la date de construction de chaque bâtiment ainsi que leur type (maison, appartement), etc.

La mesure de la consommation d'espace s'appuie sur u périmètre d'espace urbanisé modélisé par informatique.

Cette tache urbaine est déterminée par traitement informatique (outil SIG) en deux phases (dilatation-érosion) :

- Lors de la première phase, un « tampon » de 50 mètres est constitué autour de chaque bâtiment, tous les tampons sont assemblés et fusionnés lorsqu'ils sont contiguës.
- Dans la deuxième phase, dite d'érosion, à partir de l'ensemble obtenu à la phase précédente, une érosion de 25 mètres du pourtour de la tache est effectuée.

Cette méthode permet d'associer à chaque construction un espace artificialisé correspondant aux aménagements des abords des bâtiments : jardins d'agrément, voies d'accès, stationnements etc.

La phase 2 d'érosion permet d'ajuster la tache urbaine en considérant que l'impact d'artificialisation est moins étendu lorsque les bâtiments sont en périphérie d'enveloppe et confrontés à des espaces agricoles, naturels ou forestiers. Les illustrations ci-contre permettent de conforter l'adéquation de cette méthode avec la réalité de terrain.

Ce traitement est effectué sur la base des constructions existantes à fonction résidentielle en 2010 puis en 2018. La consommation d'espace correspond alors à la différence entre les surfaces totales couvertes par l'emprise des taches urbaines.





# EVOLUTION DES ESPACES BÂTIS

Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE

## Tache urbaine générale en ha

	2010	2018	Consommation 2010/2018	Consommation par an	Evolution en %
Bauzy	61,00	64,58			5,87
Bracieux	115,39	117,35			1,69
Chambord	29,32	29,32			0,01
Crouy-sur-Cosson	102,84	103,55			0,69
Fontaines-en-Sologne	166,22	170,65			2,67
Huisseau-sur-Cosson	220,39	223,74			1,52
La Ferté-Saint-Cyr	185,23	190,78			2,99
Maslives	75,20	76,08			1,17
Mont-près-Chambord	387,23	390,64			0,88
Montlivault	108,55	109,64			1,01
Neuzy	72,33	72,58			0,34
Saint-Claude-de-Diray	137,61	145,55			5,77
Saint-Dyé-sur-Loire	97,33	97,46			0,13
Saint-Laurent-Nouan	455,60	459,80			0,92
Thoury	82,24	83,87			1,98
Tour-en-Sologne	170,09	173,21			1,83
			<b>42,59</b>	<b>5,32</b>	<b>1,65</b>
		2 619,65			
			2 577,06		



Distinction du bâti commercial/industriel  
et industriel/commercial



limites de la méthode appliquée

Les résultats obtenus sont fortement dépendants de la qualité des données brutes.

Lors du croisement des données MAJIC 2018 avec celles du cadastre 2018, une sélection des parcelles cadastrales permet de classer les bâtiments par occupation (maison, appartement, dépendance, commercial/industriel).

Dès manquement des renseignements attributaires des parcelles, certains bâtiments restent hors sélection. Ils ne figurent pas dans les calculs des taches de consommation d'espace classé par type d'occupation (indifférent ou industriel).

Les résultats de la tache urbaine générale de 2010 et 2018 représentent ainsi une fiabilité élevée.



Envoyé en préfecture le 24/03/2020

Reçu en préfecture le 24/03/2020

Affiché le



ID : 041-244100798-20200302-041\_001\_2020-DE